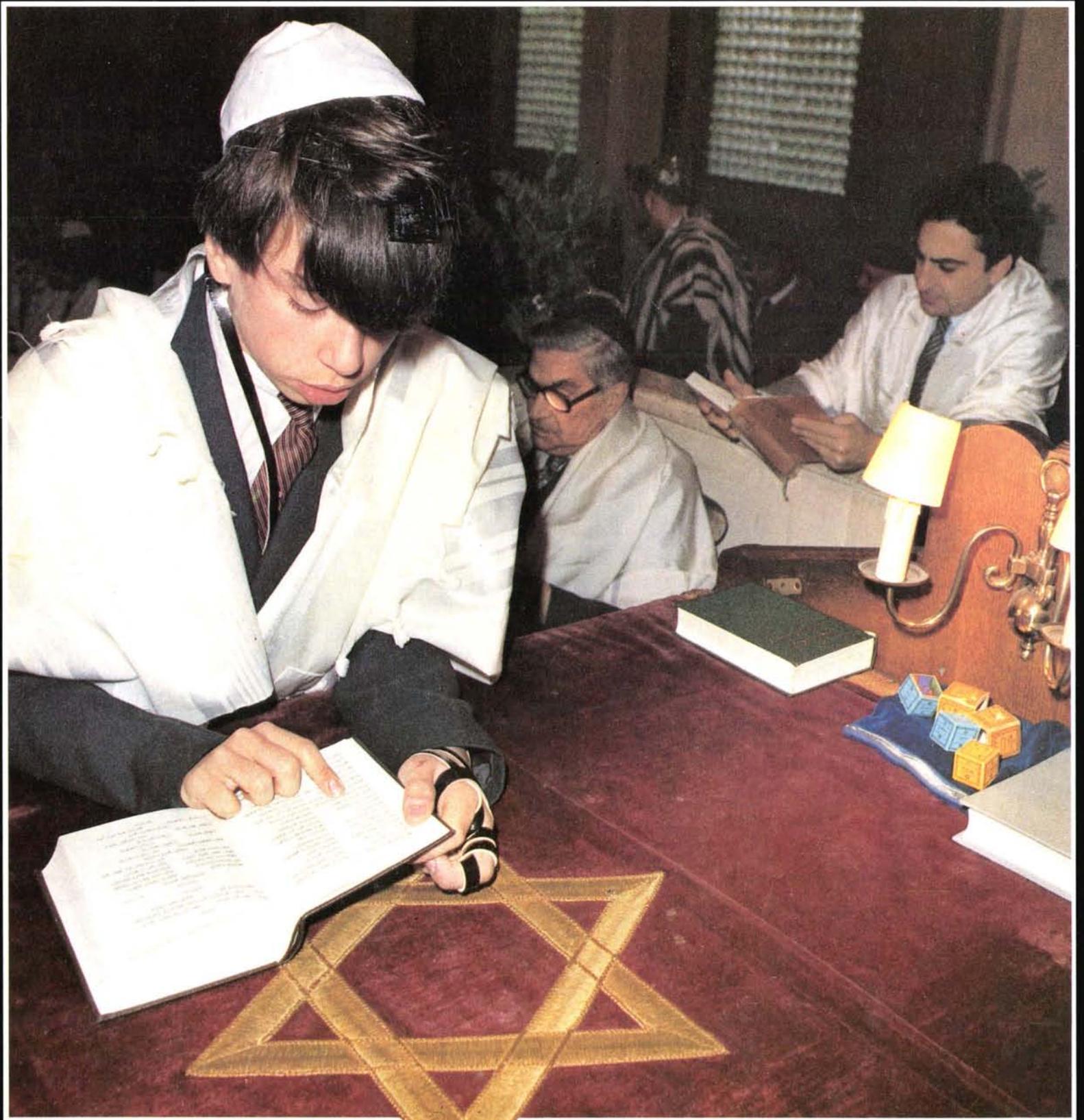


LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste



LES JUIFS

LE CRAPOUILLOT

NOUVELLE SÉRIE

POUR RECEVOIR
RÉGULIÈREMENT TOUS LES
DEUX MOIS LES
PROCHAINS NUMEROS

**ABONNEZ-VOUS,
OFFREZ UN
ABONNEMENT**

Jusqu'au 15 avril

FRANCE MÉTROPOLITAINE

6 NUMEROS

~~132 F~~ **90 F**

12 NUMEROS

~~264 F~~ **170 F**

POUR VOUS ABONNER, IL VOUS SUFFIT DE
RETOURNER LE BULLETIN
AVEC VOTRE RÈGLEMENT A :

**LE CRAPOUILLOT
SERVICE ABONNEMENTS
49, AVENUE MARCEAU, 75116 PARIS**

LE CRAPOUILLOT

Jean Galtier-Boissière († 1966) - Jean-François Devay († 1971)

Revue de bibliothèque non conformiste
Nouvelle série n° 80
Février - Mars 1985

Direction - Rédaction
Administration - Publicité :
49, avenue Marceau, 75116 Paris. Tél. : 720-65-09

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Jean-Claude GOUDEAU

REDACTEUR EN CHEF
Yannick BOURDOISEAU

REALISATION TECHNIQUE
Pierre GATINIOL
Claude CHAUVEAU

Abonnements
6 numéros : FRANCE 90 F
ETRANGER 105 F (taxes aériennes en sus)
C.C.P. : SEPA, Paris 25-391-74
(Pour changer d'adresse, joindre 4 F)

Composition : SEPA.
Imprimé en France par BRODARD GRAPHIQUE

Société d'Éditions Parisiennes Associées
R.C. Seine 63 B 5039
Société anonyme. Capital 250 000 F. Durée 99 ans à compter du 2 avril 1962
Commission paritaire octobre 1978 n° 61.147
Président-directeur général : Patrice BOIZEAU
Principaux associés : SEPEM - SED - Remy Devay
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1985

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

JE DÉSIRE M'ABONNER
POUR

6 NUMEROS F

12 NUMEROS F

CI-JOINT MON
RÈGLEMENT PAR

CHÈQUE BANCAIRE.....

CCP

MANDAT-LETTRE.....

DATE

CCP N° 25 391 74 C PARIS



LES JUIFS



**René-Samuel Sirat, grand
rabbin de France.**

● Histoire des juifs de France, par Pierre Chaunu	page 6
● Le juif inconnu, par Jacquot Grunewald	page 10
● Heureux comme Dieu en France ? par François Faverolles	page 12
● Les étoiles de David, par Emmanuel Haymann	page 20
● Nous avons besoin de l'« électricité » juive, par François Nourissier	page 22
● Les juifs et le pouvoir, par Jean Renaud-Groison	page 27
● Le rire juif, par Yannick Bourdoiseau	page 31
● Le charme discret de l'assimilation, par Sophie Pacaudière	page 35
● Le mariage mixte : une « solution finale » ? Une interview d' Albert Memmi	page 42
● De l'Elysée à la soupe populaire, les institutions juives en France, par Emmanuel Haymann	page 44
● Les juifs m'emmerdent, par Geneviève Dormann	page 47
● Les suffrages du peuple élu, par Maurice Bornier	page 48
● Le vote juif : un baromètre hypersensible, par Frédéric Brémont	page 52
● Les assassins venaient d'ailleurs, par Bruno Larebière	page 54
● Vivement qu'on s'engueule sans arrière-pensées ! par Alphonse Boudard	page 60
● Histoire secrète de la naissance d'Israël, par Maurice Dalinval	page 62
● Dieu se tait sur tout cela, par Philippe de Saint Robert	page 70
● Les juifs français et le sionisme, par Emmanuel Haymann	page 73
● Hors d'Israël, point de salut, par Paul Giniewski	page 77
● Le cheval. Un conte inédit d' Albert Memmi	page 81

AVANT-PROPOS

Les juifs nouveaux sont arrivés...

L y a près d'un demi-siècle, Jean Galtier-Boissière confiait à Raymond Dior le soin de réaliser un numéro spécial du « Crapouillot » sur les juifs.

Le « Vénéré Directeur » avait-il à cette époque, si l'on ose dire, d'autres chats à fouetter ? Pensait-il — à juste titre — que Dior connaissait infiniment mieux ce sujet que lui ? Une troisième raison a dû jouer. Galtier, aussi rebelle qu'il est possible de l'être aux manies intellectuelles de son temps, n'en avait pas moins certains de ses tics. Il ne résista jamais, par exemple, au plaisir de rappeler qu'Untel avait redoré son blason en épousant la banque juive, ou que M. Dupont-Durant se nommait en réalité Silberstein.

Ces scories d'un antisémitisme narquois, assez commun dans la bourgeoisie parisienne depuis l'« Affaire », Galtier-Boissière ne souhaitait certainement pas qu'elles apparaissent au moment où commençait en Allemagne le long, l'atroce cauchemar du peuple d'Israël, et qu'en France on pouvait lire, sous la plume du professeur Montandon, que le juif « sent le rance » (1).

Aussi, le « Crapouillot » de Raymond Dior est-il avant tout une réponse aux increvables bobards, aux indestructibles légendes forgées contre les juifs, des crimes rituels aux « Protocoles » (2).

Puis, il y eut Auschwitz.

Longtemps après, il fut impossible de parler des juifs — à moins d'être juif soi-même, et encore ! — sans qu'on vous prête immédiatement les plus sombres nostalgies. A croire que l'absurdité et la cruauté de l'antisémitisme, l'imbécillité des antisémites avaient hissé les juifs au-dessus des catégories humaines. Le martyr les avait tous rendu beaux, purs et sans taches. Certains « goïm » se croyaient même obligés d'en rajouter. On vit ainsi un grand oiseau triste, perché à l'Académie, consacrer un volume à l'« honneur d'être juif ».

Non, monsieur le grand oiseau triste, ce n'est pas un honneur. Ce n'est pas non plus une honte, comme vous sembliez le penser il y a si longtemps, quand vous collaboriez à l'« Action française » : il y a des savants, des poètes, des artisans, et même quelques académiciens juifs ; il a des maquereaux,



Frontispice du « Crapouillot » de 1938.

des putains, des assassins et des voleurs juifs. En somme, il y a du pire et du meilleur, comme disent les concierges, à qui l'on devrait décerner un prix Nobel collectif du bon sens.

Faut-il donc des précautions spéciales, des ménagements particuliers pour évoquer l'action des juifs dans la vie nationale, leur poids politique, leur rôle économique, culturel ?

La réponse est oui, si l'on en juge aux difficultés que nous avons rencontrées dans la réalisation de ce « Crapouillot ». Sur plus de cinquante personna-

lités auxquelles nous avons proposé de parler des juifs, comme bon leur semblait, avec la garantie d'une liberté crapouillotesque, une quinzaine seulement daignèrent répondre — et la plupart pour décliner notre offre, en invoquant les meilleures raisons du monde. Seuls deux ou trois courageux — tout de même ! — avouèrent tout crûment qu'ils ne souhaitaient pas se « mouiller ». Précisons que dans le dégonflage, juifs et non-juifs firent à peu près jeu égal...

*
**

Nous pouvons pourtant ouvrir ce dossier d'une âme légère, plus légère que celle de Galtier en 1938, parce que deux événements capitaux se sont produits depuis.

Le premier est la naissance de l'Etat d'Israël. Depuis deux mille ans, le juif errant encomrait la mémoire collective. Il était plaint et craint. Il avait d'abord subi le châtement d'un crime inexpiable, le déicide. Puis, à la naissance des nations, connu la honte du sans-patrie. Il rassembla sur sa tête — c'est un fait unique — les malédictions du patriote et du socialiste, du clérical et de l'athée. Il était lâche, sournois, paresseux.

Des juifs sont venus, qui accomplirent l'antique promesse : « l'an prochain à Jérusalem ». Sortis du ghetto, ils se firent paysans, soldats, administrateurs. Ils démontrèrent que l'usurier à l'échine courbée pouvait faire un citoyen et se battre sur sa terre.

Malheureusement, cette résurrection — d'autres diront cette réhabilitation — s'accompagna, de la part des grandes puissances, de magouilles « hénaurmes ». On lira notamment, dans notre chapitre sur la naissance d'Israël, l'invraisemblable double jeu de Roosevelt accordant un jour aux Arabes ce qu'il a promis la veille aux juifs et vice versa. Les responsabilités de l'URSS, de l'Angleterre et, à un moindre degré, de la France dans la naissance du conflit au Proche-Orient, sont à peine moins fortes.

Le second événement concerne plus directement notre pays. Ce fut, après l'indépendance du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie, l'arrivée en métropole

de plusieurs dizaines de milliers de juifs sépharades. A l'heure où se posent de façon aiguë les problèmes d'immigration et d'assimilation, il serait peut-être utile de méditer sur la capacité du peuple français, si souvent taxé de xénophobie, à accueillir en quelques années cette masse d'hommes et de femmes de religion et de mœurs différentes. Peut-être aussi à réfléchir sur l'aptitude de ces juifs rapatriés à se faire une place au bercail sans bousculer personne.

Epargnés par la persécution nazie, le plus souvent religieux et traditionalistes, ces nouveaux arrivants ont modifié l'image convenue du juif. Il faut une sacrée largesse de vue pour mettre dans le même panier les merguez et le caviar, Enrico Macias et le baron Guy. Depuis vingt ans, la France découvre ainsi de « nouveaux juifs ». Ils portent en sautoir l'étoile de David, repeuplent les synagogues, les associations communautaires, les restaurants casher ; ils manifestent pour Israël. On peut trouver cela horripilant ou sympathique. C'est du moins une attitude sans ambiguïté : ces juifs-là ne laissent plus à autrui le soin de les définir. Ils acceptent ainsi d'être considérés pour ce qu'ils sont et pour ce qu'ils font.

Et c'est en cela que ce « Crapouillot » diffère sans doute le plus de celui de Dior. On y traite des juifs, de leurs vices et de leurs vertus, de leurs grandeurs et de leurs petitesesses comme on le ferait de ceux des Corrèziens, comme nous l'avons déjà fait de ceux des Corses (3).

Nous pensons que nos lecteurs — juifs ou non — y découvriront quelques sujets d'étonnement, quelques raisons de sourire et, pourquoi pas, quelques motifs d'exaspération.

Car, comme le dit dans ces pages Alphonse Boudard, on a fait un grand pas quand on peut s'engueuler sans arrière-pensées.

Yannick BOURDOISEAU

(1) « Comment reconnaître le juif », Paris, 1939.

(2) Les « Protocoles des Sages de Sion ». Pseudo-« projet de domination juive du monde » élaboré, puis diffusé par la police tsariste au début du XX^e siècle. Régulièrement réédité, de nos jours, dans certains Etats arabes.

(3) Les Corses, « Crapouillot » n° 64.



Le mortier Davidka, version israélienne du « Crapouillot » (1948).

HISTOIRE DES JUIFS DE FRANCE

par **Pierre CHAUNU**
de l'Institut



La « synagogue voilée » de la cathédrale de Strasbourg. Pour l'homme du Moyen Âge, le juif est un témoin méprisé, mais nécessaire.

COMMENT survoler en quelques feuillets deux millénaires de l'histoire la plus complexe, la plus mystérieuse et pourtant la mieux étudiée, la plus tragique sans nul doute ? Serais-je le préposé aux missions impossibles ? Naturellement, avant de céder à cette requête déraisonnable, je me suis battu comme un beau diable, j'ai énuméré dix historiens amis infiniment plus compétents et à qui je dois mon peu de science. On m'a fait observer que ces amis étaient juifs et qu'il fallait dans ce numéro un certain équilibre entre juifs et non-juifs, entre regards du dedans et regards du dehors. J'ai compris que refuser serait manquer au devoir de l'amitié. Je dédie donc ces lignes maladroites à mes petits camarades

israélites du petit-lycée et du lycée de Metz, de 1930 à 1938, aux survivants et à la mémoire de ceux qui nous ont précédés depuis longtemps sur l'autre rive de la totalité du temps écoulé mué en éternité.

Il me semble qu'à l'intérieur de la spécificité française il existe une surspécificité des juifs français qui résulte d'un destin unique, l'espace français ayant écrit en traits appuyés ce que fut le destin des juifs au sein de la chrétienté.

Première remarque, l'identité juive dépasse dans la durée l'identité nationale française. La conscience nationale balbutie au XIII^e, on ne peut parler d'une claire conscience avant le XV^e.

Comme l'identité chrétienne, l'identité juive est portée par une longue mémoire ; elle est en outre plus vive.

Les juifs inquiètent par leur savoir

Repliés sur le livre, peuple de l'herméneutique vivante, les juifs non seulement ont su garder, étendre et approfondir le privilège d'un commun accès à l'Écrit, mais ils ont aussi conservé sinon l'usage exclusif du moins l'accès aisé, quasi quotidien à la langue. On découvre chaque jour une plus grande familiarité, et plus générale, avec l'hébreu depuis une Palestine demeurée bilingue (hébreu, araméen) à l'époque du Christ. Les juifs ont donc un accès privilégié à la tradition commune. Même quand on affecte de le dévaloriser, les juifs inquiètent par leur savoir. Les chrétiens ont besoin de la science juive de l'Écriture, mais ils redoutent l'exégèse talmudique. Les deux théologies cousines sont donc condamnées depuis le schisme à une imbrication conflictuelle. Les juifs pouvant se passer plus facilement des chrétiens que les chrétiens des juifs. Cette assymétrie des dépendances inégalement réciproques jointe au déséquilibre numérique monte le piège de la violence et de la rage exclusive puis destructrice. Il est presque surprenant qu'il ait fallu plus d'un demi-millénaire pour qu'il fonctionne si parfaitement.

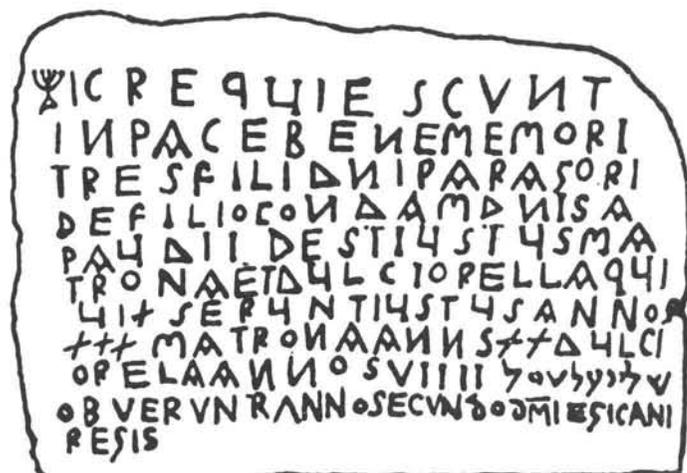
Voilà pour le général, venons-en au particulier.

La France est à cheval sur deux, voire trois, grands systèmes culturels. La France est aussi le seul pays d'Europe où les deux grandes branches du judaïsme, où les deux rameaux de la diaspora se mêlent et réapprennent à cohabiter, sépharades dans la France d'Oc renforcés par l'annexion de l'Algérie, ashkenazes par l'Alsace et la Lorraine thioise. Mais l'histoire juive de l'Est est d'abord d'Empire puisque la lente intégration de cette Lotharingie médiane au royaume ne se fait qu'entre le XVI^e et le XVIII^e siècle.

L'évolution des statuts et des rapports au sein de la chrétienté en France reproduit l'évolution générale, avec cette particularité que la précocité d'une forme plus efficace d'Etat multiplie, massifie et concrétise ce qui est ailleurs plus diffus. L'Etat ne fait que ce que la société lui demande mais au moment du rejet, il prête aux mauvaises pensées son bras séculier, il diminue l'étendue des refuges, des protections, des repentirs. Le climat est bien connu. Cohabitation sans trop de drames jusqu'au milieu du XI^e, détérioration insidieuse de 1050 à 1250, pression,



Ce couple du XIV^e siècle porte sur ses vêtements un cercle d'étoffe jaune, la « rouelle », signe distinctif des juifs médiévaux.



Inscription funéraire juive du VII^e siècle, relevée à Narbonne : « Ici reposent les enfants de Paragorus, fils de Sapaudus. »

persécution, expulsion, fin XIII^e et tout au long du tragique XIV^e.

Etat juridique, procès du *Talmud*, la statuaire de la synagogue voilée, je n'ai pas à refaire l'histoire de l'antijudaïsme militant du temps des croisades mais deux dates émergent, 1306 et 1394. Les premières restrictions datent du règne de Saint-Louis, la répression anticathare aura joué, de lourdes exactions fiscales scandent le règne de Philippe le Bel, les juifs porteront le poids de la première ébauche d'un Etat de finance, la mauvaise conjoncture du XIV^e fait le reste. La mesure d'expulsion de 1306 n'a été ni totale ni définitive. Les mauvaises récoltes, les épidémies, la peste à partir de 1348 et la guerre vont rendre de plus en plus précaire une convivialité ébréchée. L'édit de Charles VI de 1394 achève des communautés malades éprouvées par les violences périodiques de l'environnement chrétien de moins en moins tolérant. L'édit de 1394 ferme le premier chapitre. Malgré la grande *matanza* de



La faculté de Montpellier devra son essor aux médecins chassés d'Espagne. Cette gravure du XIV^e siècle représente trois « mandarins » juifs, Halyabbas, Ysaac et Constantin.

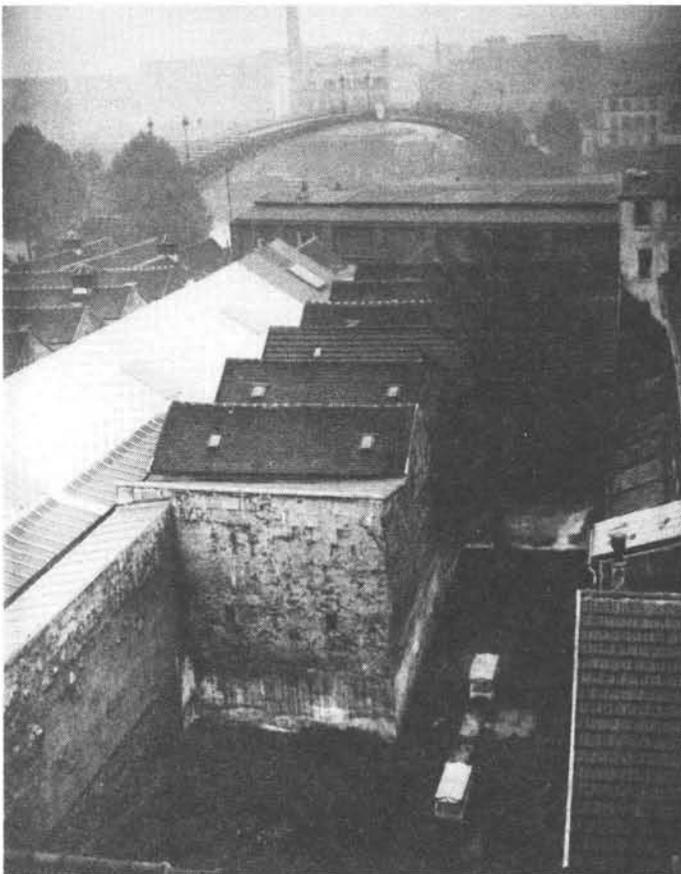
1391, l'Espagne reste pour peu de temps plus accueillante. Les juifs du Midi se réfugieront sous la protection du pape en Avignon et de l'autre côté des Pyrénées où l'*Hispania judaica* vit ses derniers beaux jours. Juridiquement, il n'y a plus de juifs en France. De toutes les expulsions dont les communautés juives ont été victimes, celles-ci, en raison de la précocité, de la puissance et de l'efficacité de l'Etat a été la plus radicalement extirpatrice. Elle n'a pas laissé derrière elle comme en Espagne et au Portugal des réseaux de *novos cristaos*, des christiano-judaïtés converties, *marranes*. La rigueur des chiffres le montre, la reconstitution d'une France juive après la persécution, l'expulsion du XIV^e siècle a été lente, tardive.

L'intégration des sépharades du Sud-Ouest était pratiquement achevée en 1789. Seule gêne : le privilège devait être renouvelé

à chaque règne. Sous Louis XV, quelques Bayonnais avaient même pensé obtenir l'emploi officiel du mot juif. La nation par le vote de la Constituante accorde le titre non précaire, perpétuel, le privilège royal renouvelable et remplace le pudique « Portugais » par un « juif » sans détour. J'en emprunte la démonstration à Gérard Nahon.

Le second décret de 1791 étend aux juifs d'Alsace et aux Messins la mesure prise en faveur des « Portugais » et des Avignonnais.

A la différence des « Portugais » du Sud-Ouest, les juifs d'Alsace connaissent des entraves au droit de propriété de la terre notamment, ils sont pauvres, besogneux, ils vivent à l'écart. La Révolution leur aura permis de s'aligner d'un seul coup sur la position des sépharades dont ils découvriraient non sans quelque méfiance les privilèges mais aussi les concessions.



A Paris, 44 rue de Flandres, seules deux tombes subsistent d'un cimetière juif désaffecté en 1810.

En 1890, l'intégration est achevée

Le passage de l'antijudaïsme à l'antisémitisme s'est produit une première fois dans l'Espagne des statuts de pureté de sang au XVI^e siècle, mais la forme moderne de l'antisémitisme accompagne l'émancipation au XIX^e siècle. Le mot qui cerne la chose apparaît pour la première fois en allemand sous la plume de Wilhem Marrs en 1880 avant de s'acclimater en moins de dix ans en français, en anglais et dans toutes les langues européennes.

En 1890, l'intégration respectueuse de la différence de 65 000 à 70 000 israélites (le changement de vocable a sa signification), de juifs donc émancipés, est heureusement achevée. Et sans être totalement à l'abri — l'affaire Dreyfus le montre —, la société française résistera assez bien aux vents venus de l'Est. Pendant toute cette période (1890-1940), la communauté israélite française fonctionne comme un refuge, un catalyseur d'émancipation assimilatrice pour les victimes des persécutions des confins occidentaux de la Russie et des secousses de l'Europe danubienne. Le passage de 65 000 à 300 000 de 1890 à 1935-40 ne doit rien à la fécondité des juifs français qui se sont alignés sur la catastrophique dénatalité française mais tout à l'immigration refuge des ashkénazes de l'Europe de l'Est dont la situation, en dépit de la parfaite réussite allemande jusqu'en 1930, ne cesse de se dégrader.

L'occupation nazie libère quelques forces mauvaises (qui, en vase clos, étaient parfaitement contenues) et place la France en position intermédiaire entre les pays qui ont réussi le sauvetage (Danemark) et ceux qui ne se sont guère opposés (Pologne).

Mais il y a une certaine injustice à ne pas tenir compte des ordres de grandeur, des forces en présence, des enjeux et des moyens disponibles (pour le Danemark, étroitesse du Sund, petit nombre et proximité de la Suède). Il n'en demeure pas moins que les pertes sont terribles (près de 50 %), particulièrement sévères parmi les derniers arrivants, les plus démunis, les moins intégrés, plus facilement repérables. L'occupation nazie intervient au moment où les juifs français ont pratiquement conduit à bien l'assimilation à la nation française, en moins de cinquante ans, d'une masse deux fois plus nombreuse (200 000 pour 100 000, pour atteindre le niveau des 300 000 d'avant-guerre). La vieille communauté israélite française, le noyau des pionniers de l'émancipation réussie auront joué avec succès le rôle de catalyseur.

L'opération réussie avec les ashkénazes de l'Est, les rescapés du génocide l'ont réitérée avec les communautés sépharades d'Afrique du Nord victimes de la décolonisation et des flambées d'intolérance islamique. L'assimilation intégratrice de 300 000 réfugiés sépharades (généralement pieux) d'Algérie, de Tunisie et du Maroc s'est faite en à peine plus de dix ans. Il est vrai que le terrain était préparé par une parfaite connaissance du français et une préaccoutumance aux lois, us et coutumes de la nation française. Ce qui aboutit au paradoxe suivant : en dépit de la trop faible fécondité du noyau assimilateur, la communauté israélite française atteint tant en chiffres absolus que relatifs avec 550 000 à 600 000 âmes un niveau sensiblement égal, voire supérieur au niveau d'avant le génocide hitlérien. Et cela en dépit du développement de l'Etat d'Israël qui aurait pu faire perdre à la France le bénéfice de cette émigration. Naturellement, si les niveaux sont au moins identiques, la composition est différente. Les sépharades ont retrouvé au sein de la communauté israélite française la place qu'ils avaient au Moyen Age avant l'édit d'expulsion de 1394, d'un placement du point d'équilibre que symbolise le grand rabbin Sirat succédant à Jacob Kaplan.

Nous sommes inséparables

Ce survol achevé, j'en ai bien conscience, ne dit rien de l'essentiel. La France n'a pas toujours été la douce France pour la totalité de ses enfants. Les Français de confession israélite ont de bonnes raisons d'être plus sensibles que les autres à

l'injustice. Il appartient aux autres membres de la famille d'aider les Français de confession israélite à surmonter une légitime amertume. La persécution du XIV^e siècle y a été plus sévère, l'expulsion extirpatrice plus radicale que partout ailleurs, l'émancipation plus rapide et plus totale au XVIII^e à partir d'un refuge élitiste, le refuge *marrane* des « Portugais ». C'est la communauté « portugaise » sépharade qui conduit l'évolution prise en relais par les Alsaciens, dont le rattrapage au XIX^e est spectaculaire, tandis que les Avignonnais-Comtadins fournissent des cadres politiques à la République. Cette réussite, on ne peut le dissimuler, a été payée d'un certain appauvrissement spirituel, que corrige le refuge orthodoxe pieux et souvent hassidite de l'Est. Ce rôle de réanimateur spirituel est en partie tenu de nos jours par les nouveaux arrivants sépharades du Maghreb.

Dans la mesure où la France tire le meilleur de sa richesse multiple de son rôle de terre ouverte, de patrie d'accueil, de brassage, de mélange, de jaillissement, de refuge, il est clair que la petite communauté juive française a su pousser, dans ce domaine, le génie de la France à son point d'excellence. Les Français juifs ont, dans ce rôle, bien mérité de la patrie commune. Dire que les Français d'origine juive jouent proportionnellement à leur nombre un rôle suréminent c'est énoncer une tautologie ; constater que cette suréminence irrite ici et là les médiocres, c'est émettre une banalité.

Sans prétendre au rôle de devin, on peut, semble-t-il, prévoir que si une nouvelle poussée d'antisémitisme — surveiller attentivement le secteur de l'antisionisme — devait se produire, elle ne pourrait venir que du dehors et elle ne trouverait dans la société française actuelle, on peut l'espérer, que peu d'échos.

Il est vrai que les Français mesurent difficilement ce que fut la blessure. « Il reste, écrit Annie Kriegel, que la persécution et l'extermination des juifs en Europe ne peuvent être classées comme l'une parmi d'autres des grandes misères de la guerre. C'est autre chose... » Autre chose de se sentir trahi par la patrie commune, plus passionnément aimée, à laquelle on a tant sacrifié, autre chose d'être brusquement seul, comme celui qui va mourir avec, indélébile, la marque de la mise à part pour la solitude. Les Français de tradition israélite ont à jamais droit de la part de leurs compatriotes à un petit surcroît d'attention, à un peu plus d'amour. Ceux de mon âge et qui se souviennent l'admettront sans peine.



444. PARIS — Place des Juifs et Pointe Rivoli C. L. C.

A la Belle Epoque, la place Saint-Paul, au cœur du quartier israélite de Paris, s'appelait encore « place des Juifs ».

LE JUIF INCONNU

par Jacquot GRUNEWALD

LE Talmud imaginait à sa façon ces merveilleuses machines à voyager dans le temps. Ne raconte-t-il pas que Moïse, étudiant sur le mont Sinaï la Torah (1) qu'il allait enseigner à Israël, fut intrigué par les louanges que Dieu prononçait sur Rabbi Aquiba : « Présente-le-moi », implora Moïse. Le maître du temps et de l'espace le fit alors pénétrer dans l'académie où Aquiba ben Joseph enseignait trente siècles plus tard cette même Tora que lui, Moïse, allait promulguer à Israël. Las ! il ne comprit rien aux propos d'Aquiba. Quand un des disciples demanda : « Maître, d'où tiens-tu cette leçon ? — C'est, répondit Rabbi Aquiba, une loi que Moïse entendit sur le Sinaï. » Aussitôt, dit le Talmud (2), Moïse fut rasséréné.

Dès lors qu'on ne voudrait découvrir dans l'identité juive aujourd'hui que les traces du passé que conservent nos mémoires — la notion d'identité est consubstantielle à celle de continuité — on éprouverait un sentiment semblable à la réaction de Moïse, ne reconnaissant pas sa Tora dans le cours de Rabbi Aquiba. Apparemment, le peuple juif a beaucoup changé et le monde est surpris quelquefois de ne plus reconnaître « ses » juifs.

La chose est d'abord perceptible chez les antisémites. Pour eux, le juif était un être pleutre, incapable de tenir le soc d'une charrue, riche de ses magouilles dans la finance internationale. Ils s'aperçoivent aujourd'hui que dans l'Etat juif des réalisations prodigieuses ont été accomplies dans le domaine agricole. L'héroïsme et la compétence du soldat de Tsahal sont devenus légendaires en moins d'un demi-siècle (l'Etat d'Israël vient seulement de célébrer son 36^e anniversaire). Face à ses succès, la désastreuse incompétence des économistes d'Israël est criante.

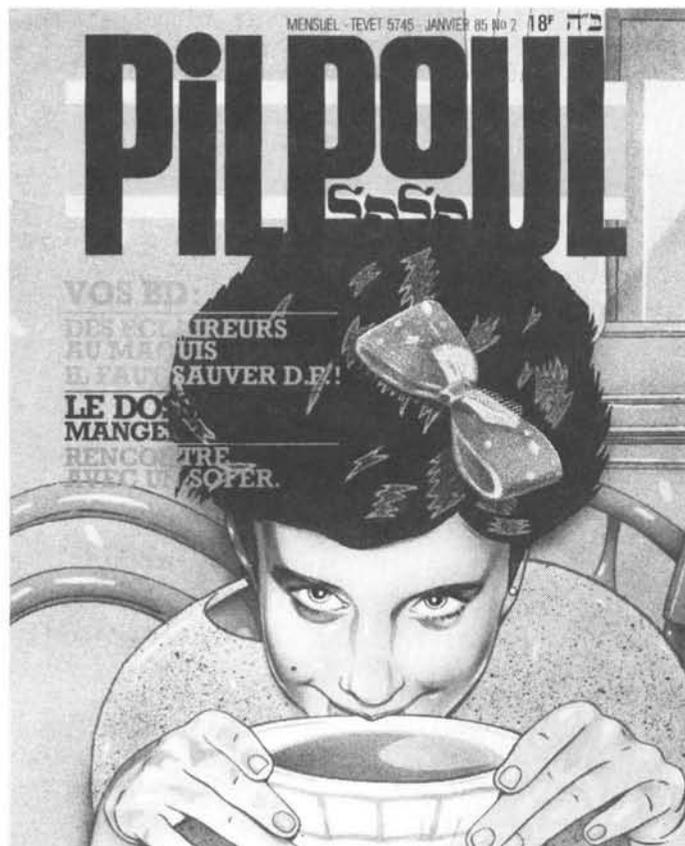
Dans le cas présent, on pourrait expliquer les contradictions entre les (mé)connaissances de l'antisémite et la réalité juive par le fait qu'il n'y avait rien de vrai dans l'appréhension qu'il avait du judaïsme. Plus troublant le fait que la réaction juive face à l'antisémite ne correspond plus du tout à ce qu'elle était il y a quelques décennies à peine. Au non-juif qui le raillait, il devait en remontrer par ses réussites universitaires, par une conduite irréprochable qui n'offrît pas de prise à l'antisémite. Grosso modo, ce sentiment a disparu. Le juif n' imagine plus aujourd'hui qu'il doit se comporter de façon exemplaire et discrète. On pourrait dire que l'identité juive selon Sartre a à peu près disparu

en 1985. Non seulement le juif ne se sent plus juif par la définition de l'autre. Bien plus ! ce que l'autre peut penser de lui et de son judaïsme lui est devenu à peu près indifférent. De ce point de vue l'antisémitisme n'est plus l'affaire des juifs. C'est une tare qui atteint le non-juif et le concerne seul.

Ce raisonnement qui n'est valable toutefois que dans les pays de liberté (car sur les terres marxistes et dans certaines régions arabes où les juifs sont les otages de l'Etat, l'antisémitisme continue à tuer) est dû avant toute chose à l'émergence de l'Etat d'Israël au lendemain de la plus grande tragédie qu'ait connue le peuple juif depuis la destruction du temple : le nazisme et la mise en œuvre de la « solution finale de la question juive en Europe ». Le nazisme a montré aux juifs que l'antisémitisme n'avait pas été exterminé, que le seul moyen de le combattre était de s'y soustraire ou de l'extirper physiquement. L'Etat juif d'Israël est de ce point de vue une solution à l'antisémitisme. Il ne constitue nullement (ou du moins il importe peu aux juifs qu'il puisse représenter) un argument logique contre la folie antisémite. La logique, a appris le juif, n'a aucune prise sur l'antisémitisme. Israël permet de fuir l'antisémitisme, il offre un moyen, dans une certaine mesure, de l'abattre physiquement.

Mais, d'autre part, Israël est bien plus qu'une réponse à l'antisémitisme qui ne détermine plus, en 1984, l'identité juive. Comme Moïse apprenant dans la vision talmudique que l'enseignement d'Aquiba ben Joseph était celui-là même qu'il avait recueilli au Sinaï, le juif découvre en Israël, selon ses sensibilités propres, la terre ancestrale qui peut satisfaire ses aspirations nationalistes, le pays de l'espérance messianique, le creuset où une société « alt-neu » liée par l'histoire et le destin confondus peut et doit fondre une nouvelle communauté d'hommes juifs, une communauté qui cesserait de subir passivement comme pendant vingt siècles d'exil la moquerie des rustres et les affronts des imbéciles. Une société nouvelle qui accepterait avec volontarisme d'être confrontée aux défis les plus insensés dans les domaines culturel, spirituel, militaire, scientifique et technologique.

Ce retour aux sources, l'histoire qui participe véritablement en 1985 de l'exode des Hébreux vers la terre biblique, ainsi que l'expérience de l'antisémitisme nazi, comme celle de l'hostilité qui se manifeste sous le vocable d'antisionisme, ont



Au sommaire de ce magazine destiné aux enfants juifs, un cours d'informatique, beaucoup de bandes dessinées... et un dossier sur la nourriture « casher ».

contribué à dessiner les lignes de force d'une nouvelle identité juive.

Dépassant le droit à l'égalité, elle réclame l'exercice souverain de la différence. Elle n'a que dédain et mépris pour les relents d'un antisémitisme dont on n'ose plus se réclamer et exige les moyens d'exprimer la spécificité juive. Si dans les siècles passés la spiritualité juive était suffisamment chère pour que ses adeptes préfèrent le martyre au renoncement, elle n'a guère provoqué, cependant, car les circonstances historiques ne s'y prêtaient pas, la manifestation fière et orgueilleuse d'une revendication juive. Celle-ci n'est plus dissociable, de nos jours, de l'identité juive même auprès de ceux qui n'ont du judaïsme ou d'Israël qu'une connaissance très floue. Mais si le phénomène d'acculturation juive est incontestable, il coexiste aussi avec un retour vers l'étude, y compris de la mystique juive dont les chercheurs juifs de la Wissenschaft, au début du siècle, dénonçaient alors le caractère fumeux et obsolète.

Le défi auquel le judaïsme — son influence culturelle comme la communauté juive, de Diaspora et d'Israël — va être confronté pendant ces prochaines décennies et qui marquera profondément son identité est strictement lié à l'évolution que nous avons évoquée.

Enfin, elle assure à la collectivité juive un splendide isolement. Victime d'une humanité cruelle, rescapé d'Auschwitz, le peuple juif découvre la vanité des propositions fraternelles qu'il avait faites naguère à la communauté des hommes. Et l'humanité, à son tour, comprend à la fois l'horreur où l'a conduite l'antisémitisme poussé à son paroxysme et les valeurs du judaïsme.

En même temps, habitant Israël ou liés à lui par des attaches chaque jour plus aimantes et étroites, les juifs constatent une nouvelle fois l'injustice dont ils sont victimes par le truchement, cette fois, de l'antisionisme politique. Il se confond avec la lâcheté des Etats libres que traduit l'attitude de l'ONU hostile à Israël et favorable, par le jeu des intérêts des blocs, à une kyrielle d'Etats totalitaires qui font le malheur de leur peuple.

Isolement donc, par le mépris délibéré face à l'antisémitisme d'hier et de combat contre l'antisionisme politique, isolement splendide dans la mesure où l'abandon, disons, officiel de l'antisémitisme conduit à la reconnaissance des valeurs juives qu'accentue encore le retour chrétien à ses sources bibliques. D'où la tentation pour la collectivité juive de se complaire dans cet isolement, d'abandonner le combat dont elle était le promoteur depuis Abraham en faveur de l'humanisme et du triomphe du droit. La déception qui a été celle de larges pans de la société devant l'antisionisme vers lequel convergent de nombreuses idéologies qui, à tort ou à raison, se réclament de l'idéologie de gauche a encore accru la méfiance de la communauté juive envers ces forces du progrès (sic) dans lesquelles elle pensait naguère trouver un allié naturel.

En peu de mots, le judaïsme est soumis aujourd'hui à la tentation de l'Etat (que les juifs s'identifient avec l'Etat d'Israël ou qu'ils expriment à son égard une solidarité plus ou moins vive). Tentation de l'Etat dans la mesure où Israël-l'Etat est le principal facteur de la nouvelle identité juive.

La question est de savoir si l'identité juive ne sera déterminée que par la raison d'Etat ou si le judaïsme saura se souvenir que dans l'Etat biblique il y a deux millénaires, la mission du prophète était de concilier la justice et la raison, le spirituel et le politique, l'universalisme — dans l'espoir messianique déjà clamé il y a vingt-cinq siècles — et l'égoïsme des nations. Nul, sans doute, ne peut prédire aujourd'hui si entre le prophète, héraut de la culture juive, et l'Etat, expression de l'expérience juive, la rencontre ou le heurt permettront, ces prochaines années, de privilégier de façon très distincte l'une ou l'autre tendance.

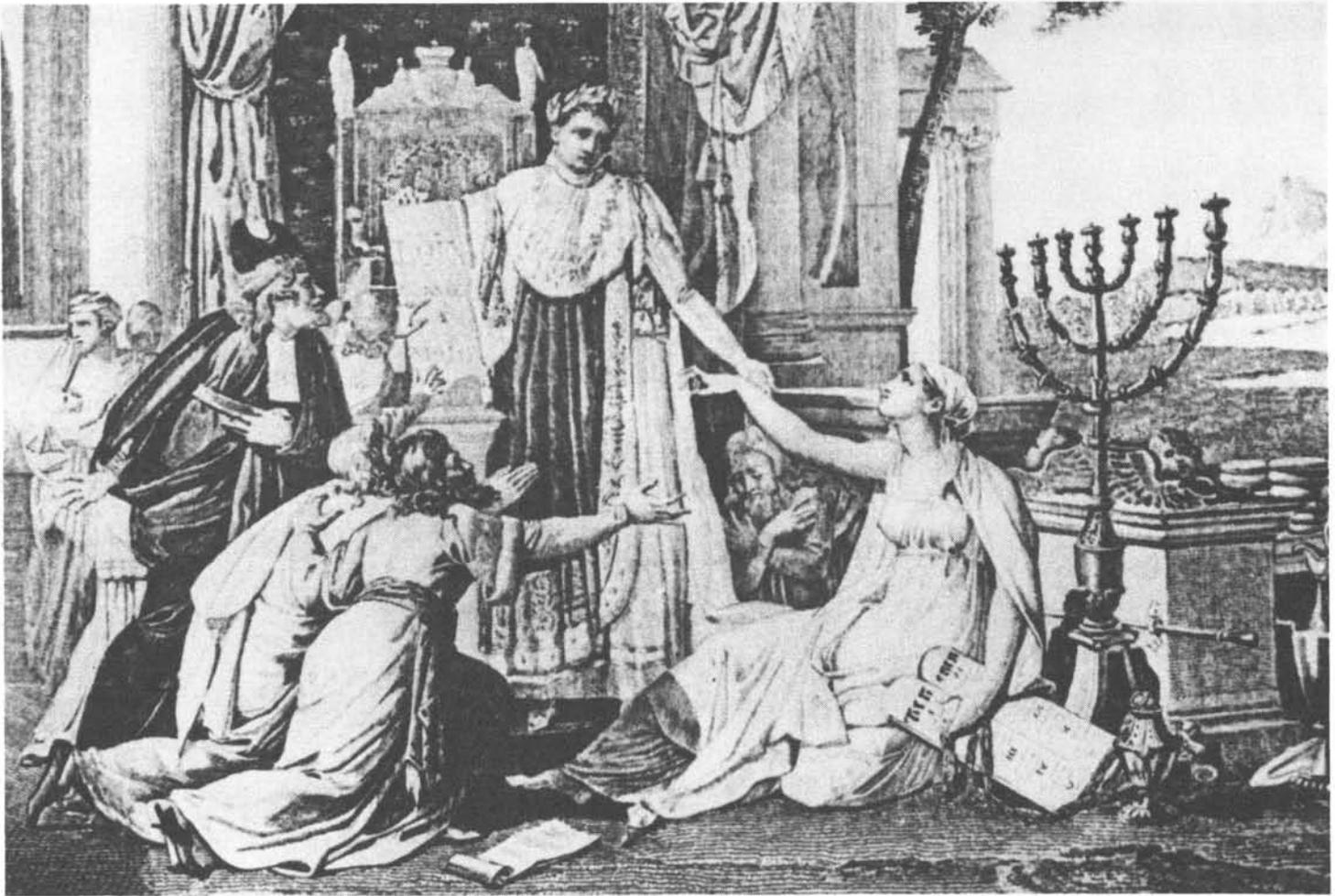
(1) Ce mot hébreu, qui signifie « enseignement » désigne l'ensemble de la révélation divine : Torah du Sinaï, donnée à Moïse, Torah écrite — la Bible — Torah orale (NDLR)..

(2) Mena'hoth, 29 b.

L'intégration des juifs

HEUREUX COMME DIEU EN FRANCE ?

par François FAVEROLLES



« Napoléon le Grand rétablit le culte des israélites le 30 mai 1806 ». Mais, dans l'esprit de l'Empereur, corps intermédiaires et statuts particuliers doivent disparaître devant le pouvoir d'Etat.

UN peu plus de 700 000 juifs vivent aujourd'hui en France. Citoyens à part entière, ils constituent la plus importante communauté juive d'Europe occidentale, la troisième de la Diaspora après celle des Etats-Unis (5 776 000) (1) et de l'URSS (2 678 000) et arrivent bien avant celles de Grande-Bretagne (410 000) de Roumanie ou de Hongrie (80 000) d'Italie ou d'Espagne (30 000). Pour toutes ces communautés, les juifs français sont un sujet d'étonnement observé avec un curieux mélange de fascination et de réprobation, d'admiration et d'inquiétude. A la différence de ce qui s'est passé un peu partout dans le monde et notamment dans

les pays anglo-saxons, l'émancipation « à la française » s'est en effet accompagnée durant très longtemps d'une érosion continue des structures collectives autres que religieuses. Les particularismes se sont estompés, les différences ont été atténuées. En réussissant leur intégration, les juifs de France ont ainsi souvent perdu leur culture spécifique. Pour mieux assumer leur identité française, beaucoup d'entre eux sont passés de l'intégration à l'assimilation. Ils n'ont pas été seulement « incorporés » mais « absorbés » par la société française.

Voulue par tous les régimes qui se sont succédé en France depuis la Révolution, à l'exception de celui de Vichy, cette assimilation, dont l'ampleur surprend les communautés étrangères, est aujourd'hui remise en question. Certains juifs de France

(1) « *American Jewish Yearbook* », 1978.



LETTRES PATENTES DU ROI,

SUR un Décret de l'Assemblée Nationale, portant que les Juifs, connus en France sous le nom de Juifs Portugais, Espagnols & Avignonois, y jouiront des droits de Citoyen actif.

Données à Paris, au mois de Janvier 1790.

LOUIS, par la grace de Dieu, & par la Loi constitutionnelle de l'État, **ROI DES FRANÇOIS** :
A tous présens & à venir ; **SALUT**. L'Assemblée Nationale a décrété, le 28 Janvier présent mois, & Nous voulons & ordonnons ce qui suit :

L'essai de l'abbé Grégoire sur « La régénération physique, morale et politique des juifs », paru à Metz en 1787, fut « La case de l'oncle Tom » des Israélites. Trois ans après sa parution, Louis XVI en faisait par lettres patentes des « citoyens actifs ».

dénoncent avec vigueur ceux qui ont renoncé au judaïsme pour adopter les valeurs d'une société qui, paraît-il, ne les a jamais acceptés ou compris. « Un juif assimilé, explique Bernard-Henri Lévy, est quelqu'un qui prend les risques de l'aliénation maximale. C'est quelqu'un qui s'expose à être un jour ou l'autre une simple chose parmi les choses. Un être totalement chosifié. A totale disposition de l'antisémitisme et de son regard. Par rapport aux dernières années, aux dernières décennies même, la nouveauté, ajoute-t-il, c'est que des jeunes juifs reviennent au judaïsme et assument celui-ci avec une fierté nouvelle. Dans cette jeunesse-là, je me reconnais. Français et juif, je crois encore possible d'adhérer à mon identité juive tout en demeurant, comme cela a toujours été le cas, un citoyen comme les autres. »

Cette revendication traduit les embûches d'une intégration qui, pour être mieux réussie que partout ailleurs, n'en a pas moins toujours été délicate et connaît, en 1985 encore, des difficultés pour harmoniser, dans une structure étatique à vocation universaliste, la volonté particulariste de certains éléments et l'assimilation totale revendiquée par d'autres.

Louis XVI émancipe les juifs

On ne peut pas dresser un bilan de cette intégration et chercher à comprendre ses tendances sans revenir en arrière pour connaître les courants qui ont marqué son histoire, sans tenir compte aussi des vagues successives d'immigration qui ont ponctué son évolution et donné à la judaïcité française son caractère si particulier, indissociable de notre histoire nationale.

La France et les territoires qui la formèrent occupent en effet une place à part dans l'histoire du judaïsme. C'est dans nos plus anciennes provinces que se constituèrent les premières communautés juives du Moyen Âge. C'est au milieu d'elles qu'apparut l'institution du rabbinat. C'est en Provence que naquit la Kabbale. Ce sont nos rois qui multiplièrent les mesures discriminatoires et les décrets d'expulsion à l'origine des grands exodes vers l'Europe centrale, mais c'est aussi la couronne de France qui offrit le plus souvent protection et privilèges ; c'est Napoléon I^{er} qui consacra le statut confessionnel des juifs et créa la hiérarchie consistoriale. Mais l'événement le plus marquant, celui dont le retentissement demeure le plus considérable dans l'histoire des populations juives depuis deux siècles, ce fut incontestablement le vote par lequel en 1791 l'Assemblée constituante accorda l'émancipation à tous les juifs de France. Le décret, l'un des derniers signés par Louis XVI, ne brisait pas seulement un étau forgé par des siècles de ségrégation : il offrait aux juifs une patrie, une citoyenneté. Du jamais vu !

La communauté juive de France était ainsi la première à connaître une émancipation libératrice garantie par l'égalité des citoyens sans distinction de religion. Sans que soit exigé, selon l'expression d'Henri Heine, un « ticket d'entrée », c'est-à-dire la conversion. L'Etat ne connaissait plus qu'une seule sorte de Français. A part entière. Avec les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs. Stanislas de Clermont-Tonnerre, l'un des plus actifs artisans de la loi, avait énoncé haut et clair la règle du jeu de cette égalité civile : « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux juifs comme individus » avait-il proclamé à la tribune de l'Assemblée. « Il faut méconnaître leurs juges, ils ne doivent connaître que les nôtres : il faut

refuser la protection légale au maintien des prétendues lois de leur corporation juïdique. Il faut qu'ils ne fassent plus dans l'Etat ni corps politique, ni ordre. Il faut qu'ils soient individuellement citoyens. S'ils ne veulent pas l'être, qu'ils le disent et alors qu'on les bannisse. Mais ils ne le disent pas. » Pour certains juifs comme Jacques Kupfer, dirigeant français du Bétar, la formule apparaît aujourd'hui comme une phrase typique de l'antisémitisme de gauche mais, à l'époque, cette émancipation « à la française » avait fait naître un immense espoir, porté dans toute l'Europe occidentale par les armées de la République avant d'être freiné par les gouvernements de la Sainte Alliance.

En Allemagne, en Autriche, en Italie, en Suisse, l'émancipation ne devint vraiment réelle qu'aux alentours de 1870 et même la libérale Angleterre n'admit les juifs à la Chambre des communes qu'en 1857. Seule la France, loin de ces réserves et de ces réticences, demeura fidèle à ses engagements. Les Bourbons ne remirent pas en question les droits octroyés aux juifs et le processus de libéralisation trouva sa forme définitive avec la monarchie de Juillet, durant laquelle disparurent les dernières marques d'ostracisme...

Etre « comme les autres »

Ressentie comme un droit, l'intégration fut alors aussi comprise comme un devoir ; celui de vivre, de travailler avec les autres. « Etre comme les autres » devint tout au long du XIX^e siècle l'un des objectifs essentiels pour beaucoup de juifs de France. Pour sortir de l'isolement, pour participer aux activités économiques et sociales, pour contribuer à l'essor d'un pays devenu le leur, les familles juives cherchèrent à élever leur niveau culturel et celui de leurs enfants.

Ce fut le but des « sociétés d'encouragement au travail » patronnées par des notables juifs et des premières écoles primaires de la communauté. Créées bien avant que l'enseignement fût rendu obligatoire et gratuit, celles-ci réservaient, notamment en Alsace, une large place à l'étude du français. En quelques décennies les juifs, surtout ceux des villes, devinrent les habitants au sens complet du terme, des individus qui, selon l'expression de Maurice Le Lannou, n'étaient plus « désolidarisés de leur environnement ». Les préfets chargés d'observer les progrès de ce brassage notèrent à l'époque, dans leurs rapports, les modifications sensibles intervenues dans le comportement de nombreux juifs. Les plus aisés adoptaient les modes vestimentaires, les habitudes alimentaires, les formes de loisirs de la classe sociale à laquelle ils appartenaient. Les enfants recevaient des prénoms chrétiens, les colporteurs interroquaient leurs périples et devenaient des commerçants ayant pignon sur rue ; l'éventail des professions exercées s'ouvrait de plus en plus. A tous les niveaux de la vie sociale, la confiance s'établissait et se renforçait d'année en année.

Si la vieille aristocratie provinciale gardait encore farouchement fermés ses salons, la société dans son ensemble ouvrait largement ses portes aux juifs. Dès la monarchie de Juillet, ceux-ci accédaient à toutes les fonctions de la politique, de l'administration, de la finance, du commerce et des arts. On trouvait des juifs présidents de conseil des prudhommes, capitaines de la garde nationale, magistrats, officiers, conseillers municipaux. Qu'ils fussent élus, nommés ou promus, ils avaient partout l'estime de leurs concitoyens qui n'hésitaient pas à en faire leurs représentants, non seulement dans les régions de l'Est, mais aussi bien dans des départements à très faible représentation juive comme l'Indre-et-Loire, par exemple, qui dès 1872, envoyait Isaac Crémieux siéger à la Chambre des députés.

Devant le succès de cette « francisation », certains juifs commencent à s'inquiéter. L'identité juive n'est-elle pas

menacée ? Deux conceptions de l'intégration vont dès le milieu du XIX^e siècle s'opposer et développer leurs divergences durant plus de cent ans.

Les juifs orthodoxes ne retiennent, dans l'intégration, que la liberté de conscience. Ils souhaitent conserver au judaïsme une dimension nationale avec ses particularismes, ses mœurs, ses traditions et se situent volontairement en retrait de l'environnement social, économique et politique.

Les juifs libéraux, « partisans » au contraire d'une intégration plus complète, se convertissent au progrès. Sans renoncer totalement à leur identité, ils ne gardent du judaïsme que ses aspects strictement religieux. Ils deviennent des Français de confession juive.

La réussite de cette intégration, beaucoup plus sensible dans les villes qu'à la campagne, va très rapidement modifier l'implantation géographique des communautés juives de France. Cantonnée longtemps en quelques points de l'Hexagone, la plus grande partie de la judaïcité française, encore rurale à la fin du premier Empire, choisira de s'urbaniser. Elle le fera plus tôt et plus vite que l'ensemble de la population.

Alors qu'à la fin du XIX^e siècle, un tiers seulement des Français habite les villes, 94 % des juifs s'y sont déjà établis. Le fait qu'ils soient rarement propriétaires terriens a sans doute facilité le mouvement, mais le désir de rompre avec l'environnement, parfois pesant, des petites localités n'y est sans doute pas non plus étranger. Abandonner le village, c'est une manière de s'intégrer à la société en rejoignant l'anonymat des grandes



Drumont « bouffe du juif ». Caricature de Léandre.

cités. Le processus s'est naturellement développé avec la perte de l'Alsace et de la Lorraine dont les populations juives, profondément patriotes et fidèles à la France, sont venues nombreuses s'installer dans les villes, mais il a débuté aussi beaucoup plus tôt comme en témoignent les chiffres des recensements qui, jusqu'en 1872, comportent une question sur l'appartenance religieuse. Ils font apparaître de façon très nette l'attrait exercé par les grandes villes et tout particulièrement par

Paris. 550 juifs vivaient dans la capitale à la veille de la Révolution, 2 700 sous l'Empire, 8 000 au début du règne de Louis-Philippe, 20 615 lors du recensement de 1866. Par rapport à l'ensemble de la population juive de France, la judaïcité parisienne d'origine essentiellement ashkénaze et qui vient en majorité d'Alsace-Lorraine est ainsi passée de 7 % en 1808 à 25 % en 1866 pour atteindre 51 % en 1872. Le consistoire central qui, à la fin du siècle, dénombre ses administrés dans la région parisienne, répertorie 43 356 juifs en 1891 et 45 575 en 1897.

Cet accroissement de la population juive dans la capitale qui regroupe, dès la fin du siècle, plus de la moitié de la judaïcité française, n'est pas due à la seule migration des juifs provinciaux. Elle résulte aussi d'une forte immigration étrangère nettement plus importante en milieu juif que dans l'ensemble de la société.

Les cousins venus du froid

La communauté juive, qui demeurera très minoritaire et n'atteindra jamais 1 % de la population nationale tout au long du XIX^e siècle, n'en aura pas moins doublé sous la pression continue de cette immigration. La composition de la judaïcité parisienne, devenue la plus importante de France, en sera notamment profondément modifiée.

Un minutieux travail de recherches entrepris sur les registres de mariage du consistoire de Paris et sur ceux du recrutement de l'armée, par le professeur Doris Bensimon qui enseigne la sociologie d'Israël et du judaïsme, permet de fixer le point de départ de cette immigration et d'en mesurer l'importance à ces différentes étapes. « En 1872, indique-t-elle, 60,5 % des juifs parisiens sont nés en France et 23,5 % à l'étranger. Pour 16 % le lieu de naissance n'est pas indiqué. Treize ans plus tard, la proportion des juifs étrangers passe à 31 % ; en 1905 elle s'élève à 45 %. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, elle franchit le cap des 50 % pour atteindre 75 % à la fin des années trente. »

Comme si chaque phase d'harmonie était nécessairement suivie par des événements remettant tout en question, cette immigration galopante pose dès la fin du siècle dernier le problème, sans cesse renouvelé depuis, d'une double intégration : à la communauté juive existante d'une part, à la société française d'autre part. La seconde sera souvent plus facile à réaliser que la première.

Jusqu'à l'aube de la III^e République, les Allemands et les Autrichiens constituaient le groupe le plus important de ces immigrés. Ni pauvres, ni réfugiés, ne fuyant ni la misère ni les persécutions, ils s'étaient installés en France par affinité, pour des motifs commerciaux ou des raisons familiales. Leur profil socio-professionnel était assez proche de celui de leurs coreligionnaires français. Mais, dans les dernières décennies du XIX^e siècle, cette colonie allemande et autrichienne allait perdre sa position dominante au profit des juifs d'Europe orientale. Par rapport au flux général des réfugiés qui fuyaient à cette époque les pays de l'Est, « l'immigration juive étrangère en France est relativement faible, explique Doris Bensimon, mais pour la formation de la judaïcité française, l'arrivée de ces immigrants est un fait capital. Craignant l'antisémitisme, leurs coreligionnaires installés en France depuis plusieurs générations leur réservaient un accueil pour le moins mitigé. Deux groupes antagonistes se formaient : celui des israélites, français de vieille souche, celui des immigrés venant surtout d'Europe orientale ».

Jusqu'ici la communauté juive en France n'avait connu que des querelles de famille entre les orthodoxes voulant conserver au judaïsme son intégrité et les assimilés qui petit à petit s'en

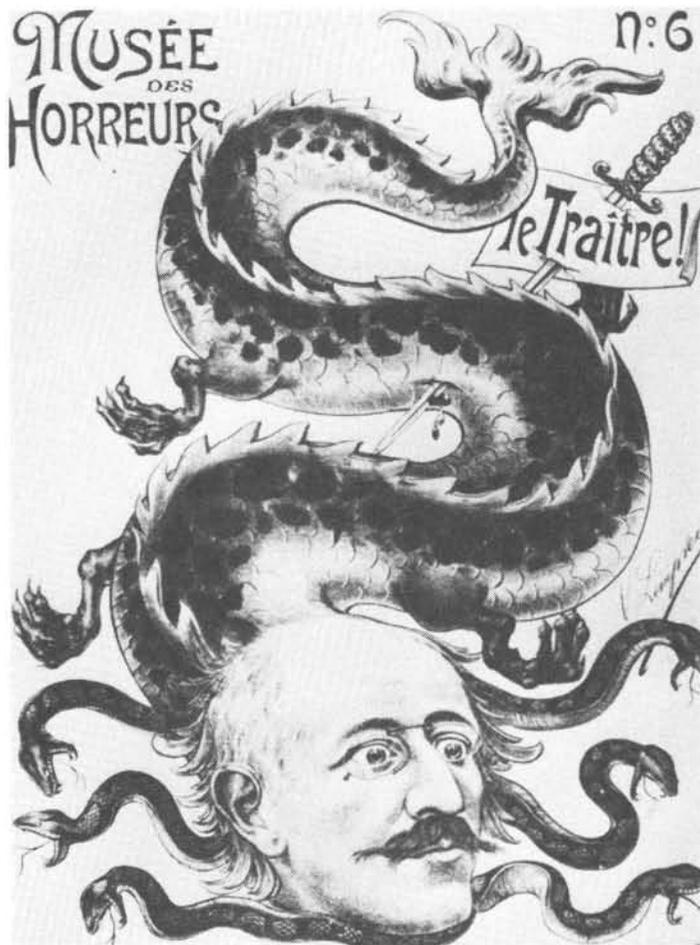


Les premiers congrès sionistes inspirent la verve des antisémites (carte postale de Léon Roze, 1903).

éloignaient ou le reléguaient au rang d'une simple religion. L'arrivée des juifs d'Europe centrale, en renforçant la position des premiers, devait faire naître des divisions plus profondes et remettre en question la traditionnelle solidarité juive.

Des voix généreuses, comme celle de Victor Hugo, s'élèvent à l'époque pour porter secours aux nouveaux venus arrivant de Roumanie, de Russie, d'Ukraine, de Pologne, fuyant les premiers pogroms, mais les appels rencontrent peu d'échos dans la communauté. Les bureaux de bienfaisance de l'entraide juive offrent des secours, mais il s'agit plus d'assistance que de fraternité avec ces déracinés, démunis et analphabètes pour la plupart. Tout sépare les deux communautés. Les juifs français façonnés par des décennies d'émancipation et parfaitement intégrés à la société n'ont rien de commun avec ces cousins venus du froid, dont les mœurs, le vêtement, les coutumes, le langage sont si éloignés des leurs. « Ces différences socio-économiques greffées sur des divergences socio-culturelles », toujours selon Doris Bensimon, « creuseront l'écart entre les deux fractions de la judaïcité parisienne. » Un écart d'autant plus grand qu'à la distorsion sociale s'ajoute rapidement une disparité politique qui ne facilitera pas les rapports.

Les juifs français sont pour la plupart de chauds partisans de



Pour les juifs assimilés, l'« Affaire » marqua une violente rupture. C'est en assistant à la dégradation de Dreyfus que Theodor Herzl conçut son projet sioniste (caricature de Lenepveu).

l'ordre établi. Ils apprécient peu les tendances socialisantes ou révolutionnaires dont font preuve les juifs étrangers habitués à s'opposer au Pouvoir. Et puis, il y a le problème de l'antisémitisme naissant. Les juifs français, soucieux d'affirmer leur intégration, redoutent que cette immigration massive soit ressentie comme un « trop-plein » alors qu'au contraire les juifs étrangers voient dans la prospérité des assimilés la cause première de l'antisémitisme.

Dreyfus : l'assimilation remise en question

Sur ce terrain miné va surgir l'affaire Dreyfus. La réaction dans les milieux juifs fut loin d'être unanime. Poliakov parle des « juifs honteux qui s'empressèrent de se reconnaître dans le miroir que les antisémites leurs tendaient » et Léon Blum, dans ses souvenirs sur l'affaire, explique cet état d'esprit : « En règle générale les juifs avaient accepté la condamnation de Dreyfus comme définitive et juste. Ils ne parlaient pas de l'affaire entre eux, ils fuyaient le sujet, bien loin de le soulever. Un grand malheur était tombé sur Israël. On le subissait sans mot dire en attendant que le temps et le silence en effacent les effets. La masse juive accueillit même avec beaucoup de circonspection et de méfiance les débuts de la campagne de révision. Le sentiment dominant se traduisait par une formule comme celle-ci : « C'est quelque chose dont les juifs ne doivent pas se mêler. » Dans ce sentiment complexe, tous les éléments n'étaient pas d'égale qualité. Il y avait certes du patriotisme et même un patriotisme ombrageux, le respect de l'armée, la

confiance en ses chefs, une répugnance à les considérer comme partiaux ou faillibles. Mais il y avait aussi une sorte de prudence égoïste et timorée qu'on pourrait qualifier des mots les plus sévères. Les juifs ne voulaient pas qu'on pût croire qu'ils défendaient Dreyfus parce que Dreyfus était juif.

On connaît trop les péripéties de l'affaire et son aboutissement pour y revenir, mais on ignore souvent combien l'explosion d'antisémitisme qui l'accompagna divisa alors la communauté juive avant de la réunir. Certains y voyaient les résultats d'un échec flagrant de l'assimilation, alors que les intégrés ne retenaient dans la révision de l'affaire qu'une victoire de la République. Ces conceptions divergentes eurent des répercussions sur l'attitude politique des juifs de France.

Jusqu'à-là, l'antisémitisme naissant avait trouvé ses sources à droite comme à gauche. A la théorie des races était venu se joindre un antisémitisme populaire alimenté par les scandales économique-politiques. Dans l'affaire de Panama où des juifs et des non-juifs se trouvaient pareillement impliqués, la gauche avait surtout retenu le rôle des premiers dont la puissance était dénoncée comme celle d'un consortium d'exploiteurs. La révision du procès Dreyfus allait transformer la donne et faire apparaître de nouveaux clivages.

Les juifs assimilés étaient le plus souvent des libéraux et des légalistes participant à la vie politique du pays. Plutôt hostiles aux radicaux avant l'affaire, ils furent nombreux à considérer la révision comme une victoire de la République sur la réaction et à rejoindre les partis où se trouvaient les dreyfusards.

Les juifs orthodoxes eux-mêmes qui avaient été les moins désireux de s'intégrer à la société française et s'étaient longtemps tenu à l'écart de ses débats politiques ne cachaient pas leur préférence. Entre une « droite croyante mais antisémite et une gauche athée mais républicaine », le rabbin Vexler dans « L'univers israélite » ne cachait pas ses préférences : c'était la gauche. Une gauche radicale et bourgeoise à laquelle adhèrent bon nombre de représentants de la société juive de la Belle Époque.

Les « Polaks » n'ont pas la cote

Si « l'affaire » avait quelque peu estompé les hargnes et les affrontements entre les deux communautés qui disposaient chacune de leur propre organisation, le fossé n'en était pas pour autant comblé. On ne se combattait plus. On s'ignorait.

En marge des juifs « installés » se développait une colonie d'immigrants juifs venus d'Europe mais aussi de l'Empire ottoman. A la veille de la guerre, ils sont plus de 30 000 à vivre à Paris dans un véritable quartier réservé, le Marais. Leur lieu de réunion favori est la place Saint-Paul devenue le « Platzel ». Caftans et papillotes y côtoient les chapeaux à large bord dans un décor pittoresque qui surprend autant les chrétiens que les juifs français. Ceux-ci sont gênés, embarrassés par ces cousins lointains qui caricaturent ce que les juifs français ne veulent plus être. Tout ce que l'intégration avait su faire oublier semble surgir comme un cauchemar d'un passé lointain.

Les exilés, dont l'existence est difficile, exercent de petits métiers (beaucoup d'entre eux deviennent travailleurs à façon) et, s'ils apprécient la relative sécurité qu'offre la terre d'accueil, ils comprennent mal ce que signifie une intégration qui leur apparaît souvent comme un reniement. Ils vivent regroupés autant par obligation matérielle que par goût. Lorsque l'ascension sociale et le charme discret de l'assimilation provoquent des vides rue des Rosiers, ceux qui en partent ne sont pas pour autant admis par les communautés de vieille souche qui méprisent les « Polaks » quelles que soient leurs conditions. Le conflit entre les deux groupes n'est en effet pas

Le PÉRIL JUIF

TEXTE INTÉGRAL
DES PROTOCOLES DES SAGES DE SION

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE PROPAGANDE
2, Rue Troyon, PARIS-17^e — Tél. Étoile 15.57

Le « Protocole des sages de Sion » se présentait comme le « plan de domination juive du monde ». Ce faux fabriqué par la police tsariste à la fin du siècle dernier connut de nombreuses rééditions et un vaste succès public.

seulement limité à la capacité d'assimilation, il porte sur des conceptions différentes du judaïsme.

Il faudra que la guerre éclate pour que l'union sacrée efface les différends et les différences.

10 000 engagés : le prix de l'intégration

Comme tous les autres citoyens, les juifs français sont naturellement mobilisés. Le fait d'avoir à combattre des juifs allemands ne leur pose pas plus de problèmes qu'il n'en pose aux catholiques, aux protestants, aux socialistes. Tous combattent pour la patrie avec le même courage. Les juifs étrangers n'hésitent pas non plus. Sur les 40 000 (hommes, femmes, enfants et vieillards) qui vivent alors en France, 10 000 répondront à l'appel placardé en français et en yiddish sur les murs du Marais en août 1914. « La France est en danger, c'est le moment de payer notre tribut de reconnaissance au pays où nous avons trouvé l'affranchissement moral et le bien-être matériel, juifs immigrés faites votre devoir. » Engagés dans la Légion étrangère, la moitié des volontaires tomberont au champ d'honneur avant la fin de la première année. Dur prix d'une intégration qui, si elle est loin d'être complète dans les mœurs et les usages, est pleinement réussie au niveau du cœur.

Juifs français et étrangers ont « bien mérité de la patrie » et les souffrances vécues en commun renforcent chez chacun le sentiment d'appartenir à la Nation. Un sentiment d'autant plus

affirmé que, avec la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine, de nombreux juifs ont retrouvé la terre de leurs ancêtres.

Français par le sang versé, les juifs le sont aussi par l'enseignement reçu. Jamais le judaïsme français n'a paru aussi pleinement intégré à la vie nationale.

La scolarisation obligatoire et gratuite commence à porter ses fruits chez les immigrés et tout particulièrement chez les jeunes juifs souvent très doués pour les études auxquelles le judaïsme les a habitués. Ils en attendent la réussite et l'assimilation sociale. Pour un certain nombre, les deux sont au rendez-vous.

Les registres de recrutement consultés par Doris Bensimon sont riches d'enseignements sur ce sujet : la profession des inscrits indique en effet une évolution sociale. Les travailleurs non spécialisés, qui représentent 14 % de la population juive en France en 1869, ne sont plus que 5 % en 1907. Les professions libérales ou supérieures sont passées pour la même période de 11 % à 17 %.

Cette efficacité du système éducatif provoque par contrecoup l'affaiblissement des cultures particulières. Les juifs vivant sur le territoire national se considèrent d'abord comme français et l'idée qui naît après la guerre, de créer un foyer juif en Palestine, rencontre peu d'échos. Les fondateurs d'une ligue sioniste sont même mis au ban de la société juive dont les représentants, s'ils acceptent d'encourager par une aide financière et morale les « sans-patrie » à s'y installer, ne conçoivent pas d'aller y vivre eux-mêmes.

« Ceux qu'on remarque le plus »

L'arrivée massive des réfugiés juifs dans les années qui suivent va marquer un nouveau tournant pour la judaïcité française, bouleverser l'équilibre et poser à nouveau le problème de l'intégration à l'intérieur même de la communauté juive.

Cette fois, il ne s'agit plus de vagues successives mais d'un flot continu. « A la veille de la Seconde Guerre mondiale, indique Doris Bensimon, plus des deux tiers de la judaïcité française sont constitués par des étrangers et des apatrides, un tiers à peine par des juifs français depuis une ou plusieurs générations ». C'est une situation de déséquilibre qui ne peut



Il n'y a pas de petit profit ! Vignette déposée par M. Georges Etienne Alfred, négociant à Mustapha, en 1898.



A partir du 1^{er} mai 1942, les juifs doivent aller retirer leur étoile jaune dans les commissariats de police. Elle leur est délivrée contre un « point textile ». Quarante ans plus tard, la « nationalité juive » figure encore sur les passeports délivrés par l'Union soviétique.



que handicaper une politique réelle d'intégration, creuser le fossé entre les deux groupes et être mal perçue au moment où la renaissance de l'antisémitisme s'inscrit dans une xénophobie générale.

En ouvrant largement ses frontières pour accueillir la main-d'œuvre nécessaire à la remise en marche de son économie, la France est devenue, après la guerre, la première terre d'immigration dans le monde, avant les Etats-Unis (2). C'est aussi l'un des pays où les naturalisations sont les plus nombreuses : 250 000 en 1921, 361 000 en 1931, 516 000 en 1936. Les juifs, sur ces chiffres, ne représentent qu'un faible pourcentage : 10 % à la fin des années vingt (3) et moins de 5 % dans les années trente, mais ils sont, comme l'écrit Michael Marrus, « ceux qu'on remarque le plus ». Si manifestement mal à l'aise, si visiblement mal adaptés à la vie à l'étranger, ils retiennent plus fortement l'attention que les gros bataillons de main-d'œuvre étrangère venus de tous les horizons européens.

Annie Kriegel raconte que son père, un homme simple, honnête et intègre ne comprenait pas les difficultés éprouvées par ces immigrés : « Pourquoi continuent-ils à parler leur sabir ? » disait-il à propos des « Polaks ». Dans la distinction qu'il faisait entre le Français et l'étranger, il y avait une

crispation sur l'appartenance française qui faisait que celui qui ne jouissait pas de ce statut était effectivement tenu pour un paria et devait consentir à s'effacer. »

Les partis politiques d'extrême droite seront les premiers à souffler sur le brûlot mais lorsque la crise, avec quelques années de retard, se répercutera en France, le monde ouvrier s'en prendra, lui aussi, sans ménagements, aux plus visibles des nouveaux venus. Pour une opinion publique particulièrement anxieuse de son avenir, déçue par la « paix volée », abasourdie par ses 250 000 chômeurs, inquiète de l'instabilité gouvernementale qui avait suivi une première victoire de la gauche, l'« étranger » deviendra responsable de tous les maux et les juifs de vieille souche ne seront pas les derniers à le penser.

Avec l'affaire Stavisky, l'« étranger » perdra son identité multiple et floue. Le juif deviendra vite le seul bouc émissaire de toutes les hargnes. Celui sur lequel se cristallisera la xénophobie. L'antisémitisme populaire qui en découlera dépassera de loin les seuls mouvements de droite. Il atteindra son

(2) 515 immigrés pour 100 000 habitants en France, 492 aux Etats-Unis.

(3) Béatrice Philippe, ouvrage cité.

comble lorsque Léon Blum deviendra Président du conseil. Loin d'être accueillie comme une consécration, une chance ou une revanche, cette accession d'un juif au premier poste de responsabilité inquiétera ses coreligionnaires. Pierre Dreyfus, l'ancien patron de la régie Renault, explique ainsi ce sentiment : « On s'est dit : s'il réussit, le judaïsme n'en tirera aucun profit moral. S'il échoue c'est le judaïsme qui trinquera. » C'est en effet ce qui se passa et permit aux campagnes antisémites de se développer en juxtaposant désormais dans l'opinion la double image de l'étranger judéo-marxiste.

Les juifs français conscients des retentissements que l'arrivée massive des réfugiés pouvait donner à de telles campagnes avaient déjà depuis quelque temps multiplié les mises en garde pour éviter que « le pays perde patience ». « Dans l'ordre actuel des choses, écrivait dès 1923 le chroniqueur de « L'univers israélite », aucune immigration en masse n'est plus possible ». Et quelques années plus tard, lorsque les nouveaux réfugiés juifs arriveront d'Autriche, le grand rabbin de Paris, Julien Weill, déclarera dans une interview accordée au « Matin » que « son pays, la France, n'est plus en mesure d'accueillir davantage de juifs immigrés. Pas même dans son empire colonial ». C'était un sentiment largement partagé dans la communauté et certains juifs alsaciens et lorrains, soucieux d'éloigner rapidement leurs coreligionnaires venus d'outre-Rhin, se cotisaient pour acheter des billets de chemin de fer permettant aux réfugiés d'aller plus loin.

Dans la capitale, l'accueil n'était guère plus chaud. Les bourgeois israélites des beaux quartiers ne souhaitaient pas voir se développer dans l'Est parisien une communauté dont le judaïsme paraissait si éloigné de ses propres aspirations.

L'intégration qui avait jusqu'ici permis de surmonter les difficultés lorsque la communauté d'accueil était la plus nombreuse, devenait plus aléatoire à partir du moment où les nouveaux venus submergeaient la communauté en place et adhéraient à des mouvements politiques accentuant encore la différence. Tout opposait désormais les militants de gauche membres du Bund, de la Ligue internationale contre l'antisémitisme ou du parti communiste et les membres de l'Union

patriotique des Israélites qui combattaient activement le Front populaire. Leurs adversaires les avaient surnommés les PIAF (patriotes israélites antisémites français). La cassure était si nette, si profonde que Robert de Rothschild, dès 1935, notait à propos des immigrés : « S'ils ne sont pas contents, qu'ils s'en aillent. Ils sont des invités qu'on reçoit avec plaisir (?) mais il ne faut pas qu'ils cassent la vaisselle.

Le cycle infernal : identité - persécutions

Sur cette communauté profondément divisée, composée en majorité d'étrangers — plus de 200 000 immigrés pour 90 000 juifs français — la défaite de 1940 n'a pas immédiatement les mêmes effets. Pour les nouveaux venus, la fuite apparaît comme la seule chance de salut ; pour les juifs français qui considèrent l'assimilation comme irréversible, la situation semble au début moins angoissante. L'effondrement du pays les touche en tant que patriotes mais ne leur fait pas redouter un régime d'exception. Les illusions s'envolent quand à l'automne paraissent les premiers textes limitant les droits des juifs quelles que soient leurs origines : des professions interdites, des lieux publics prohibés, six mille dénaturalisations prononcées. Le décret Marchandeu, qui punissait l'incitation à la haine raciale, est aboli. Pour la première fois depuis plus d'un siècle il existe à nouveau deux catégories de Français, l'une d'elles étant en priorité livrée à la déportation massive et organisée qui conduit à l'extermination des dizaines de milliers d'hommes, des femmes et d'enfants. 120 000 d'après le gouvernement français, 76 000 selon Wellers qui distingue sur ce nombre 24 000 déportés représentant 27 % de la communauté des juifs de France et 51 000 étrangers, soit 26 % des juifs immigrés vivant en France.

Peu importent les chiffres retenus. L'horreur ne se mesure pas. Elle réside dans la discrimination elle-même, et sa conséquence, le génocide.

L'honneur d'un officier

LE 3 octobre 1940 le gouvernement de Vichy promulgue le statut des juifs, complété jusqu'au 15 décembre 1941 par seize lois et une dizaine de décrets. L'un d'eux concerne le statut des officiers juifs. Pierre Massé, qui mourut en déportation et qui fut l'un des quarante-sept avocats juifs de Paris ayant reçu le droit de plaider, écrivit immédiatement cette lettre :

« Monsieur le Maréchal. J'ai lu le décret qui déclare que des israélites ne peuvent plus être officiers, même ceux d'ascendance strictement française.

» Je vous serais obligé de me faire dire si je dois aller retirer leurs galons à mon frère sous-lieutenant au 56^e régiment d'infanterie, tué à Douaumont en avril 1916 ; à mon gendre, sous-lieutenant au 14^e régiment de dragons-postes, tué en Belgique en mai 1940 ; à mon neveu Jean-Pierre Massé, lieutenant au 23^e colonial, tué à Reithel en mai 1940.

» Puis-je laisser à mon frère la médaille militaire

gagnée à Neuville-Saint-Waast avec laquelle je l'ai enseveli ? Mon fils Jacques, sous-lieutenant au 62^e bataillon de chasseurs-alpins, blessé à Soupir en juin 1940, peut-il conserver son galon ?

» Suis-je enfin assuré qu'on ne retirera pas rétrospectivement la médaille de Sainte-Hélène à mon arrière-grand-père ? Je tiens à me conformer aux lois de mon pays, même quand elles sont dictées par l'envahisseur. »



LES ÉTOILES DE DAVID

par Emmanuel HAYMANN

« Le Gotha des ghettos » : sous ce titre, la propagande nazie en France reprenait, sous l'Occupation, un texte de Pierre Lazareff publié en 1933 par la revue « Témoignages de notre temps » dirigée par Lucien Vogel, qui consacrait son numéro de septembre aux juifs.

Celui qu'on surnommait plus tard « Pierrot les bretelles » y dressait, non sans fierté, la liste de ses coreligionnaires les plus célèbres, de Léon Volterra, le directeur du « Casino de Paris », au philosophe Henri Bergson. La feuille antisémite, opérant un assez prodigieux détournement de sens et d'intention, utilisa cette liste, dix ans plus tard, pour dénoncer l'« invasion juive » !

Aujourd'hui, tout a changé. Il n'est guère besoin d'aller sonder les cœurs ou fouiller dans

les états civils de certaines célébrités pour brandir leur judaïsme comme une révélation ou une découverte.

A l'exception de quelques convertis célèbres — comme Marcel Dassault ou le professeur Robert Debré — nombreux sont les artistes, les écrivains, les industriels à afficher leur attachement au judaïsme comme à une partie intégrante de leur patrimoine.

D'autres, bien sûr, ont choisi de s'assimiler, d'oublier cette dimension, de se faire couleur muraille. Juifs honteux ou universalistes militants, ils ont désiré abandonner toute spécificité et personne ne vient plus leur rappeler une parenté dont ils se sont détachés. Nous respecterons leur volonté.

SIGNE des temps, bien souvent le judaïsme devient un élément de l'œuvre des créateurs. Des livres, des films, des chansons même racontent le destin juif et permettent à tous de mieux comprendre cette communauté, ni lointaine ni étrange. Pour la première fois dans l'histoire du 7^e art, un jeune réalisateur, Richard Dembo, a exigé par contrat de ses producteurs qu'en aucun cas le tournage de son film n'ait lieu le samedi. Les caméras s'arrêtaient ainsi de ronronner le vendredi soir pour reprendre le dimanche matin afin de respecter les scrupules religieux du metteur en scène. Malgré les difficultés que l'on devine, Dembo est arrivé au bout de son projet et l'on a pu voir sur les grands écrans « La diagonale du fou », avec Michel Piccoli, l'histoire troublée d'un championnat d'échecs sur fond de dissidence soviétique. Ce film, malgré un relatif échec commercial, a été couronné en 1984 par le prix Louis-Delluc et le Grand Prix de l'Académie du cinéma.

Claude Berri a connu le succès avec son premier long métrage « Le vieil homme et l'enfant », c'était en 1966. Le public découvrait alors un aspect de la France profonde des années sombres grâce à Michel Simon, vieux pétainiste bourré de préjugés, bougon et sympathique. Si le film a fait découvrir à tant de gens l'absurdité et la cruauté de l'antisémitisme, Berri lui-même voulait en élargir la portée : « C'est un film contre les préjugés et la bêtise et un film sur l'enfance. C'est aussi, bien sûr, l'histoire de l'enfant juif que j'étais pendant la guerre. Etant juif, l'élément juif existe mais je ne fais pas des films sur le problème juif. »

D'autres réalisateurs ont également mis en scène leur propre vie, livrant chaque fois une tranche de l'histoire juive de ce siècle.

La fille de Jacques Companeez — le scénariste de « Casque d'or » — s'est lancée tôt dans le métier. Pourtant, ce n'est que récemment, avec « Deux amies d'enfance » — six heures de

télévision — qu'elle a osé partir en quête de son passé. Nina Companeez montrait dans une fiction réaliste sa famille, ses proches, les réfugiés juifs venus d'Allemagne hitlérienne et puis l'Occupation, la fuite, les séparations, l'angoisse.

Diane Kurys, elle, n'a pas connu la guerre. Dans « Diabolo menthe », elle évoquait son enfance juive dans un Paris déchiré par la guerre d'Algérie. Dans « Cocktail Molotov », la petite fille montée en graine peint le Paris de Mai-68, les élans généreux qui la poussent vers les kibboutz d'Israël et s'achèvent dans un centre communautaire d'une petite ville de province.

Serge Moatti, directeur des programmes de FR3, ne tourne plus depuis qu'il assume ses hautes fonctions télévisuelles. Auparavant, il avait réalisé quelques œuvres introspectives et nombrilistes sur son enfance tunisienne. Dans « Les jasmins de la véranda », il alla aussi loin que possible dans cette voie, en incarnant lui-même le héros en quête de son passé méditerranéen. Gérard Oury a abordé le judaïsme par l'humour dans « Rabbi Jacob », film à succès qui a permis à un large public de découvrir le petit monde coloré de la rue des Rosiers et à Louis de Funès — selon son propre aveu — de revenir sur quelques préjugés antisémites. Plus tard, avec « L'as des as », Oury mettra en scène le nazisme triomphant et la chasse aux juifs. L'invincible Jean-Paul Belmondo parviendra à arracher des griffes de la Gestapo un gosse juif, interprété par un enfant arabe, bel exemple d'œcuménisme cinématographique.

Claude Lelouch, né à Paris d'un père algérois et d'une mère d'origine russe, introduit parfois dans ses films des personnages juifs. On se rappelle le paumé solitaire interprété par Jacques Villeret dans « Robert et Robert » et le déporté des « Uns et des autres » incarné par Robert Hossein.

Roman Polanski est né à Paris de parents qui regagneront la Pologne à la veille de la guerre. Rescapé des ghettos assiégés par les nazis, il sera l'une des gloires du jeune cinéma polonais



« Pierrot les bretelles » n'a pas encore troqué la cigarette contre la pipe. Mais il est déjà décidé à faire un tabac dans la presse.

avant de choisir une carrière internationale qui le mènera à Hollywood. Mais c'est finalement la France que Polanski a choisie en optant pour la nationalité française. Dans « Le bal des vampires », émaillé de plaisanteries yiddish, il met en scène un juif à la Chagall.

Alexandre Arcady fait dans la nostalgie et la scène de genre. « Le coup de sirocco » pleurait sur l'Algérie perdue et « Le grand pardon » évoquait un « milieu » bien particulier, celui des « truands » juifs. Il y en a aussi, hélas !

Petit, la calvitie bien avancée, observant le monde derrière d'épaisses lunettes, Jean-Claude Grumberg ressemble à un Woody Allen français dont le rire se serait brisé du côté du Vel'd'Hiv. Au début des années 50, Grumberg a quatorze ans et se retrouve apprenti tailleur. Mais, déjà, le théâtre le tenaille. Le soir, il monte sur les planches et interprète quelques petits rôles avant de connaître la consécration comme dramaturge. En 1974, il donne à l'Odéon « Dreyfus », une pièce sur une troupe théâtrale de Vilna avant la guerre. Les comédiens juifs veulent monter un spectacle sur l'« Affaire » mais ne parviennent pas à s'identifier à un officier, même juif. Quelques années plus tard, avec « L'atelier » dont il interprète le rôle principal, il montre les ateliers de couture qu'il a si bien connus. Une pièce sur la difficulté de vivre dans l'après-génocide, ponctuée d'inlassables et poignantes démarches pour retrouver la trace de l'époux déporté qui ne reviendra jamais.

Du côté des comédiens, Jean-Pierre Aumont monta pour la première fois sur les planches pour tenir des rôles dans des pièces d'Henry Bernstein, gloire de l'avant-guerre. Quand la botte nazie pesait sur l'Europe, il quitta le havre des studios californiens et rejoignit les Forces Françaises Libres.

Charles Denner, né à Tarnow, en Pologne, s'est spécialisé dans les rôles de père juif. En 1984, il est remonté sur scène après une longue absence pour défendre la pièce d'un autre comédien juif, Gilles Segal. « Le marionnettiste de Lodz » est une pièce sur la folie née du génocide.

On dit de Sami Frey qu'il doit son élocution si particulière au fait que, caché durant la guerre, il fut ainsi condamné pendant plusieurs années à ne pas prononcer un seul mot : la seule langue qu'il connaissait alors était le yiddish.

Daniel Emilfork, distribué dans des rôles de personnages inquiétants, aime dire qu'il a « une gueule étrange mais qu'avec une barbe, tout s'arrange » ; selon lui, il ressemble alors à un rabbin du Moyen Age. On lui a d'ailleurs tout naturellement confié cet emploi dans la pièce d'Elie Wiesel « Zalmen ou la folie de Dieu ». Le plus silencieux, et sans doute le plus internationalement connu des artistes dramatiques juifs, Marcel Marceau, a réinventé l'art du mime avec son personnage de Bip.

Dans la jeune génération, il faut citer Francis Huster qui tenait le rôle d'un jeune juif dans « Le faucon », Richard Berry, Richard Ankonina, Gérard Darmon.

Chez les comédiennes, Simone Signoret a interprété le rôle de Mme Rosa, prostituée juive au grand cœur de « La vie devant soi ». Anouk Aimée fut la fiancée juive de « Qu'est-ce qui fait courir David ? ». Elisabeth Wiener, passée de la comédie à la chanson, interpréta à Paris le rôle de l'épouse hantée du « Dibbouk », le classique du théâtre yiddish.

« Tsahal » chante... Gainsbourg !

Chez les vedettes du disque, Enrico Macias fait figure de symbole. Il s'affirme juif-arabe, il a chanté la paix au Proche-Orient, a rencontré le président égyptien Sadate après les accords de Camp David et lui a consacré une chanson-hommage après son assassinat : « Un berger est tombé ». Ce juif d'Algérie a chanté les juifs d'Union soviétique : « Elle venait de Sibérie/Pour vivre sur la Terre promise », la Noël à Jérusalem, la rencontre Begin-Sadate : « Un jour dans ce désert nous pourrions être heureux/Chaque main tendue est un pas de plus ». Il termine volontiers ses récitals par quelques airs judéo-arabes rapportés d'Algérie.

Serge Gainsbourg a eu la surprise de voir son célèbre « Poinçonneur des Lilas » transformé en marche militaire par les soldats de Tsahal, l'armée d'Israël. En 1967, dans le dernier avion qui décolle de Paris pour Tel-Aviv menacé, Gainsbourg envoie la partition d'un hymne composé pour l'occasion, « Le sabre et le sable » : « Oui, je défendrai le sable d'Israël, la terre

d'Israël, les enfants d'Israël. » En 1942, le petit Serge doit porter l'étoile jaune. Il se souvient : « J'étais très fier de cette étoile en tissu, je demandais chaque jour à ma mère de bien me la repasser pour qu'elle soit impeccable. » Plus tard, l'enfant est caché dans une école catholique. Un jour, la milice débarque : « Le directeur a été très gentil, raconte Gainsbourg, il m'a donné une hache, m'a envoyé dans les bois en me disant : « Si tu vois quelqu'un, dis que tu es bûcheron. »

Richard Anthony, le rocker des Sixties, né au Caire, a chanté il y a bien longtemps une chanson tombée dans l'oubli : « La Terre promise ».

Mort Shuman, après avoir écrit des chansons pour les plus grandes vedettes américaines, a traversé les mers pour s'installer à Paris. Il a chanté la banlieue de New York qui l'a vu naître dans « Brooklyn on the sea » et il aime terminer ses spectacles par quelques chansons yiddish, réminiscences de ses premières années.



Claude Lelouch, par Jan Mara.

Francis Lemarque, sous sa gouaille de titi parisien, conserve lui aussi le souvenir d'une enfance bercée par le yiddish mais, cette fois, sur les bords de la Seine. Très vite orphelin, sa mère disparut à Auschwitz, il se lance dans de nombreux petits métiers avant d'écrire sa première chanson : « A Paris ». Yves Montand — dont on croit souvent à tort, parce que son patronyme est « Livi », qu'il est d'origine juive — en fera un succès mondial. Georges Moustaki a rappelé à tous qu'il a une « gueule de métèque, de juif errant, de pâtre grec ». Parmi les nouveaux venus, il faut citer Jean-Jacques Goldmann, dont l'adolescence fut troublée par l'arrestation de son demi-frère Pierre Goldmann, le controversé auteur des « Souvenirs obscurs d'un juif polonais né en France », tué mystérieusement à Paris après avoir été impliqué dans le meurtre de deux pharmaciennes au cours d'un hold-up. Jean-Jacques Goldmann a mis dix ans

TRIBUNE LIBRE

Nous avons be

UNE des démarches collectives les plus aberrantes de notre temps me parut être, il y a quelques années, celle d'une majorité des Etats membres de l'UNESCO pour exclure Israël du sein de l'organisation. Même si l'on est tourmenté par la passion tiers-mondiste, le besoin de revanche, la fureur raciale, l'antiaméricanisme, considérer que la communauté juive contribue de façon négligeable, voire redoutable, à « l'éducation, à la science et à la culture », voilà qui relève de la galéjade ou de la démente politiques. Les opinions occidentales, notons-le, ont avalé cette couleuvre sans trop s'émouvoir.

Bien entendu, toutes les tentations et tentatives antisémites, qui rêvèrent ou organisèrent dans le passé l'exclusion des juifs, allaient dans le même sens. Leurs argumentations, qu'elles fussent à base religieuse ou à base ethnique, étaient aussi fallacieuses. Même pénétré d'antiques superstitions ou haines, l'antisémitisme a toujours été constitué, en bonne partie, de mauvaise foi. Il convient donc de le prendre pour ce qu'il est : un fait sociologique, mental et historique aberrant mais rémanent ; il est presque inutile de le réfuter, de le discuter — attitudes qui lui assureraient un minimum de légitimité morale ou intellectuelle.

Cela dit, qui explique la tranquillité avec laquelle je tiens à côtoyer un phénomène insupportable, je m'en tiendrai à quelques réflexions personnelles.

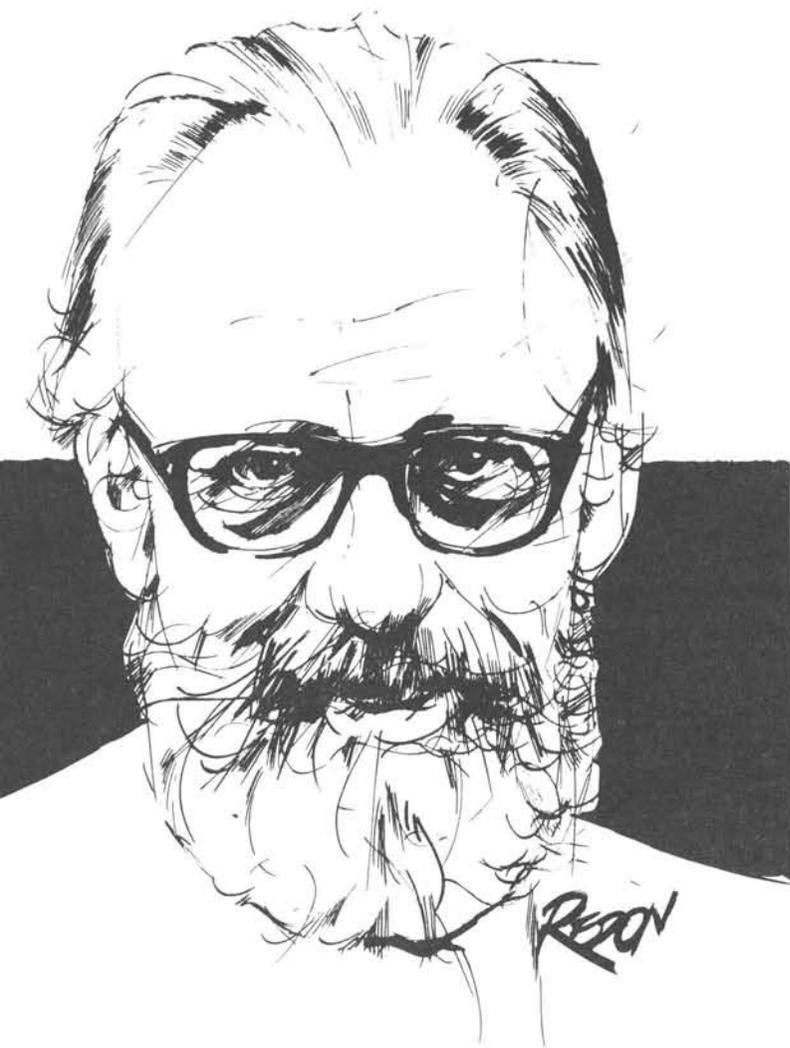
**

Mes rapports avec des juifs datent de 1944, puisque avant la guerre j'étais encore un enfant, d'ailleurs élevé dans une famille de petite bourgeoisie peu familière du judaïsme et dans laquelle je ne me rappelle pas avoir repéré le moindre signe d'hostilité ou de méfiance. Mon père étant mort en 1935, je n'ai jamais pu savoir ce que signifiait la présence, dans sa bibliothèque, que je n'examinai que plus tard, des livres de Daudet et de tels Bernanos bien suspects...

Depuis quarante années — en amitié, en amour, en famille — j'entretiens avec la communauté juive, et avec des juifs non français, des rapports étroits, devenus si naturels, si évidents que je ne songe guère à m'interroger sur eux. Ou, pour être exact, ayant été marié avec une femme originaire de la Martinique, qui m'a donné deux fils, puis avec une juive, de qui j'ai une fille, il m'arrive de réfléchir à ce que signifient et apportent ces mariages mixtes dont j'ai vécu deux expériences passionnantes. Laissons là les rapports d'un « Métropolitain »

soin de l'« électricité » juive

par François NOURISSIER



François Nourissier, par Jacky Redon.

avec une « Caraïbe », qui ne sont pas mon sujet, et considérons seulement ceux qui se créent entre une juive et un goy, ou entre celui-ci et toute la communauté juive.

**

J'aime chez les juifs, et surtout chez ceux que mon métier et mon milieu m'ont rendus familiers, qu'ils soient des réveilleurs, des poseurs de questions, des empêcheurs de penser en rond. Ratiocineurs et passionnés ? Oui, parfois, mais ce sont là des caractères que je préfère à la passivité des dupes. Les juifs doutent, examinent, harcèlent. Ils préfèrent

la chamaille et le grabuge au silence, la dérision à la complaisance, l'autocritique aux arrangements. Ils sont comme des accélérateurs de la lente et paysanne pensée de mon terroir.

J'aime également chez les juifs qu'ils forment, dans la communauté française, des îlots de résistance au général abandon des anciennes structures. Religieux, ils sont souvent fervents. Ils ont un sens aigu de la communauté et de la vie familiale. Ils tissent entre eux des liens plus étroits que ceux dont souvent nous nous contentons. Ils sont donc des éléments stabilisateurs dans la trame assez relâchée de la société française. (Notons que c'est là une qualité qu'on leur refuse en général avec un bel aveuglement...)

Pour donner une idée frappante du rôle des juifs dans les métiers de création et de communication — ceux qui m'intéressent —, je suggérerais qu'on réfléchisse à ce que Berlin et Vienne perdirent dès lors que le nazisme s'y fut appesanti, et à ce qu'y gagnèrent New York, la Californie. Le cinéma des Etats-Unis et une partie de leur littérature furent métamorphosés par l'arrivée des juifs chassés d'Europe. Quelle communauté intellectuelle et culturelle pourrait se vanter de n'avoir nul besoin de cette électricité juive, faute de laquelle s'éteignirent les grandes villes d'Europe où régna assez longtemps la persécution ?

**

Enfin je voudrais remarquer combien la communauté juive en France est complexe, composite. Comment confondre les ashkénazes de culture yiddish européenne et les séfarades du Bassin méditerranéen ? Les familles de grands universitaires ou financiers intégrés bien avant la fracture de l'affaire Dreyfus, et les nouveaux venus du Maghreb qui ont bâti tant de synagogues dans tout le Midi de la France ? Les juifs arrivés en Alsace avec les Romains, ceux que chasse d'Espagne Isabelle la Catholique, et ceux que l'URSS laisse échapper au compte-goutte ? Il y a là une diversité qui, quand on la comprend un peu, pose en termes subtils cette question de l'assimilation si maladroitement formulée en France. Car il est évident que les juifs que je connais, que j'aime, dont je parle, sont « assimilés », certes, mais respectent et revendiquent leur identité. Il me semble les comprendre, les apprécier, les respecter d'autant mieux qu'ils assument plus clairement les singularités et les spécificités de leur culture, de leur foi, de leur passé collectif.



Purée de nous-z-autres ! Mais c'est un pic, une péninsule ! Enrico Macias a emprunté ce bel organe pour dire la « tirade des nez », de « Cyrano », avec l'accent pied-noir.

avant de connaître le succès et de conquérir les foules adolescentes avec « Quand la musique est bonne » et « Comme toi », une chanson sur la petite Sarah morte à huit ans dans les fours crématoires.

Parmi les crooners et rockers familiers des hit-parades, relevons les noms de Richard Gotainer, Michel Jonasz, Jean-Claude Bramli, Gérard Berliner, Michel Berger, fils du professeur de médecine Jean Hamburger. Côté dames, Régine, la grande prêtresse des nuits de toutes les capitales, s'est essayée dans la chanson populaire avec quelques goulantes et dans le cinéma où elle a incarné tour à tour la brave fille et la mère juive. On retrouve souvent dans ses chansons des échos du folklore d'Europe de l'Est qu'entendit fréquemment, petite, cette fille du patron des « Lumières de Belleville » à la belle époque où le café était le point de ralliement des juifs en provenance de Pologne.

Israélienne adoptée par le public français, Rika Zarai a fait vibrer de ses kazatchoks nombre de chapitoux de music-hall à travers nos provinces. Cet ancien sergent-chef de l'armée israélienne a familiarisé les oreilles hexagonales aux sons gutturaux de la langue hébraïque.

Terminons cette rubrique avec Sapho la punk, venue d'Afrique du Nord et devenue l'une des premières rockeuses de nos scènes. Rubrique show-business toujours, on ne peut omettre la dynastie des Marouani, si nombreux parmi les imprésarios que Brel disait avec humour : « La nuit pour m'endormir, je ne compte plus les moutons, je compte les Marouani ! » Le petit dernier, Didier, s'est même lancé dans la chanson.

Les hommes du livre

Au rendez-vous littéraire, nous trouvons Pascal Bruckner, auteur des « Sanglots de l'homme blanc », coup d'œil décapant sur les déboires du tiers-mondisme, Alain Finkielkraut, inventeur du « Juif imaginaire » et nouvelle figure de proue du Tout-Paris intellectuel, Guy Konopnicki, échappé du stalinisme et à présent son incisif pourfendeur, aux romans imprégnés d'humour juif.

Il y a surtout Patrick Modiano, au style si personnel, au parfum rétro, et qui a mis l'Occupation au cœur de son œuvre avec ses relents louches, ses personnages glauques, ses moralités incertaines. Son coup d'essai fut un coup de maître : « La place de l'Etoile ». Depuis, ce grand jeune homme timide et emprunté n'a point cessé de représenter l'espoir de la nouvelle littérature française.

Jacques Lanzmann a raconté dans « Qui vive » puis dans « Le têtard », comment il avait échappé à la Gestapo, tenaillé

par le désir de ne pas mourir sans avoir fait l'amour. Au détour de ses romans, il aime créer des personnages juifs surgis d'une imagination colorée et onirique.

Parmi ceux dont l'œuvre évoque plus directement le judaïsme, il faut citer André Schwarz-Bart, aujourd'hui retiré en Guadeloupe, prix Goncourt à succès en 1959 avec « Le dernier des justes ». Elie Wiesel, éternel témoin des malheurs du peuple juif depuis que François Mauriac le lança dans le monde de l'édition avec « La nuit », longue marche douloureuse à travers les camps de la mort.

Le poète venu d'Egypte, Edmond Jabès, poursuit à travers son œuvre une tentative pour plier la langue française aux jeux linguistiques de la Cabbale. Avec son interrogation angoissée, il s'est imposé comme l'un des grands maîtres de la poésie de cette fin de XX^e siècle.

Dans la rubrique philosophique, Vladimir Jankelevitch, le penseur du « Je ne sais quoi et du presque rien », poursuit depuis de longues années un travail sur le langage et la vérité. Dans « Le pardon », il pose le problème de l'attitude à adopter face aux bourreaux, ceux du III^e Reich particulièrement. Dans « Sources », il explique sa position de juif de la diaspora :

« Deux fois plus humain qu'un autre homme par ce pouvoir d'être absent de soi-même et d'être un autre que soi. » Claude Lévi-Strauss, l'inventeur de l'ethnographie moderne, est le petit-fils d'Isaac Strauss, un chef d'orchestre qui fut en vogue sous le Second Empire et rassemble la première collection d'art juif. Son descendant connaît davantage les tribus amazoniennes que la communauté juive. Pourtant, dans « Tristes tropiques », il a consacré quelques pages à ses souvenirs juifs. A mi-chemin de la fiction et du réel, Albert Memmi, juif sépharade, transpose dans romans et contes le problème de l'assimilation et du racisme qu'il étudie par ailleurs en sociologie.

Parmi les jeunes étiquetés « nouveaux philosophes », le virevoltant Bernard-Henri Lévy a voulu avec « Le testament de Dieu » redécouvrir la tradition judéo-chrétienne et se retremper aux sources de la morale biblique. André Glucksman a étudié dans « Les maîtres penseurs » comment naît le totalitarisme, après y avoir quelque peu sacrifié durant sa période « mao ».

Nourri du Talmud, Emmanuel Levinas est parti ensuite à la découverte des grands philosophes du temps. Il a tenté, dans une œuvre difficile et profonde, de confronter ces différents courants de pensée.

Musiciens et beaux parleurs

Lorsqu'on évoque la musique, comment ne pas se souvenir de Rolf Liebermann ? S'il a maintenant quitté la France pour

Salzbourg, il n'en a pas moins marqué l'Opéra de Paris durant les sept années de son mandat à la tête du palais Garnier. Ce chef d'orchestre et compositeur zurichois commença sa carrière en 1938, à l'âge de 28 ans, en fondant le Symphonic Orchestra de Tel-Aviv qui prit plus tard le nom de Musica Viva Orchestra.

L'Israélien Daniel Barenboïm a choisi la France. Ce jeune chef est à la tête de l'Orchestre de Paris.

Du côté des artistes plastiques : le plus grand, le dernier témoin du Montparnasse des années folles, Marc Chagall. Dans la Russie post-révolutionnaire, le peintre peignait des décors pour le théâtre juif, mais c'est en France qu'il a voulu créer son œuvre. A Nice, le musée « Message biblique » expose ses œuvres les plus marquantes inspirées de la Bible.

Confection et confesseurs

Branchons-nous maintenant sur les médias pour écouter la voix si particulière d'Albert Simon annoncer, sur Europe 1, la pluie et le beau temps. Venu d'Egypte, il a inventé le bulletin météo à la radio. Il est une des rares vedettes à observer scrupuleusement les lois religieuses.

Yvan Levaï, directeur des informations sur Europe 1, fait partie de ces milliers d'enfants juifs hongrois convertis au catholicisme pendant la guerre. Aujourd'hui, tout comme son épouse Anne Sinclair, il manifeste un vif intérêt pour tout ce qui concerne Israël.

Ce même souci caractérise Jean Daniel, à la direction du « Nouvel Observateur », qui ne manque jamais de donner une leçon de morale à l'Etat juif.

Jean-Pierre Elkabbach ne fait pas mystère de ses origines judéo-maghrébines sans toutefois s'en soucier outre-mesure. Si Michel Drucker ne racontait pas lui-même qu'il est juif, nul ne s'en serait douté dans la communauté dont il ne partage guère les activités. Michel Polac a quitté l'étoile pour le croissant, s'étant converti à l'islam dans sa jeunesse pour l'amour d'une belle ; il se déclare aujourd'hui athée convaincu. La charmante

speakerine d'Antenne 2, Elisabeth Tordjman évite d'apparaître sur le petit écran le jour du Grand Pardon.

Chez les industriels, voici Jules Ouaki, un nom inconnu mais célèbre par l'intermédiaire de ses magasins « Tati », supermarchés du vêtement à bas prix. De l'autre côté de la gamme vestimentaire, Daniel Hechter a fait descendre dans la rue la mode au cours des années 60. Prochainement, il installera une filière en Bulgarie et espère, de là, exporter chemises et pantalons vers la Libye et la Syrie. Gilbert Trigano a inventé une nouvelle forme de vacances avec son Club Méditerranée. Marcel Bleustein-Blanchet, pionnier des radios libres avant guerre, a mis la vieille réclame à l'heure de la publicité avec son entreprise Publicis.

Pour le sport, évoquons le boxeur Gilles Elbilial, héritier d'une grande tradition pugilistique juive avec Young Perez, Robert Cohen, Alphonse Halimi. Elbilial détient le titre de champion d'Europe des poids welters.

Au temps de la crise économique et de la nationalisation des banques, les Rothschild se mettent à la littérature. Guy a signé « Contre bonne fortune », best-seller des autobiographies, une consolation pour ce banquier devenu chômeur pour cause de socialisme qui lui a retiré son « outil de travail ». Nadine a raconté dans « La baronne rentre à cinq heures » comment elle avait adopté le judaïsme en épousant Edmond. Avec humour, la baronne a expliqué comment elle était devenue militante d'organisations féminines juives et comment elle participa à des campagnes de collecte pour Israël. La nouvelle génération des Rothschild avec, en tête, David, fils de Guy, et Nathaniel, fils d'Elie, tente de remonter une affaire bancaire et familiale.

Plus folklorique est la baronne Monique de Rothschild, adepte acharnée de la chasse à courre et qui, face aux protestations des amis des animaux, a rétorqué vertement qu'on lui en voulait parce qu'elle « femme et juive ».

Mais le plus surprenant parmi les juifs fiers de leur judaïté reste l'archevêque de Paris, Mgr Jean-Marie Lustiger, converti au catholicisme dans l'adolescence et qui continue à se réclamer hautement du peuple d'Israël.



Albert Simon, qui fait la pluie et le beau temps à Europe 1, s'abrite sous le pépin d'Elisabeth Tordjman. Il a encore dû se tromper dans ses pronostics !

Un « carré rond ? »

« **C**ELA vous choque-t-il de voir un juif converti devenir archevêque de Paris ? » demandait un quotidien parisien à Mgr Ducaud-Bourget. « Non, répondit le prélat, s'il est vraiment converti. » La personnalité du cardinal Lustiger n'a cessé de surprendre depuis ses premières confessions aux journaux : « Je suis né juif et je le resterai. » Chose tout à fait explicable s'il s'agit de l'origine ethnique, mais incompréhensible lorsqu'il se dit décidé à rester juif de religion.

Cela est d'autant plus bizarre qu'avant sa conversion au catholicisme, le jeune Aaron ne l'avait jamais été. Il évoquait ainsi sa prime jeunesse à l'Agence téléphonique juive en 1981 : « Mes parents, venus de Pologne, faisaient partie de la génération du Bund (association de juifs socialistes), je n'ai donc pas fait de Bar Mitzva (majorité religieuse chez les juifs, vers l'âge de treize ans) et je n'ai eu aucune instruction juive. »

Un petit agnostique, par conséquent, qui lit la Bible en cachette à dix ans, se pose des questions, se fait baptiser à Orléans dont il deviendra plus tard évêque avant que la volonté de Jean-Paul II ne fasse de lui l'archevêque de Paris. Si l'on considère son itinéraire, il est resté juif par solidarité, au temps de la persécution nazie. Comme Bergson, éclairé par la grâce vers la fin de son existence, et qui n'a pas voulu se faire baptiser pendant que ses frères souffraient. Mais Bergson n'est pas devenu évêque.

La tradition catholique est pourtant claire sur ce sujet. Une phrase de saint Thomas d'Aquin la résume sous une forme lapidaire : « Et antiquum documentum novo cedat ritui » : que l'ancienne doctrine laisse la place à la nouvelle. Après la chute d'Adam, Dieu s'est choisi un peuple, c'est la vocation d'Abraham, père des croyants ; il a conclu avec lui une Alliance. Le Christ s'est incarné, concluant la Nouvelle Alliance. Le peuple de Dieu a été remplacé par l'Eglise, hors de laquelle il n'est point de salut. Quand on demande à Jean-Marie Lustiger « Est-ce que vous considérez toujours le peuple juif comme « le peuple élu » ? », il répond : « Je pense que, du point de vue de la foi, c'est une notion capitale. »

Doit-on chercher à convertir les juifs ? La doctrine catholique a toujours répondu par l'affirmative. Pierre, Paul et tant d'autres ne sont que des juifs

convertis, auxquels sont venus s'agréger de forts contingents de gentils, les uns et les autres étant confondus sous l'appellation de « premiers chrétiens ». Jean-Marie Lustiger estime qu'on peut très bien faire son salut dans la foi israélite, admettant simplement que si un juif veut embrasser la foi chrétienne, « on ne le lui interdira pas ». Existe-t-il une mission prosélyte de l'Eglise ? « A l'égard d'Israël, répond-il, cela n'existe pas. » Ce qui dénote une étrange ignorance de l'histoire de l'Eglise et des vérités rappelées en 1973 par le cardinal Daniélou, à l'occasion d'une déclaration intempestive du Comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme : « Il est faux, écrivait Daniélou, de parler encore aujourd'hui d'une élection particulière du peuple juif... C'est également tout confondre que d'écrire que la première Alliance n'a pas été rendue caduque par la Nouvelle... Cela, nous devons le dire clairement et loyalement, nous n'avons pas le droit de changer la foi. »

L'archevêque de Paris se trouve donc pris en flagrant délit de changer la foi. Il change aussi l'Evangile. « Les Romains, qui ont fait mourir Jésus... », disait-il à Yvan Levaï dans une interview télévisée. « Vous voulez dire les juifs ? » « Non, les Romains. » Au « Nouvel Observateur », il déclarait : « C'est Pilate, le représentant du pouvoir romain qui prétend à la justice, qui commet la suprême iniquité. » Le complot des princes, des prêtres et des scribes est passé sous silence, de même que les paroles de Jésus lui-même : « Si mon royaume était de ce monde, mes serviteurs auraient combattu pour que je ne sois pas livré aux juifs. » Et encore les cris de la foule : « Qu'il soit crucifié ! » et la phrase affreuse : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! » Tout est écarté d'un revers de manche : « Le peuple, selon saint Luc, est réduit à un rôle muet, dit-il. Il regarde comme s'il ne comprenait pas. »

Le rabbin Sirat, lui, n'a pas compris. Ni le grand rabbin Meyer Jais, qui écrivait dans « Le Monde » : « Un juif chrétien a autant de sens qu'un carré rond. La foi chrétienne et la foi d'Israël sont inconciliables. Se réclamer des deux, c'est se condamner à vivre dans un perpétuel reniement de l'une et de l'autre. »

Le cardinal Lustiger est-il vraiment converti ?

Marc DEM



Le cardinal archevêque de Paris (Mgr Lustiger) face au grand rabbin (Alain Goldmann). Qui confesse l'autre ?

LES JUIFS ET LE POUVOIR

par Jean **RENAUD-GROISON**



« Le gouvernement ? Fallait être fou pour s'embarquer sur cette galère ! » Le garde des Sceaux Robert Badinter — ici à la grande synagogue — incarne-t-il la « doctrine morale des prophètes » ?

« **A** U fond, consciemment ou non, c'est la doctrine morale des prophètes d'Israël qui inspire les juifs lorsqu'ils entrent en politique. »

Cette réflexion, extraite du « Journal des Communautés » et inspirée, en janvier 1976, par l'entrée dans le gouvernement Chirac de Lionel Stoléro, membre de l'Action consistoriale, n'aura sans doute pas provoqué une réaction enthousiaste parmi les juifs « égarés » en politique.

La référence aux prophètes d'Israël ne présente pas toujours les garanties d'humanisme dont la plupart de ces élus se réclament même si, dans certains cas, le clan des « œil pour œil, dent pour dent » l'emporte sur celui de « aimez-vous les uns les autres ».

Quoi qu'il en soit, les « enfants d'Israël », après bien des hésitations — et, parfois, des interdits —, ont allègrement plongé dans la vie politique et, leur ténacité légendaire aidant, quelques-uns se sont hissés aux premières places. Sauf une en ce qui concerne la France : la présidence de la République.

A ce sujet, une anecdote sur les ambitions de Jean-Jacques Servan-Schreiber à qui ses parents préparaient une carrière à la Kennedy. Seul un membre de la famille demeurerait sceptique. Et comme on lui en demandait les raisons, il avait répondu :

— Entendez-vous les Français crier : vive Servan-Schreiber !

Ni même : vive Servan ! Et encore moins : vive Schreiber !

— Mais ils ont crié : vive Mendès France ! avait rétorqué le père.

Alors, l'autre de souligner :

— Oui, parce qu'il y avait France, là-dedans !

S'ils n'ont pu accéder à la charge suprême de la République, des juifs français ont su se glisser dans ses rouages. Avec un certain sens prémonitoire dans le cas de Georges Dayan, Fernand Weil et Georges Beauchamp qui ne doutèrent jamais du succès de François Mitterrand. Nul doute que le premier nommé eût trouvé un poste de choix à l'Elysée s'il n'était décédé avant le jour de gloire, laissant à sa fille Paule l'honneur d'appartenir au brain-trust présidentiel.

Deux des principaux conseillers de Mitterrand, loin de renier leurs origines, sont même franchement engagés dans le soutien à Israël. Surtout Jacques Attali, membre de « Ahavat Israël » et du Fonds social juif unifié dont le trésorier est David de Rothschild. Quant à Pierre Dreyfus, ancien ministre de l'Industrie et président de l'Organisation israélite parisienne, il déclarait un jour à « L'Arche » :

— Ma manière d'être juif doit ressembler beaucoup à celle de Mendès France.

Voilà qui nous conduit à Matignon où Fabius, bien que baptisé à sa naissance, doit sentir souffler cette « morale des Prophètes » incarnée, sous la IV^e République, par René Mayer et Mendès France. Et bien plus encore par la charisme juïque dont bénéficie — ou fut victime — Léon Blum, président du Conseil du Front populaire.

Une encre amère...

Le baptême de Laurent Fabius, en 1946, a fait couler une encre amère dans « Le Monde » lorsque, nommé Premier ministre en juillet 1984, il eut à subir une mise au point acerbe de sa cousine germaine. Laquelle rappelait que si son père, André, le richissime antiquaire du boulevard Haussmann, avait eu la prudence d'échanger l'étoile de David contre la croix du Golgotha peu avant l'entrée des nazis en France, d'autres membres de la famille avaient préféré assumer leur judaïsme face aux lois antisémites et auraient payé le prix de cette fidélité dans les camps de concentration.

En nommant à la tête de son cabinet Louis Schweitzer, Laurent Fabius aura démontré en tout cas qu'il n'avait point adopté le sectarisme qu'on prête aux convertis de fraîche date.

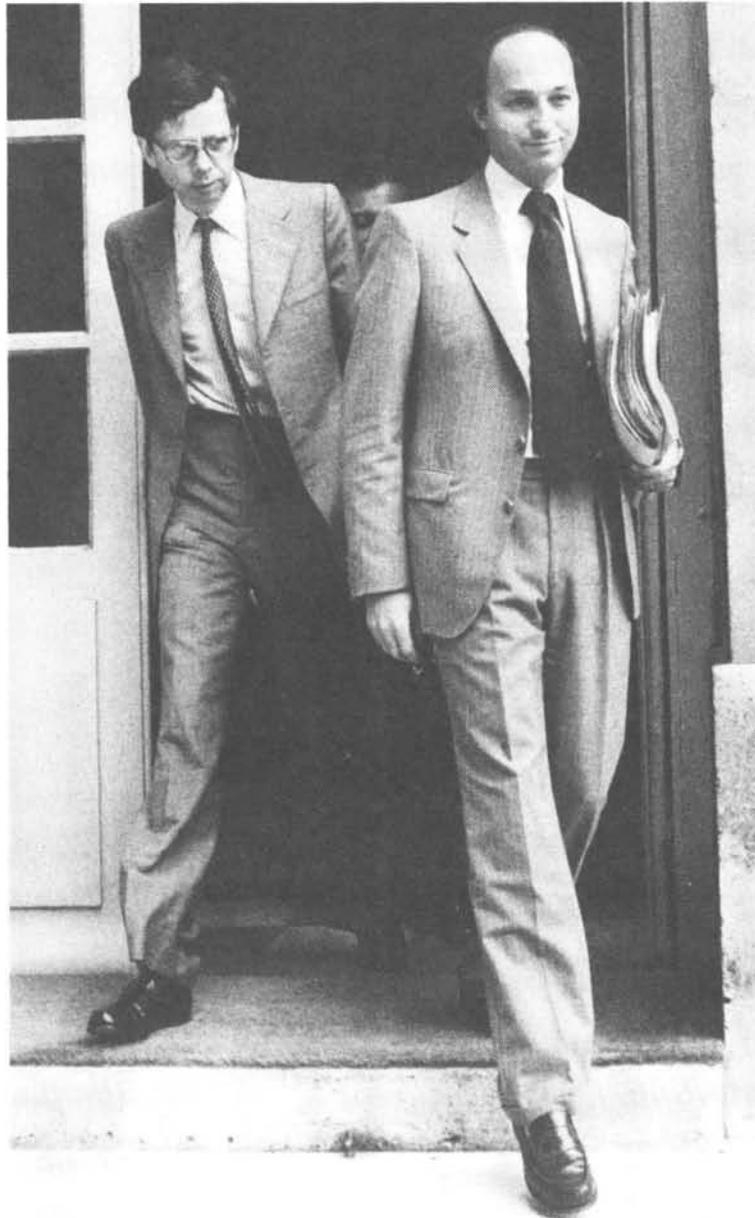
Bien placé dans l'échelle ministérielle, on trouve Robert Badinter, membre — tout comme Attali — d'« Ahavat Israël », du mouvement sioniste de France, du CRIF et du Fonds social juif unifié. Un bel engagement bouclé par ses épousailles avec Elisabeth, fille de Marcel Bleustein-Blanchet, le roi de la publicité.

Favori de la première dame de France, Danielle Mitterrand, le ministre de la Culture, Jack Lang a, lui aussi, renforcé ses liens juïques en épousant Monique Buczinski qui proclame avec beaucoup d'ostentation son appartenance à la diaspora.

Moins connue est la filiation de Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux Relations extérieures, dont la mère, Evelyne, d'origine juive, a fait dans la presse — avec « La Dépêche du Midi » — une percée que beaucoup, sans succès, ont tenté d'interrompre.

Pas ministre, mais délégué aux Formations nouvelles, dépendant directement de Fabius, Gilbert Trigano, le patron du Club Méditerranée, n'a jamais songé, pour sa part, à renier ses origines. Contant sa carrière à « VSD » au lendemain de sa nomination, il révélait comment il était devenu maire de Mazères, dans l'Ariège.

— En décembre 1941, les Allemands recherchaient mon



L'« attelage »
de Matignon
— Laurent Fabius
et Louis Schweitzer
— a le mérite
de la jeunesse.
Ça n'empêche pas
les Français de ruer
dans
les brancards.



Pour Claude-Gérard Marcus — son adjoint à la mairie de Paris photographié ici lors d'une manifestation de « lou-bavitch » — Chirac n'est peut-être pas tout à fait le Messie, mais presque.

frère Edgar. Toute la famille a dû fuir... Nous nous sommes retrouvés à Aix, Marseille, Toulouse puis à Mazères qui avait l'avantage d'être proche de la frontière espagnole. Quand je suis allé à la mairie demander au secrétaire s'ils accueilleraient les réfugiés juifs, il m'a répondu oui. J'y suis retourné trente ans plus tard et j'y ai retrouvé la même personne. C'est ainsi que je suis devenu maire de Mazères...

En revanche, l'arrivée de Fabius à Matignon aura chassé du gouvernement le fils de Mosjek Berko, prénommé Chilek à sa naissance et que chacun connaît sous le patronyme de Charles Fiterman, longtemps ministre des Transports et — peut-être — futur secrétaire général du parti communiste. Une ambition doublée d'une revanche : le fils de petits juifs persécutés par les nazis succédant au mécano des usines Messerschmitt, Georges Marchais.

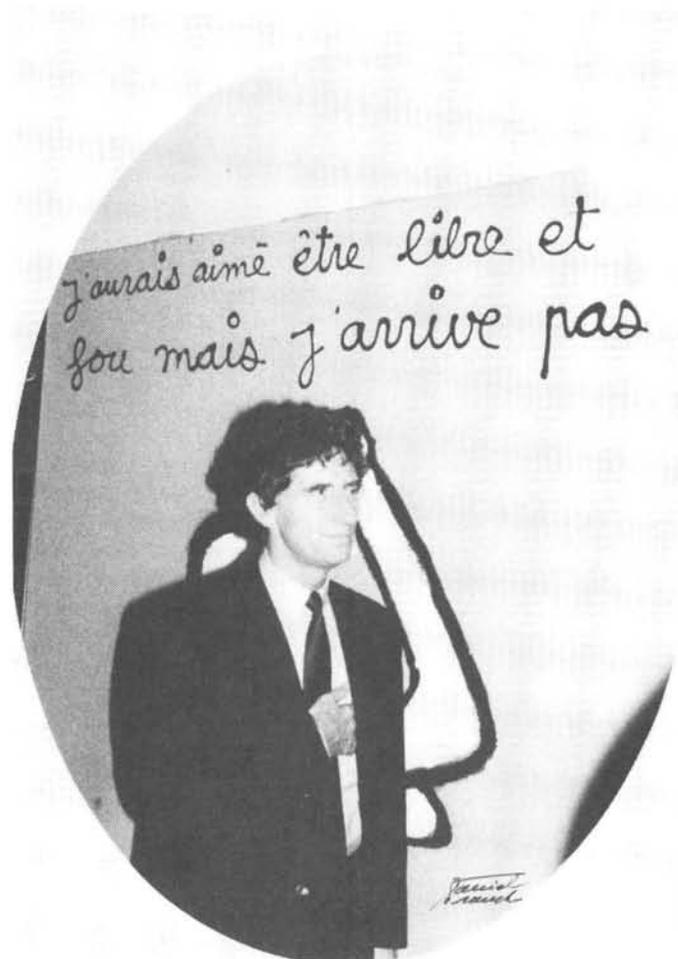
Il faut encore retenir, en marge de la politique politicienne mais liée à elle, Daniel Mayer, président du Conseil constitutionnel, désigné par Mitterrand, et Henri Krasucki, né Hénoch — un nom biblique — à Wolomin en Pologne.

— Juif, polonais, communiste et dirigeant de la CGT, ce n'est pas toujours commode, avouait-il récemment dans « Magazine Hebdo ».

Krasucki, en tout cas, a très bien su surmonter l'épreuve depuis sa naturalisation en 1947. Époque où un autre juif malto-tunisien, Edgard Pisani, chargé du délicat problème de la Nouvelle-Calédonie, se voyait conférer, par le décret Coste-Floret, la citoyenneté française, accordée aux juifs tunisiens et marocains qui en faisaient la demande.

Ajoutons à ce tableau biblique du pouvoir socialiste l'un des fidèles serviteurs de Mitterrand, Claude Estier, issu d'une famille juive de Hongrie, M^{re} Gisèle Halimi, et surtout « Monsieur beau », Paul Lévy, plus connu sous son nom de scène, Roger Hanin.

On voit que la « présence juive », pourtant traditionnellement associée au pouvoir de gauche — Blum, Mendès France — n'a



Il y est arrivé.

pas l'ampleur qu'on lui prête parfois. Peut-être — comme le montre notre enquête sur le vote juif — parce que ces liens traditionnels se sont largement distendus durant les dernières décennies.

De Foccart à Veil

Il faut d'ailleurs remarquer que les précédents septennats n'ont pas échappé à la pénétration, plus discrète peut-être, de la diaspora.

L'éminence grise du général de Gaulle, Jacques Foccart, était un juif autrichien répondant au patronyme de Koch : identité qui fut révélée par l'un de ses coreligionnaires, Jacques Bergier.

A Matignon, Michel Debré, petit-fils de Simon, membre du Conseil des rabbins de France et le premier des Premiers ministres de la V^e République, n'a jamais hésité à porter la calotte. Plus discret a toujours été Marcel Bloch, né en 1892, devenu Bloch-Dassault en 1946 puis Dassault tout court en 1949.

Deux jeunes loups, nourris aux sources des prophètes, auront pris place dans le sérail giscardien. Lionel Stoléro, nommé au secrétariat d'Etat aux travailleurs manuels et dont la mère Geneviève Dreyfus, la grand-mère Blanche Azoulay avaient bercé l'enfance de traditions bibliques. Point commun avec Olivier Stirn, également élevé par sa mère, Fernande Blum, et à qui Giscard confia, un moment, le sort des départements et territoires d'outre-mer.

Deux renards, enfin, qui ont franchi tous les septennats de la V^e République sans afficher, outre mesure, leur états d'âme. Le premier, Gabriel Kaspereit, inamovible député de Paris, pousse la coquetterie jusqu'à laisser entendre qu'il est juif « mais » français. Quant à Claude-Gérard Marcus, autre élu parisien, c'est avec de larges spartiates qu'il avance sur les chemins de l'Alliance israélite universelle, n'oubliant pas que marchand de tableaux — tout comme feu le père de Fabius — il lui sied fort de présider le musée d'art juif à Paris.

Difficile à classer, bien que se réclamant de l'opposition, Simone Veil constitue un cas d'autant plus curieux que les Français lui ont longtemps accordé la première place au hit-parade des personnalités politiques françaises. Au congrès juif mondial, tenu à Washington en 1978, elle déclarait :

— J'ai profondément ancrée en moi la tradition juive... Je



C'est par là le chemin ? Rue du Faubourg-Montmartre, à Paris, Georges Dayan a l'air aussi égaré que son ami François. C'est pourtant grâce à lui que Mitterrand parviendra à l'Elysée.

suis née juive mais, sans l'avoir jamais démenti ni renié, je ne le suis devenue qu'à l'adolescence, face à l'antisémitisme pendant la guerre...

Ne faut-il pas voir dans cet aveu une réponse à la réflexion du « Journal des Communautés » citée plus haut ? A savoir qu'on naît juif et que la doctrine morale des prophètes s'éveille ou sommeille au gré des circonstances.



Que pensent les communistes Krasucki et Fiterman du sort des juifs d'URSS ?

— Quels juifs ?

Le rire juif

DES MARXISTES TENDANCE GROUCHO

par Yannick BOURDOISEAU



La recette des frères Marx : le comique yiddish à la sauce Mack Sennett.

L'homme pense. Dieu rit.

(*Le Talmud*)

« **J'**AI découvert ce que c'est qu'un goy, disait un jour Arthur Rubinstein. C'est quelqu'un qui ne sait pas ce que c'est qu'un goy. »

Je suis goy. Je sais pourtant ce qu'est un goy : un non-juif. Je sais également que les blagues juives me font rire alors que

l'humour bas-breton, qui devrait m'être plus proche, me laisse totalement indifférent. On peut en déduire soit que mes ancêtres goïms ont fauté avec un juif ou une juive — explication génétique — soit que l'autodérision juive flatte en moi quelque secrète tendance antisémite — explication paranoïaque — soit que les blagues juives sont plus drôles.

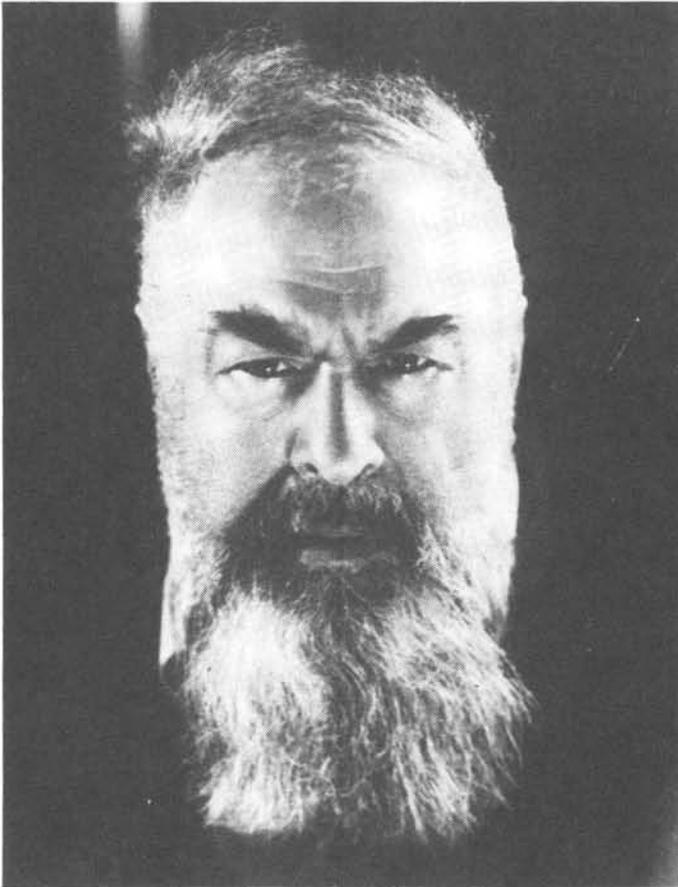
Peu importe, du reste. Il n'est pas dans mes intentions de

proposer ici une analyse de l'humour, de ses causes ou de ses effets socio-politiques, matière de gros ouvrages qui ne font rire personne (1).

L'humour de Dieu

Une première veine de l'humour juif résulte des relations très spéciales que ce peuple entretient avec Dieu. Le hassidisme — variété joyeuse et familière du judaïsme d'Europe centrale — a poussé très loin le dialogue avec le Père terrible. La vie du disciple, le hassid, est une perpétuelle prière, une célébration, pour reprendre l'expression de l'écrivain Elie Wiesel. Pour rendre hommage au Créateur, tous les moyens — ou presque — sont bons :

Un jour, Shlomo se présente à la porte du chetel, la bourgade juive d'Europe centrale. Comme dans nos églises, autrefois, certains bancs sont payants.



Un roi du boulevard : Tristan Bernard.

— Que veux-tu ? demande le bedeau à Shlomo en lui barrant la route.

— Je veux voir Moshe. C'est urgent. Nous avons une grosse affaire à traiter. Laisse-moi passer.

— Pas question, dit le bedeau. Je te connais. Tu dis que tu veux parler affaire, et tu vas prier !

Mais le juif pieux ne doit pas seulement prier. Il lui faut aussi étudier les Ecritures et en dégager la vérité divine. C'est à quoi s'acharnent d'inépuisables commentateurs. L'un d'entre eux alla

(1) Les lecteurs qui désirent s'ennuyer pourront se reporter aux ouvrages cités dans la bibliographie qui suit cet article.

si loin qu'on le vit un beau matin arpenter les rues du ghetto en hurlant : « J'ai une réponse. Qui a une question ? »

Personnages respectés et craints, les talmudistes ont parfois « la grosse tête ». D'où la devinette : « Quelle différence y a-t-il entre Dieu et un talmudiste ? » Réponse : « Dieu sait tout. Un talmudiste sait tout... mieux ! »

L'exégèse pose des problèmes ardues.

Dans une yeshivah — l'école rabbinique — un élève interroge le professeur :

— Maître, dis-moi : pourquoi nous autres, juifs, devons-nous porter la kippa (la calotte) dans la rue ?

— Prends le Livre, ouvre-le à n'importe quelle page et lis la première phrase, répond le rabbin.

L'enfant ânonne :

— « ...Alors, Moïse sortit de dessous sa tente. »

— Voilà pourquoi nous devons porter la kippa, dit le rabbin.

L'enfant ouvre de grands yeux.

— Je ne comprends pas, Maître...

— Quoi, tu ne comprends pas ? Comment tu ne comprends pas ? éclate le rabbin. Un juif pieux comme Moïse, tu crois qu'il serait sorti sans la kippa sur la tête ?

Même chez les juifs qui se sont éloignés de la religion de leurs pères, la relation à Dieu reste particulière.

Heinrich Heine, grand écrivain allemand du siècle dernier (2) allait passer de vie à trépas. Le pasteur qui l'assistait — Heine s'était converti au protestantisme — s'inquiétait de son salut.

— Bien sûr, que Dieu me pardonnera, dit Heine. C'est son métier.

Et il mourut.

Quant à Woody Allen, parfait représentant de l'humour juif new-yorkais, il a résumé ainsi ces inquiétudes métaphysiques : « Non seulement Dieu n'existe pas, mais essayez seulement de trouver un plombier ouvert le dimanche ! »

La stricte observance des prescriptions du judaïsme — il n'y en a pas moins de six cent treize — est un fardeau lourd à porter.

M. Salomon, le confectionneur, s'est toujours efforcé de les respecter. Mais un jour, en passant devant une charcuterie, il décide de s'accorder un petit « extra ».

Au moment où il va franchir le seuil de la boutique, le tonnerre se met à gronder.

— Eh bien quoi, dit M. Salomon en levant les yeux au ciel, on peut se renseigner, non ?

Vivement un miracle

La condition minoritaire est une autre source de plaisanteries douces-amères.

M. Shapiro visite le Japon. Il tombe en arrêt devant une synagogue, y entre et découvre un Japonais en prière.

— Vous êtes juif ? demande M. Shapiro, un peu surpris.

— Naturellement, répond le Japonais. Et vous ?

— Moi aussi, dit M. Shapiro.

— C'est curieux, dit le Japonais, vous n'avez pas tellement le type...

(2) Parlant de lui-même, Heine, qui était de santé fragile, disait : « Ma constitution est mauvaise, plus mauvaise que celle de la Prusse » et « Depuis que je n'ai plus le diabète, je me sens bien seul » (cité par J. Stora-Sandor). Ses « mots » sont innombrables. Il rendait compte ainsi d'une conversation : « Je viens de rencontrer X... Nous venons d'échanger des idées. Je me sens tout bête. »



Pierre Dac et Francis Blanche dans le célèbre sketch du « Sâr Rabin Dranath Duval ». Moins long que le « Soulier de satin » et beaucoup plus drôle.

Dieu merci, le peuple élu a une confiance absolue en son destin. Peut-être parce qu'elle fut souvent mise à l'épreuve.

En 2050, l'Etat d'Israël est assiégé par un milliard d'Arabes. Une phalange de jusqu'au-boutistes résistent, comme jadis à Massada, dans le dernier réduit juif. Parmi eux, un rabbin.

— Mes enfants, dit-il à ses compagnons, il n'y a plus que deux choses qui peuvent nous tirer d'affaire : un miracle ou un événement naturel. Le miracle, ce serait que les Arabes nous laissent enfin en paix. L'événement naturel, ce serait que le Messie arrive !

La vieille angoisse de la destruction et les rapports ambigus avec le milieu non juif sont résumés dans cette histoire d'avant-guerre. Nous sommes en 1932.

M. Lévy, un artisan berlinois, se rend chez le commissaire de police de son quartier.

— Monsieur le commissaire, je voudrais émigrer.

— Emigrer ? Mais pourquoi donc, M. Lévy ? Que craignez-vous ?

— Eh bien, dit M. Lévy, j'ai entendu dire qu'on allait arrêter les juifs et les coiffeurs.

— Pourquoi les coiffeurs ? demande le commissaire.

M. Lévy le regarde tristement.

— Vous voyez pourquoi je veux émigrer ?

Tristan Bernard, qui incarna plus que quiconque un certain esprit « parisien » — tout comme un autre juif, Jacques Offenbach, la frénésie joyeuse du Second Empire — conserva, dans la persécution même, le goût du « mot » :

Réfugié dans le Midi durant l'Occupation, Tristan Bernard reçoit la visite de Sacha Guitry.

— De quoi avez-vous besoin ? demande Guitry.

— D'un cache-nez, répond Tristan (3)

En cette même année 1940, la journaliste Madeleine Jacob et sa mère obtiennent des certificats de baptême protestants. En quittant la maison du pasteur complaisant, Mme Jacob se penche vers sa fille :

(3) Au moment où on l'arrêtera, en 1942, il aura cette phrase superbe pour sa femme : « Jusqu'à présent nous vivions dans la crainte. Désormais nous vivrons dans l'espérance. »

— Pourvu, maintenant, qu'il n'y ait pas une Saint-Barthélemy !

L'humour juif est évidemment marqué par la souffrance. Au point qu'elle finit par le produire, pour ainsi dire naturellement :

Un juif demande à un autre juif : « Votre nom est bien David Goldberg ? » « Oui, répond l'autre. » Le premier lui donne alors une gifle. L'autre se met à rire. « Mais pourquoi riez-vous, M. Goldberg ? » s'étonne le premier. « Parce que je ne m'appelle pas du tout David Goldberg. Mon nom est Samuel Schwartz ! »

Il y a évidemment un déséquilibre fâcheux entre le petit nombre des enfants d'Israël et la masse des gentils. C'est sans doute ce qui justifie la question de Hua Kuo-feng quand on lui annonce qu'une armée juive a envahi la Chine :

— Dans quel hôtel sont-ils descendus ?

La faculté d'adaptation que les antisémites reconnaissent aux juifs, tout en leur reprochant, paradoxalement, de rester un « corps étranger » au sein des nations est l'argument de bien des histoires :

D'éminents spécialistes annoncent que la terre sera ravagée, dans quinze jours, par un déluge terrifiant. Le président des Etats-Unis monte à la tribune du Congrès et décrète la suppression des impôts. A Moscou, la « Pravda » titre « La liberté d'opinion est rétablie en Union soviétique ». Quant au premier ministre israélien, il déclare devant la Knesseth : « Mesdames et Messieurs, nous avons deux semaines pour apprendre à vivre sous l'eau ! »

Chassez le naturel...

L'assimilation, quand elle est complète, mais un peu précipitée, produit des effets singuliers :

Un juif hongrois débarque à Londres et y acquiert, grâce à un cousin, une apparence « very british ». A la porte du tailleur qui vient de le costumer en gentleman de la City, l'immigrant fond en larmes.

— Pourquoi pleures-tu ? lui demande son cousin. Tu regrettes le pays ? Mais ici tu seras plus heureux. Nous prendrons soin de toi...

— Non, répond le gentleman. Je pleure... Je pleure parce que nous avons perdu les Indes ! (4)

Au cours d'une conférence à la Sorbonne, Albert Einstein rappelait la fragilité de ces « certificats d'adoption » : « Si la théorie de la relativité est vraie, les Allemands diront que je suis allemand et les Français citoyen du monde. Si elle est fautive, les Allemands diront que je suis un juif, et les Français un Boche ! »

Naturellement, il y a le commerce. Bien que les juifs aient donné, en proportion de leur nombre, plus de médecins, de musiciens, de philosophes et d'agitateurs politiques que tout autre peuple, le « juif errant » demeure, dans l'imaginaire collectif, un homme de négoce. Les juifs sont les premiers à en rire :

« David, dit M. Blum à son fils, tu as voulu faire Polytechnique et tu as fait Polytechnique ; tu as voulu faire l'ENA et tu as fait l'ENA ; tu as voulu faire médecine et te voilà médecin. Mais, aujourd'hui, il faut choisir. Que préfères-tu : la confection pour hommes ou la confection pour dames ? »

Que n'a-t-on dit des rapports des juifs à l'argent ?

Ils expriment parfois avec cruauté la tension entre le minoritaire et les « autres » :

— Maître, demandait une milliardaire américaine au grand violoniste Fritz Kreisler, j'espère que vous nous ferez le plaisir de jouer durant ma réception ?

— Certainement, chère Madame. Ce sera deux mille dollars.

— Bien, dit la dame, un peu froissée. Mais alors, vous ne vous mêlerez pas à mes invités.

— Dans ce cas, rétorqua Kreisler, ce ne sera que mille dollars.

De Karl à Groucho

Il y a en effet, dans l'humour que nous qualifions de « juif » — bien qu'il soit presque exclusivement issu de la communauté ashkénase —, une veine provocatrice, anarchisante et loufoque :

— J'espère que vous avez passé une bonne soirée ? demande une maîtresse de maison (imprudente) à Groucho Marx.

— Oui, répond l'ignoble moustachu, mais ce n'était pas celle-ci. (5)

Il est vrai que Groucho avait des excuses. Ne disait-il pas : « Ma mère adorait les enfants. Elle aurait donné n'importe quoi pour que j'en sois un ! »

Groucho était le spécialiste des « sorties » :

Etant parvenu à se faire admettre dans un club très « sélect » et passablement antisémite de la côte Est des Etats-Unis, il occupe la place d'honneur à son repas de réception. Le président — que Groucho a persécuté des mois durant pour être admis dans le cercle — prononce quelques mots de bienvenue et se tourne vers la nouvelle recrue :

— Et maintenant, M. Marx va nous dire quelques mots !

— Certainement, dit Groucho en sautant de son fauteuil. Je ne resterai pas une seconde de plus dans un club qui accepte les Juifs !

Adaptateur d'« Helzapoppin », Pierre Dac importa en France

(4) L'humour peut également fustiger le « renégat ». Le banquier Cahen d'Anvers — juif assimilé et quelque peu honteux — avait signé une lettre à son collègue Oppenheim « C. d'Anvers ». Oppenheim répondit en signant « O. de Cologne ».

BIBLIOGRAPHIE

BERGSON Henri. « Le rire », essai sur la signification du comique, Paris, PUF, 1940. Bergson ne fut jamais aussi drôle que le jour de son 80^e anniversaire : « Maître, vous n'avez pas quatre-vingts ans, mais quatre fois vingt ans », lui disait un flatteur. « Et pourquoi pas vingt fois quatre ans, tant que vous y êtes ! »

FREUD Sigmund. « Le mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient », Paris, Gallimard, 1969.

JANKELEVITCH Vladimir. « L'ironie », Flammarion, Paris, 1964.

LAFFAY Albert. « Anatomie de l'humour et du nonsense », Paris, Masson, 1970.

Revue L'ARCHE. Septembre 1966 : numéro spécial « Humour juif ».

Revue de la PENSÉE JUIVE. Janvier 1951 : « Aspects de l'humour juif ».

Et surtout :

J. STORA-SANDOR. « L'humour juif dans la littérature », de Job à Woody Allen. PUF Paris, 1984.

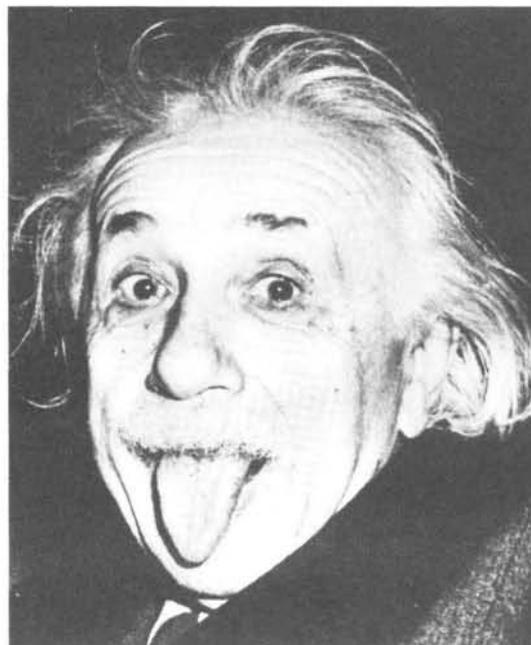
ce burlesque américain fortement teinté de « yiddish witz » (esprit yiddish). Juif alsacien, il a probablement plus influencé la sensibilité contemporaine que Jean, Paul, Sartre et les autres avec leurs ragoûts existentialistes.

C'est pourquoi je lui laisserai le dernier mot et la dernière définition, étant bien entendu qu'elle ne définit absolument rien et n'a pas le moindre rapport avec ce qui précède :

« Le rire est à l'homme ce que la bière est à la pression. »

Et réciproquement.

(5) A rapprocher, évidemment, de la réplique de Tristan Bernard au monsieur qui lui demandait : « Me prenez-vous pour un imbécile ? » « Non, mais je peux me tromper ! ».



Le professeur Albert Einstein, prix Nobel.

LE CHARME DISCRET DE L'ASSIMILATION

par Sophie PACAUDIERE



On découvre qu'ils n'ont pas tous des Rolls...

EN 1945, après le retour des survivants, la population juive en France totalise de 150 000 à 200 000 personnes. La guerre, encore une fois, a limé les divergences chez les survivants. La souffrance a rapproché les communautés.

Implantés de longue date, naturalisés plus récemment ou étrangers vivant en France, quel que soit leur milieu social, les rescapés de la « longue traque » sont alors nombreux à éprouver l'impérieux désir d'échapper au cycle infernal « identité-persécution ». Ils souhaitent s'intégrer plus étroitement qu'ils

ne l'ont jamais fait à une société qui, malgré les douloureuses déceptions des années noires, leur paraît encore accueillante. Dans son livre « Etre juif dans la société française », Béatrice Philippe explique comment le désarroi provoqué par l'ampleur de la catastrophe entraîne alors « le refus d'assumer plus longtemps cette condition de juif qui mène aux fours crématoires ». La plupart aspirent à gommer définitivement toute différence en s'abandonnant à l'anonymat de la société environnante. Les conversions au catholicisme ou au protestan-

tisme qui avaient parfois sauvé la vie durant l'Occupation ne sont pas remises en question ; les mariages mixtes deviennent plus fréquents ; la francisation des noms ou l'officialisation de ceux portés dans la Résistance sont plus nombreuses. Certaines données chiffrées permettent de mesurer l'importance de ce « mouvement de refus ». C'est ainsi que 85 % des changements de nom qui eurent lieu en un peu plus d'un siècle et demi furent demandés et acquis entre 1945 et 1957.

« A vrai dire, écrit encore Béatrice Philippe, cette intégration définitive est d'autant plus aisée que jamais les conditions n'ont été aussi favorables. La France de 1945 baigne dans l'œcuménisme de la Résistance. Dès septembre 1944 tous les Français condamnent de façon catégorique le nazisme et donc l'antisémitisme ». L'unanimité ne va pourtant pas jusqu'à éteindre toute xénophobie. A l'automne 1944 « Témoignage Chrétien » publie un article de Gabriel Marcel, philosophe chrétien et juif converti, recommandant « au pouvoir central et aux corps professionnels d'opposer dans l'intérêt des Français et tout spécialement des israélites français une certaine dignité à une volonté d'empiètement des juifs qui n'est que trop manifeste ». Cette « bienveillante vigilance », qui s'exprime alors même que la moitié des juifs est encore déportée, surprend plus qu'elle n'inquiète.

La dislocation d'un mode de vie

Beaucoup plus qu'une éventuelle résurgence de l'antisémitisme à laquelle personne ne croit, les dirigeants communautaires redoutent à l'époque la « banalisation » de la souffrance juive. Ils craignent, comme l'écrit Emmanuel Mounier dans la revue « Esprit », que « l'indifférence succède à l'épouvante » et que le désir de nombreux juifs de se fondre dans la société facilite l'oubli et accélère la désagrégation du judaïsme. Synagogues désertées, traditions oubliées, vie communautaire

réduite sont des signes qui ne trompent pas. L'identité juive s'effiloche en abandonnant ses croyances et ses règles de vie spécifiques.

L'assimilation et l'anonymat désirés par de nombreux juifs n'étaient pourtant pas les seules causes de ce déclin qui marqua la décennie de l'après-guerre. Il existait des raisons pratiques et démographiques. Les règles de vie respectées durant des siècles par des communautés qui, même intégrées, vivaient souvent repliées sur elles-mêmes apparaissaient plus difficilement praticables dans un monde plus ouvert. Famille, boucherie casher et synagogue qui constituaient les pôles autour desquels s'organisait la vie communautaire, n'étaient plus nécessairement à proximité d'une population plus dispersée dont les habitudes de vie se transformaient au même rythme que celui de la société française.

Dans un monde où la cellule familiale commençait à éclater, où l'émancipation féminine se développait, où la diversité des emplois provoquait une mobilité plus importante que par le passé, certaines traditions comme le langage yiddish étaient abandonnées, certaines obligations comme la préparation rituelle des aliments ou le repos sabbatique devenaient des contraintes de plus en plus difficiles à respecter.

Cette dislocation du mode de vie traditionnel du judaïsme était amorcé bien avant le début du siècle. « Chaque génération, dit Annie Kriegel, a construit son chemin de tentation et pave à sa manière la route qui conduit à cette sortie d'urgence où déposer pour toujours le fardeau de l'élection », mais il existait jusqu'à la fin des années trente des contrepoids permettant de pallier l'abandon progressif d'un certain nombre de valeurs religieuses, morales ou culturelles. Chaque vague d'immigration, avant d'être à son tour plus ou moins assimilée, parvenait à freiner le mouvement de démission, à compenser les défections, à maintenir au-delà des affrontements une identité juive. Or le phénomène nouveau de l'après-guerre, c'est la francisation



**Boucherie
« casher »
rue des Ro-
siers à Paris.**

galopante d'une population juive qui enregistra un spectaculaire accroissement et passa de 185 000 en 1945 à 300 000 en 1955.

Contrairement à ce qu'affirment certains, on ne peut pas attribuer au seul « baby boom » de l'après-guerre cette croissance qui pulvériserait tous les records mondiaux, mais il est incontestable que le développement de la natalité, comme partout en Europe, vient relayer une immigration en diminution depuis l'instauration du rideau de fer. « Le judaïsme, dit à l'époque Guy de Rothschild, doit vivre désormais de ses propres ressources : on ne peut plus s'attendre à un apport de sang frais d'Europe orientale. »

La grande vague des sépharades

Ce « sang frais » arrivera d'Afrique du Nord quelques années plus tard, quand la décolonisation provoquera le plus vaste courant migratoire enregistré en France en un laps de temps aussi court.

Parmi tous les événements et toutes les vagues d'immigration qui ont façonné le judaïsme français, aucun n'aura sans doute eu l'importance de ce douloureux exode. En moins de dix ans, des milliers de familles sépharades seront déracinées de leur sol méditerranéen.

Les Tunisiens arriveront les premiers en 1954 ; suivis par les Marocains en 1956. Mais les plus nombreux seront à partir de 1960 les juifs d'Algérie ; ils représentèrent près de 20 % du total des rapatriés. Citoyens français à part entière depuis les décrets Crémieux en 1870, la majorité d'entre eux choisira naturellement la même patrie comme terre d'accueil, un petit nombre seulement partant pour Israël. Première conséquence : une modification profonde des structures socio-démographiques de la communauté juive qui doublera numériquement et dépassera pour la première fois 1 % de la population.

Très assimilée, très embourgeoisée, la judaïcité métropolitaine dans laquelle les « Polaks » de l'avant-guerre avaient connu une évolution comparable à celle des juifs d'Alsace et de Lorraine, était jusque-là demeurée essentiellement ashkénaze. En quelques années elle deviendra majoritairement sépharade. Son implantation sera transformée. Sur l'ensemble de l'Hexagone, les petites communautés se multiplient. Leur nombre en province passe de 83 en 1957 à 138 en 1971. Les régions de l'Est perdent leur importance au profit des grandes villes du midi : Marseille, Toulouse, Nice, Lyon. Paris confirme son rôle de pôle d'attraction : dès 1966 le Fonds social juif unifié répertorie 313 000 juifs habitant la capitale et sa couronne. A la fin des années soixante, on peut estimer que de 7 à 9 % de la population parisienne est juive.

Cet accroissement ne bouleverse pas seulement les structures socio-démographiques de la communauté, il modifie aussi son comportement et sa mentalité.

Exubérants, chaleureux, attachés à la vie communautaire, les sépharades n'ont pas eu comme les juifs européens à souffrir de persécutions physiques. Ils ne sont nullement embarrassés par leur identité, mais supportent mal une transplantation qui s'est souvent accompagnée d'un déclassement social. A la différence des réfugiés de la première moitié du siècle, les sépharades ont laissé l'espoir derrière eux. Ils ont abandonné une situation matérielle plus enviable que celle qu'ils trouvent en arrivant dans la métropole et n'ont aucune raison d'apprécier les charmes de l'assimilation. Ils refusent de noyer leur personnalité et de céder à la tentation d'une société en pleine expansion. Issus pour la plupart de milieux très pratiquants et imprégnés d'une forte religiosité, ils ne comprennent pas la manière dont beaucoup d'ashkénazes à l'identité feutrée s'accommodent d'un judaïsme devenu plus traditionnel que religieux. En quelques années ils vont parvenir à régénérer le judaïsme français, à faire

renaître des communautés disparues depuis des siècles. Cette révolution des esprits ne s'est pas produite sans provoquer des crises et des remous à l'intérieur des communautés ashkénazes. Mais les résultats obtenus sont là pour le prouver : le judaïsme a retrouvé sa vitalité.

Les juifs français, après avoir aspiré longtemps à une assimilation totale, sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à revendiquer pleinement leur identité. Ils l'assument d'autant plus fièrement qu'une évolution de l'opinion a accompagné les étapes de ce renouveau. En 1963 le concile Vatican II avait explicitement condamné l'antisémitisme et, quatre ans plus tard, la guerre des Six Jours avait été suivie avec passion par une opinion publique qui, dans une large mesure, avait pris fait et cause pour Israël et applaudi sa victoire.

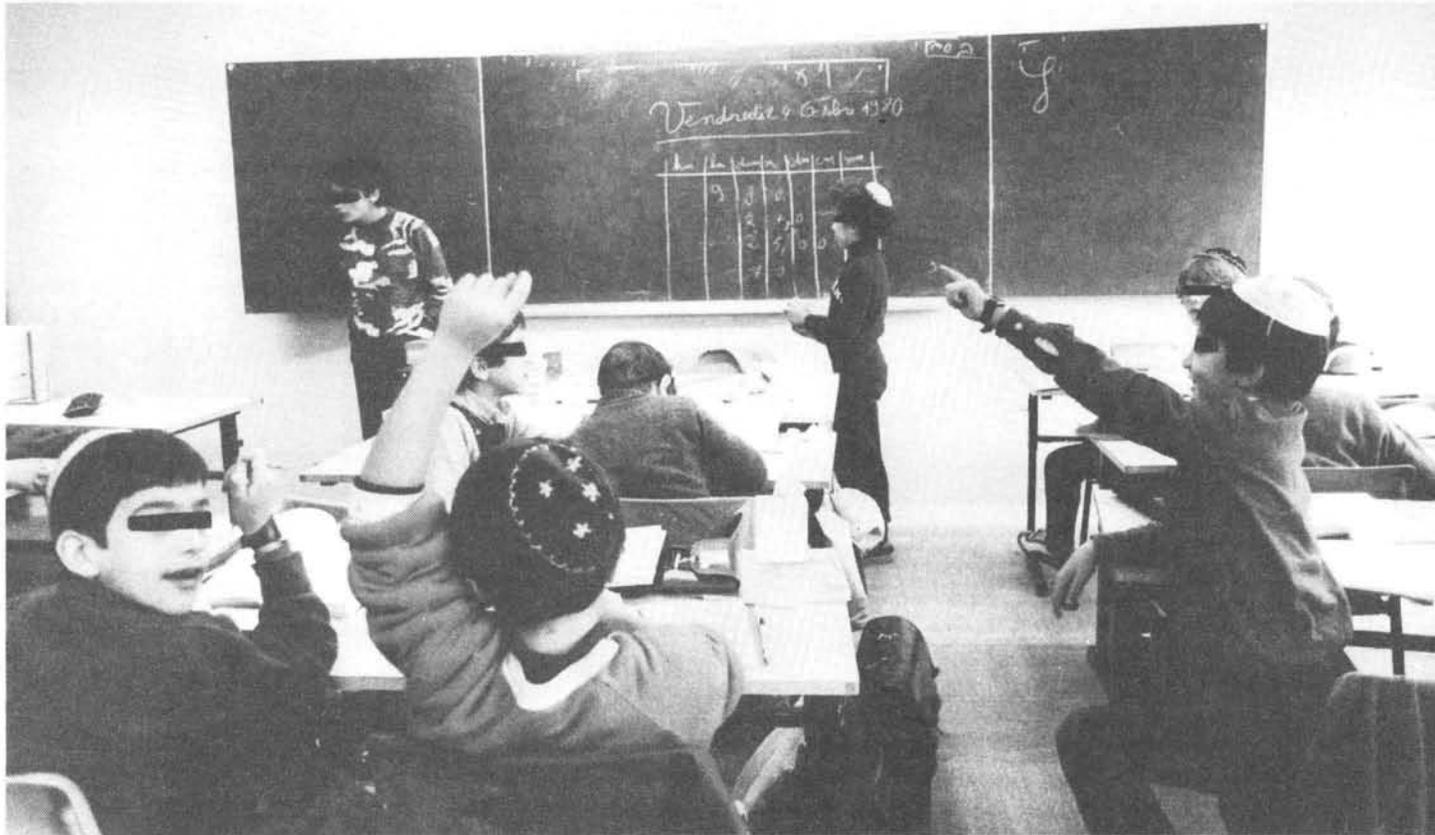
A partir de cette époque, l'Etat hébreu dont la naissance vingt ans plus tôt avait laissé presque indifférente la communauté juive française de l'après-guerre, fera l'objet d'une préoccupation brûlante de la part des jeunes générations. Pour les



Le baron Guy n'est pas tendre, dans ses Souvenirs, pour le gouvernement socialiste qui a nationalisé la banque Rothschild. Mais comme tout lui réussit, son livre a été un « best-seller ».

sépharades en particulier, Israël symbolisera la renaissance du peuple juif. L'attachement qu'ils lui témoigneront durant la campagne éclair se traduira par des manifestations dont le côté intempestif ne fut pas toujours apprécié. « Je n'aimais, écrit Raymond Aron, ni les bandes de jeunes qui remontaient les Champs-Élysées en criant « Israël vaincra », ni les juifs devant l'ambassade d'Israël ». Mais ce sera quelques mois plus tard la petite phrase du général de Gaulle à propos d'« un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur » qui soulèvera la vraie tempête. Sept ans après avoir accueilli Ben Gourion comme « un ami et un allié » le chef de l'Etat donnait une orientation nouvelle à la diplomatie française au Moyen-Orient. Pour la communauté, ce sera un coup de fouet. Elle oubliera les mots plutôt flatteurs et ne voudra retenir que « le peuple dominateur ». L'expression atteint les juifs français autant que ceux d'Israël : « Le temps du soupçon remplace celui du mépris », écrit Raymond Aron, « le Général a sciemment, volontairement, ouvert une nouvelle période de l'histoire juive et peut-être de l'antisémitisme » ; choisi et voulu par le gouvernement de la

LES JEUNES JUIFS ET LA



Une école rabbinique, dans le XIX^e arrondissement de Paris. Neuf enfants juifs sur dix ne reçoivent pas d'éducation religieuse.

LES jeunes juifs, dans leur très grande majorité, ne reçoivent aucune éducation religieuse (1) et le grand rabbin René-Samuel Sirat voit dans cette carence l'une des causes de la déjudaïsation de la communauté française. Si la plupart d'entre eux fréquentent donc des établissements scolaires ouverts à tous, il existe aussi des établissements spécifiquement juifs comme l'école Lucien-de-Hirsch. Fondée en 1900 pour accueillir les enfants d'immigrés d'Europe centrale qui ne parlaient que le yiddish, l'école enseignait le français et donnait aux écoliers les moyens d'assimiler la culture de leur pays d'accueil. Il semble qu'aujourd'hui la vocation soit différente. Comme il s'agit d'une école conventionnée, le programme d'enseignement y est le même que dans les classes primaires du régime public avec, en plus, une heure d'enseignement religieux par jour mais la plupart des cours dispensés aux sept cents élèves se font en hébreu.

En 1979, interviewée par André Harris et Alain de Sédouy pour leur enquête « Juifs et Français », la directrice de l'établissement avait expliqué comment elle concevait sa mission :

« Je pense que d'une certaine manière, je suis au service d'Israël pour créer des générations de juifs fiers d'être juifs. Cela ne m'empêche pas de trans-

mettre aux élèves l'amour de la littérature française que j'éprouve moi-même mais je leur dis toujours :

« La République nous a déçus : moi, je ne peux pas oublier qu'il y avait le mot juif sur ma carte d'identité alors que je me croyais française.

» Quand j'étais moi-même élève, j'ai pleuré avec les croisés : Pierre l'Ermite et Godefroi de Bouillon. Aujourd'hui, dit-elle, j'apprends ici aux gosses que, sur le chemin des croisades, ces fameux croisés massacraient les juifs dans les villes par où ils passaient. »

A la question de savoir si la Révolution émancipatrice des juifs lui donne l'occasion d'offrir à ses élèves une vision plus positive de la République, la même directrice répond :

« Ici, nous n'éduquons pas les enfants dans un esprit nationaliste : c'est une évidence. Je leur dis toujours : « Si on paye ses impôts en France, on est français ; on a droit comme les autres Français à des égards et à la protection de la police. »

**

Pour savoir ce qui permet de se sentir français ou d'être reconnu comme tel, une jeune sociologue, Patricia Frydman, a réalisé à la même époque une

FRANCE

enquête auprès de deux groupes, sociologiquement homogènes de jeunes garçons appartenant à des milieux plutôt aisés, originaires d'Afrique du Nord : les uns étant en classe de seconde et suivant leur scolarité à l'école Maïmonide de Boulogne où l'étude des textes, de la pensée et de l'histoire juive occupe une place aussi importante que celle des autres matières. Le second groupe étant constitué par des garçons entretenant des relations épisodiques avec la communauté juive et fréquentant quinze jours par an le Centre culturel de vacances et de loisirs rattaché au Fonds social juif unifié.

Parmi les différents facteurs qui permettent aux uns comme aux autres de « se sentir Français », trois critères arrivent en tête : parler français, avoir la nationalité française, vivre en France. Mais les élèves de Maïmonide en ajoutent deux autres, qui leur semblent capitaux : voter aux élections et travailler en France. Les différences entre les deux groupes apparaissent plus sensibles lorsqu'il s'agit du respect des pratiques religieuses et de l'attitude à l'égard d'Israël.

Si la Bar Mitzva (communion), Pessah (Pâques) sont célébrées par 90 % des interviewés des deux groupes, les règles de l'alimentation kascher ne sont respectées que par 59 % des élèves des Maïmonides et par 17 % seulement des jeunes du CCVL.

Même distorsion pour le Shabbath respecté par 45 % des premiers et 22 % des seconds, et le mariage avec une non-juive auquel sont opposés 87 % des jeunes du CCVL. Mais c'est surtout dans l'attitude à l'égard d'Israël que les divergences sont les plus notables. La plupart des élèves de Maïmonide voient Israël comme le pays de leurs ancêtres, une terre sainte et promise qui les fait penser à la Torah, à la guerre mais aussi aux difficultés économiques et à un pays qui perd sa raison d'être en se séparant de plus en plus de la religion. Les jeunes du CCVL perçoivent plutôt Israël comme leur pays, où ils ne se sentent pas étrangers, le seul où ils n'aient pas à craindre les persécutions : à ce titre, il représente la seule solution à l'antisémitisme.



La jeunesse réagit la première quand Israël est menacé. Mais les enquêtes montrent de profondes divergences dans les attitudes envers l'Etat juif.

« Pour ces jeunes du CCVL, explique Patricia Frydman, le sentiment d'identité juive passe avant tout par Israël. Aucune connotation religieuse dans leurs réponses, mais un rappel constant des persécutions du nazisme, d'Auschwitz. Il semble que ce passé récent soit un point de référence important pour eux, peut-être le seul à les attacher à la communauté et à les différencier du reste de la société (...). Par opposition à ce passé, Israël représente un « refuge », un « havre de paix et de liberté », et surtout le pays d'émigration idéal « au cas où ».

(1) 86 % des enfants juifs ne reçoivent aucune éducation religieuse (« Aujourd'hui être juif », Victor Malka).

CE QUI EST « IMPORTANT POUR ETRE FRANÇAIS »

Série de critères proposés aux interviewés	Maïmonide	CCVL
Avoir des parents français	34	35
Faire son service militaire	34	9
Travailler en France	66	39
Etre né en France	45	35
Etre d'accord avec le gouvernement	35	13
Etre prêt à mourir pour la France	31	22
Voter aux élections	66	48
Parler le français	62	65
Vivre en France	52	56
Avoir la nationalité française	62	74

Extrait de l'enquête : « Identité des jeunes juifs en France », de Patricia Frydman, publiée par la « Revue trimestrielle d'histoire », chez Hachette.



Allocution du général Koenig lors du transfert des cendres du créateur de l'« Irgoun », V.Z. Jabotinsky.

France, le « renversement d'alliance » ne sera pas admis par la communauté juive. Il soulèvera un tollé à partir duquel ne cesseront plus de se développer des sentiments d'attachement et de solidarité à l'égard d'Israël. C'est l'un des aspects nouveaux de la judaïcité française. Ce n'est pas le seul.

Les juifs aujourd'hui

Selon leur âge, leur appartenance communautaire, leur niveau culturel ou leur pratique religieuse, les juifs expriment en effet aujourd'hui leur judaïcité de manière très différente. Pour savoir ce que sont devenus chez les uns et les autres leurs traditions et leur culture, pour connaître leur degré d'attachement à Israël et celui de leur intégration à la société française, un professeur à l'Institut des hautes études, Dominique Schnapper, a mené auprès de communautés très diverses une série d'entretiens en profondeur. Sujet d'une thèse de doctorat d'Etat, l'enquête a donné naissance à un livre, « Juifs et israélites », dont les propos et les interviews illustrent l'évolution de la judaïcité en France.

« Les juifs, explique l'auteur, ne sont pas plus ou moins juifs selon qu'ils fréquentent plus ou moins la synagogue ou observent plus ou moins strictement les règles de la *cachérouth* ou du *Shabbat*. L'affaiblissement ou la fin des pratiques quotidiennes ou cérémonielles n'entraîne pas nécessairement l'abandon du judaïsme, mais souvent sa transformation. »

Pour réaliser cette vaste enquête sociologique, l'auteur a écarté la définition religieuse qui reconnaît juif tout individu né d'une mère juive, comme la définition raciale prenant en compte ceux qui refusent leur judéité. C'est à partir d'une définition sociale, seule acceptable dans une société libérale, incluant les pratiquants et les non-pratiquants, qu'ont donc été analysés les trois types les plus significatifs de la judéité actuelle : les pratiquants, les militants, les israélites.

● *Les pratiquants*, dont le nombre s'est accru depuis le retour en France des juifs d'Afrique du Nord, ne représentent pourtant pas plus d'un cinquième de la judaïcité. Pour eux, le judaïsme implique non seulement une religion qui interdit le

mariage avec un non-juif, mais aussi une morale et un style de vie qui couvrent toutes les dimensions de l'existence. Il existe dans la Bible hébraïque 613 « *mitsvot* » ou commandements visant à donner aux moindres gestes, qu'il s'agisse de l'alimentation ou du sommeil, de l'hygiène ou de l'habillement, une dimension religieuse.

Cette « vie juive totale », dont les pratiquants souhaitent se rapprocher au maximum, peut être vécue de façon différente selon l'appartenance sociale ou l'itinéraire intellectuel. Dominique Schnapper distingue essentiellement deux groupes de pratiquants : les implantés de niveau culturel et social élevés et les transplantés d'origine plus populaire.

Les premiers, originaires d'Alsace et de Lorraine ou d'Afrique du Nord, peuvent être des traditionnels ayant hérité, de génération en génération, d'un mode de vie familiale et d'une identité qui ne s'est jamais affaiblie ou de nouveaux pratiquants revenus au judaïsme par l'intermédiaire de la connaissance intellectuelle dont ils s'étaient écartés. Si les uns et les autres estiment n'avoir aucune difficulté majeure pour respecter les règles de la vie juive en France, leur manière d'observer les rites et la sensibilité à l'environnement est quelque peu différente. Alors que les « traditionnels », peu sensibles à l'antisémitisme, fréquentent sans problème des juifs et des non-juifs et préfèrent même leur compagnie à celle des juifs tièdes, les nouveaux pratiquants, eux, sont très sensibles à l'antisémitisme et privilégient les liens et les relations avec les autres pratiquants.

A l'égard d'Israël, les différences aussi sont notables. L'appel sioniste est peu entendu par les familles d'origine française ou ashkénaze, alors que les pratiquants d'origine sépharade sont les seuls juifs à envisager sérieusement le retour en Israël.

Les transplantés, beaucoup plus inadaptés à la société et au judaïsme français et très différents des immigrés d'Europe centrale dont le judaïsme était surtout culturel et politique, sont pour la plupart originaires d'Afrique du Nord. Les uns, regroupés, ont su recréer des communautés et perpétuer les pratiques ; les autres, isolés, supportent souvent mal leur

marginalisation. Ils s'indignent devant la manière dont certains juifs aisés ont abandonné la pratique quotidienne, alors qu'eux-mêmes tentent de surmonter les difficultés matérielles qu'entraîne le coût de l'alimentation casher ou la pratique du Shabbat.

● *Les militants* ont en général une faible conscience de l'antisémitisme et refusent pour la plupart l'idée du mariage mixte (seuls les « Polaks », très assimilés, l'admettent et le souhaitent). Le militantisme qui est désormais la forme la plus répandue du judaïsme apparaît à de nombreux juifs comme l'expression la plus normale et la plus souhaitable de leur engagement quels que soient le cheminement et la forme que celui-ci peut prendre. Il se divise en trois grandes branches :

— *Les pro-israéliens* d'origine essentiellement ashkénaze, plus respectueux de la tradition que de la religion, négligent ou ignorent les pratiques et parfois même la loi juive. Ils affirment leur judéité par leur activité politique en faveur d'Israël. Etudiants, cadres supérieurs, membres de professions libérales, ils appartiennent tous à une bourgeoisie intellectuelle très assimilée qui, explique Dominique Schnapper « ne voit pas de contradiction entre l'activité pro-israélienne, l'assimilation morale à l'Etat d'Israël et la participation à la vie française ». Leurs activités pourtant, sont bien distinctes selon qu'il s'agit de « responsables provinciaux » ou de « politiques ». Les premiers, notables dans les communautés de province, organisent conférences et manifestations dont les bénéfices sont transmis aux œuvres israéliennes ou sionistes.

— *Les « politiques »*, habituellement d'origine parisienne, dépourvus de toute foi religieuse, ont transféré le judaïsme en une action militante active menée pour l'existence et la défense de l'Etat d'Israël.

Mais si les uns et les autres, comme le font remarquer Harris et Sédouy, considèrent sans restriction que l'unique destin possible pour un juif est de vivre en Israël, cette position n'est la leur que sur le sol français. Et la moindre ambiguïté n'est pas dans la manière dont vivent en Israël les juifs français qui sautent le pas. « Si en France ils se sentent d'abord juifs, en Israël beaucoup d'entre eux se sentent à nouveau d'abord français. »

— *Les anti-israéliens* sont le plus souvent des jeunes intellectuels, très politisés, issus de familles d'Europe orientale et centrale parmi lesquels le parti communiste comptait durant l'entre-deux-guerres de nombreux militants. Engagés dans des mouvements d'extrême gauche pro-palestiniens, ils dénoncent l'inégalité sociale qui sépare les juifs des Arabes, les ashkénazes des sépharades. Pourtant, s'ils condamnent, au nom de leur conviction et de leur théorie politique, l'Etat d'Israël, la plupart reconnaissent qu'il leur est difficile d'admettre sa disparition et Dominique Schnapper souligne le véritable malaise que cause

chez bon nombre d'entre eux « la contradiction avec la théorie politique qui assimile le fascisme, le capitalisme et l'impérialisme à l'Etat d'Israël et d'autre part un sentiment quelque peu honteux, inavouable, qui les empêche de s'associer totalement, même en parole, à la destruction de l'Etat d'Israël. »

● *Les israélites* ont une participation faible ou nulle aux activités communautaires, leur pratique religieuse très symbolique se limite le plus souvent à la célébration de Kippour. Ils ont une assez forte conscience de l'antisémitisme, mais ne sont pas sensibles à l'appel sioniste et n'envisagent pas de quitter la France pour Israël. Leur attitude envers le mariage mixte est très partagée ; refusée par les commerçants, celui-ci est accepté sans conversion par les nouveaux israélites. Le terme d'israélite, inventé au XIX^e siècle par les juifs assimilés qui souhaitaient marquer leur différence avec les juifs immigrés, est encore utilisé aujourd'hui par les non-juifs qui jugent le terme plus aimable, moins abrupt que celui de juif. Or depuis l'après-guerre, comme l'explique Dominique Schnapper, le mot israélite a pris une connotation péjorative dans la mesure où l'assimilation est apparue à la majorité de la judaïcité consciente et active comme une tragique méprise. Depuis une quinzaine d'années, ajoute-t-elle, « les nouveaux israélites, objectivement assimilés, ont retrouvé le désir et la signification de la singularité. Ce ne sont plus les israélites heureux, morts en 1940, ce ne sont pas non plus les juifs du refus des années cinquante. S'ils n'ont pas cessé d'être juifs, ils sont redevenus plus juifs ».

Parmi ces nouveaux israélites, les commerçants occupent une place à part. Il faut tout d'abord savoir que, contrairement à une idée bien établie, leur proportion n'est pas plus forte chez les juifs que dans la population totale. Leur part tend même à diminuer, mais leur concentration, dans certains quartiers ou dans certains types de commerces, les rend plus « visibles » et moins intégrés que les salariés dans la société, du fait même de leur profession.

Il en est ainsi notamment des petits artisans et moyens commerçants de la confection, particulièrement sensibles à l'antisémitisme même quand ils n'ont pas l'impression de le provoquer ou de le subir personnellement. Tous sont en général opposés au mariage mixte par souci de préserver une identité pourtant vide de tradition dans bien des cas, mais qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants.

Si la plupart, ignorants de la culture juive, ont abandonné les pratiques quotidiennes et ne respectent pas les interdits liés au Shabbat qui leur semblent inconciliables avec les coutumes et les traditions françaises, ils ont « confessionnalisés » leur judaïsme comme aux Etats-Unis, ils ferment leur magasin pour Kippour et retrouvent au moment des grandes fêtes juives les membres de la famille.



Au fil des siècles, le nom d'un innocent village du Loiret, « La mare aux juifs » est devenu « La mort aux juifs ». Les habitants s'en formalisent aussi peu que du nom du lieu-dit voisin, « Le grand cocu ».

LE MARIAGE MIXTE : UNE « SOLUTION FINALE » ?

Une interview d'Albert MEMMI

Albert Memmi, essayiste et romancier, est l'auteur de plusieurs textes essentiels sur le racisme (1) dont il a donné une définition aujourd'hui classique. C'est un homme de gauche d'un genre un peu particulier, puisqu'il n'a jamais hésité à dénoncer les illusions et les naïvetés de ses amis politiques en matière de décolonisation ou de racisme. Dans l'un de ses romans, « Agar » (2), ce juif d'origine tunisienne, marié à une chrétienne, n'a pas hésité à violer les

lois non écrites de la littérature édifiante en évoquant les difficultés du mariage mixte et à opposer l'intolérance du milieu juif sépharade aux difficultés d'adaptation d'une jeune femme catholique mariée à un médecin israélien.

Nous avons demandé à M. Memmi un article d'humeur. Il nous a suggéré d'évoquer, dans un entretien, le problème du mariage mixte. Question apparemment bien délicate, puisque personne ne l'aborde jamais.

LE CRAPOUILLOT : Après leur mariage, le jeune médecin juif d'« Agar » et sa jeune femme chrétienne retournent vivre en Tunisie, dans la famille du marié. Et les difficultés commencent...

ALBERT MEMMI : Quand j'enseignais à Tunis, j'ai vu, surtout parmi mes étudiants, deux ou trois cents cas de mariages mixtes. Conclusion : le salut est dans la fuite. Il ne faut jamais retourner chez ses parents. Papa et maman, d'un côté comme de l'autre, ils vous emmerdent... pour des raisons compréhensibles, parce qu'ils souffrent eux-mêmes, parce qu'ils se préoccupent de la descendance, parce qu'ils ont peur de la mort, d'une foule d'autres choses.

L.C. : Mais le rejet aurait-il été aussi violent si vos personnages avaient été un juif assimilé du seizième arrondissement et une bourgeoise chrétienne ?

A.M. : Je crois que si j'avais imaginé un couple des « beaux quartiers », le choc aurait été moins rude. De même, si une Française épouse un juif polonais de la troisième génération, il y a moins de problèmes. Mais il y a tout de même des problèmes. Quand un individu qui appartient à un groupe minoritaire ou dominé fait un mariage mixte, il semble mettre en péril le groupe lui-même. Le mariage mixte semble une victoire de la culture dominante. D'où la réaction négative de la minorité.

L.C. : Autrement dit, le mariage mixte est perçu comme une menace, non comme un facteur d'assimilation.

A.M. : Certainement. J'ai entendu un rabbin, à la radio, affirmer qu'il y avait deux manières d'envisager la disparition du peuple juif : la manière violente, qui est celle des nazis, et la manière douce, le mariage mixte !

L.C. : Mais il s'agit là de la réaction d'un représentant de l'orthodoxie religieuse.

(1) « Portrait du colonisé », éditions Payot : « Le racisme », « Portrait d'un juif », éditions Gallimard. Albert Memmi vient de faire paraître « Ce que je crois » aux éditions Grasset.

(2) « Agar », collection Folio Gallimard, n° 1584.

A.M. : Sans doute. Mais les autres ne sont pas plus heureux. Ils ont le sentiment d'une perte de substance, d'un affaiblissement. Et comme ils se sentent menacés...

L.C. : Parce qu'ils se sentent différents ?

A.M. : Ils sont différents. Je suis contre tous les travestissements. Quand on dit « les juifs ne sont pas différents », on dit une sottise. Nous sommes tous différents : et c'est heureux !

L.C. : Le refus ou la résistance au mariage mixte ne justifient-ils pas la critique reprochant aux juifs de ne pas vouloir s'assimiler réellement et de refuser d'adopter les valeurs fondamentales de la société dominante ?

A.M. : Parce que ça nous gêne, nous refusons souvent les analyses correctes. En ce qui me concerne, je crois que la France homogène est un mythe. La question est celle-ci : quelle définition donne-t-on d'un Français : est-il blanc de peau, grand, blond, petit, trapu, chauve et noir ? Selon que vous donnerez telle ou telle définition, vous aurez une attitude différente de la collectivité, une plus ou moins grande exigence du majoritaire à l'égard du minoritaire, l'un comme l'autre, voulant protéger sa « différence ». Et pourtant, si l'on veut vivre ensemble, chacun doit faire preuve de bonne volonté : le minoritaire comme le majoritaire.

L.C. : Il n'empêche : la conscience nationale s'est développée, en France, dans une collectivité très majoritairement chrétienne. La position d'un juif dans cette communauté ne peut donc pas être la même que celle d'un « minoritaire » breton ou corse. Sauf si l'on suppose — ce qui est d'ailleurs vrai — un affaiblissement de la pratique religieuse : on va moins à l'église, beaucoup moins, et beaucoup moins à la synagogue.

A.M. : C'est exact : c'est pourquoi les difficultés sont plus grandes pour un juif ou un musulman, surtout s'ils sont pratiquants.

L.C. : Et cela est accusé par le fait qu'une donnée biologique — l'origine de la mère — entre dans la définition du « juif » au sens religieux du terme.

A.M. : C'est vrai. Chez les juifs, l'identité collective repose



« La mariée juive » de Delacroix (musée du Louvre).

encore en grande partie sur la religion. Même quand les individus sont laïcs, ils ont le sentiment qu'il faut défendre la religion. C'est pourquoi Raymond Aron, quand on lui demandait de définir l'essence même de la judéité, lui qui se déclarait incroyant, citait l'appartenance religieuse. J'ajoute que Raymond Aron avait épousé une femme chrétienne.

L.C. : Mais l'existence même de mariages mixtes suppose un début d'assimilation.

A.M. : En effet, au cœur du ghetto, il n'y en a pas. A Tunis, par exemple, la majorité de la population juive vivait dans le centre. La bourgeoisie aisée, elle, partait à la périphérie. Et il y avait beaucoup plus de mariages mixtes dans la banlieue. A Paris ou à Strasbourg, les déplacements quotidiens facilitent la mixité. Il n'est donc pas surprenant qu'il y ait un tiers de mariages mixtes dans la communauté juive de France.

L.C. : Mais cette pratique rompt la continuité familiale, et donc ethnique.

A.M. : Bien sûr ; quand l'individu fait passer ses motivations individuelles — en l'occurrence, la passion pour une femme — avant l'intérêt collectif, il porte atteinte à la communauté. Il y a là un conflit. Pour ma part, je ne le résous pas en disant : il faut se soumettre. La liberté de l'individu me paraît un bien capital !

L.C. : Est-ce que les mariages mixtes sont suivis de conversions ?

A.M. : Rarement. Vous pouvez épouser quelqu'un sans épouser ses convictions. Si vous vous convertissez, non seulement vous quittez les vôtres, mais vous adoptez un autre système. La conversion du chrétien au judaïsme est rare aussi parce qu'elle est techniquement plus difficile. Il y a en outre une loi sociologique qui fait que les minorités acceptent plus volontiers de donner un homme qu'une femme à la majorité : la femme, c'est la souche.

L.C. : Le problème de la définition du juif et des rapports entre les communautés se pose de façon particulière en Israël. La création de cet Etat, que l'on considéra comme l'une des solutions à l'antisémitisme, a donné un argument extraordinaire aux antisémites qui lui reprochent ses fondements raciaux.

A.M. : Il est vrai que dès que vous vous affirmez vous-mêmes, vous heurtez les autres. Mais en ce qui concerne l'Etat d'Israël, ce n'est pas une question de racisme. Le peuple juif est le plus mêlé, biologiquement, de toute la terre. Allez sur la plage de Tel-Aviv : vous verrez la société des nations. Aussi, quand les rabbins affirment que l'« on est juif pour toujours », ça n'a de valeur que mystique.

L.C. : Qu'est-ce que cela signifie, pratiquement ?

A.M. : A mon avis, rien. Mais dans la logique israélienne, cela signifie que pour être juif, il faut que vous vous convertissiez au judaïsme. Il y a cependant de nombreux citoyens *israéliens* non juifs : des musulmans, des chrétiens...

L.C. : Mais supposons qu'un citoyen israélien, non juif, veuille épouser une juive ?

A.M. : Si c'est une juive observante, il faudra qu'il se marie religieusement, et donc qu'il se convertisse.

L.C. : La conversion est donc bien le « ticket d'entrée » comme le disait autrefois Heine mais dans la situation inverse : pour qu'un juif s'intègre à la société chrétienne. Lui-même s'était converti.

A.M. : Israël ne confond pas citoyenneté et religion. Mais vous pouvez être chrétien et jouir des mêmes droits qu'un juif en tant que citoyen *israélien*. C'est pourquoi l'on peut dire qu'Israël n'est pas un état raciste, même s'il est fortement ethnicisé, et qu'un musulman ou un chrétien ont peu de chance de devenir un jour ministre d'Israël. Cela dit, un juif a peu de chance de devenir un jour ministre en Tunisie ou en Algérie... (3)

L.C. : Mais les états musulmans ne sont pas des états laïcs.

A.M. : Exact... Voyez-vous, la peur d'autrui est un mécanisme propre à tous les êtres vivants. Il y a une solution : prendre des distances avec son groupe, faire preuve d'ironie. Mais je me refuse à masquer les difficultés. Dites-vous bien que si tout mariage est difficile, un mariage mixte est plus difficile encore... surtout à cause des autres, de la sottise commune.

(3) *Le rabbin Meir Kahane, député à la Knesseth du mouvement extrémiste Kach, se qualifie lui-même de « juif nationaliste ». Ses adversaires le considèrent plutôt comme un raciste juif. Très actif, le rabbin Kahane promet la pureté du sang et lutte activement contre les mariages mixtes. Récemment, il s'est vu interdire le chemin d'un village (Kfar Saba) où vivaient une dizaine de juives mariées à des Arabes israéliens, qu'il souhaitait « remettre dans le droit chemin ». Ses prises de position incendiaires ont valu au député Kahane de voir lever en partie son immunité parlementaire.*

Les institutions juives de France

DE L'ÉLYSÉE A LA SOUPE POPULAIRE

par Emmanuel HAYMANN



MM. Alain Goldmann et René Sirat, grand rabbin de Paris et grand rabbin de France, à l'Hôtel de Ville de Paris.

CHAQUE année, au début janvier, le grand rabbin de France se rend à l'Élysée pour présenter les vœux de la communauté juive au président de la République. Vieille tradition héritée des institutions du Premier Empire et qui reste au niveau glacé et formel du protocole.

Lorsque le judaïsme de France veut faire entendre sa voix, interpellier les hommes politiques ou défendre ses droits auprès des dirigeants, il délègue le CRIF, Conseil représentatif des

institutions juives de France. Groupant plus de cinquante organisations, le Conseil parle au nom de la quasi-totalité de la communauté organisée.

Le CRIF : la voix politique

Condamné à trouver le plus large consensus possible entre diverses tendances, le CRIF concentre son action sur des thèmes

facilement mobilisateurs. Le soutien à l'Etat d'Israël, la défense des juifs d'URSS et de ceux des pays arabes, la lutte contre le racisme constituent les préoccupations majeures du conseil. Les manifestations de masse, les communiqués diffusés largement à la presse et les entrevues avec les princes qui nous gouvernent sont les moyens d'expression privilégiés de la voix autorisée des juifs de France.

C'est le CRIF qui, en mai 1981, est allé solliciter des deux candidats du second tour des élections présidentielles des déclarations sur le terrorisme antisémite ou le conflit du Proche-Orient. C'est le CRIF encore qui a organisé les vastes manifestations en faveur des juifs soviétiques emprisonnés pour judaïsme trop prononcé.

La charte actuelle du CRIF, adoptée en 1977, énonce les grands principes qui régissent l'action de l'organisation. Si elle entend prendre part au « débat national qui domine la vie politique française », elle renonce sagement à adopter une ligne précise : « Sans prétendre à aucun magistère politique, sans se substituer à la responsabilité personnelle de chacun de ses membres, la communauté juive organisée se refuse à agir comme un groupe de pression partisan ». La charte insiste sur l'attachement des juifs de France « aux conditions concrètes de l'exercice des libertés publiques garanties par la loi ». En ce qui concerne Israël, le texte attend de « tout gouvernement français qu'il rompe avec une politique qui, par des prises de position et des votes ambigus sur le forum international, aboutit à soutenir et à encourager des Etats et des organisations dont l'objectif réel est la destruction d'Israël en tant qu'Etat souverain ».

L'actuel président du CRIF, M^r Théo Klein, avocat international, élu en mars 1983 par les différentes organisations membres du Conseil, a défini ainsi les actions à mener durant les trois années de son mandat : « Je veux essayer de créer et de développer un dialogue entre la communauté juive et la démocratie israélienne, c'est-à-dire avec le gouvernement d'Israël mais aussi avec son opposition ». Ceux qui souhaiteraient un débat ouvert seront déçus car le président ajoutait aussitôt : « Si nous voulons influencer Israël par nos avis dans un sens positif, il faut que cela passe par un dialogue avec les Israéliens et non par un dialogue sur la place publique. Cela exige au départ une certaine discrétion ». Pour la France, le président du CRIF exprimait sa volonté de participer « au débat français en tant qu'organisation juive française implantée dans la communauté française. »

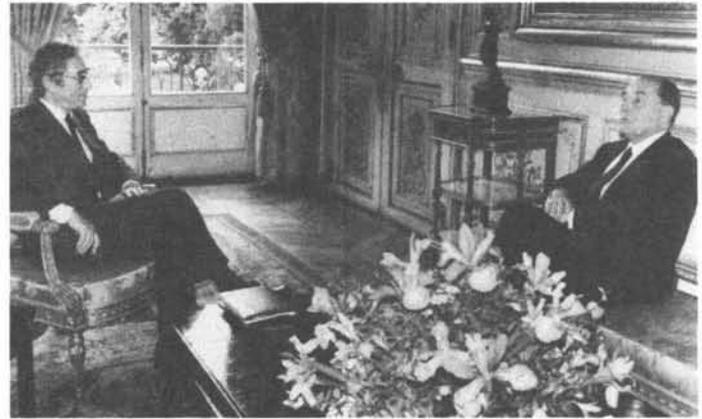
Nul ne saurait dire si le dialogue « discret » annoncé a été entamé avec l'Etat d'Israël et quant au débat français il s'est réduit jusqu'ici à quelques communiqués dans les moments de tension internationale et à des déclarations d'amitié au président de la République : « De tous les présidents de la V^e République, M. François Mitterrand est celui qui a l'attitude la plus positive à l'égard du peuple juif et d'Israël » (« Face à la presse » au centre Rachi, mai 1984.)

Le FSJU : l'action sociale

La vie culturelle, l'aide sociale, la gestion des centres communautaires sont assurées par le FSJU, le Fonds social juif unifié, une organisation née après la guerre et qui remplit, aujourd'hui, de multiples fonctions. Elle possède deux mensuels aux nombreuses éditions régionales (« L'Arche » et « Communautés nouvelles »), sa radio libre (Radio communautés), son organisme de vacances pour la jeunesse (le Centre culturel de vacances et de loisirs) et gère un budget annuel de trente millions de francs. 85 % de cette somme sont fournis par la collecte de l'Appel juif unifié qui regroupe les dons pour Israël et pour la communauté. Le complément est principalement apporté par le judaïsme américain à travers l'American

Joint Distribution Committee qui, depuis la guerre, assiste financièrement la communauté juive de France.

Le président du FSJU, le jeune David de Rothschild, évoque le travail quotidien de l'organisation : « Je suis frappé de voir les innombrables sollicitations dont nous sommes l'objet et il ne s'agit pas seulement de demandes de subventions ! Telle région, par exemple, nous indique qu'elle a un problème fondamental d'animation du centre, notre interlocuteur cherche un directeur à plein temps et une aide pour le trouver puis le former. De telle école, on nous écrit pour nous demander l'intervention du Fonds d'investissement pour l'enseignement. Dans tous les domaines, animation, éducation, social, il existe une sollicitation permanente pour qu'agissent les services compétents du Fonds social. »



Théo Klein, président du CRIF, est reçu par François Mitterrand, « le président de la V^e République qui a l'attitude la plus positive à l'égard du peuple juif ».



Le pape Jean-Paul II en conversation avec Emile Touati, président du consistoire israélite de Paris, la plus importante organisation juive d'Europe.

Le FSJU — qui représente l'une des expressions de la solidarité juive — voue une part importante de son budget à l'aide sociale. Chômeurs en fin de droits, familles nécessiteuses, immigrés d'Afrique du Nord, paumés mal intégrés se tournent bien souvent vers les organismes communautaires pour trouver un soutien. Dans plusieurs villes de province, le FSJU organise seul cette action nécessaire. A Paris, il participe au financement de plusieurs organismes comme le Comité d'action sociale israélite qui, chaque année, ouvre huit cents nouveaux dossiers, souvent des plus dramatiques, auxquels il faut donner rapidement une solution. En ces temps de crise économique, les soupes populaires de l'Armée du salut ont repris du service.

Dans la communauté juive aussi on essaie de trouver une réponse à la misère.

Au pied du Sacré-Cœur, le Centre israélite de Montmartre est un organisme indépendant dirigé par M. Bleustein-Blanchet, le président de Publicis. Sa cantine sociale sert sept cents repas gratuits chaque jour. On vient ici des quatre coins de Paris pour manger à la cantine kascher : les juifs bien sûr, mais aussi les musulmans respectueux des lois du Coran et des familles démunies, simplement attirées par la qualité des services. Rencontres judéo-arabes quotidiennes où se mêlent l'amitié et la haine, où les discussions se terminent parfois sur des « coups de gueule » avant une nouvelle fraternisation autour de la table.

Les consistoires : la gestion du culte

Si le FSJU prend en charge la vie culturelle et sociale de la communauté, l'organisation matérielle de sa vie spirituelle repose sur le consistoire israélite créé jadis par Napoléon I^{er}, désireux de mettre un peu d'ordre au sein d'un judaïsme qu'il comprenait mal. Il alla jusqu'à nommer un grand rabbin de France en lui assignant alors clairement la mission d'inciter les juifs à s'enrôler dans la Grande Armée.

Aujourd'hui, le Consistoire israélite de Paris est la plus importante organisation juive d'Europe avec un budget annuel de soixante-cinq millions de francs. Sous la présidence d'Emile Touati, spécialiste en marketing à l'agence Havas, il doit gérer une soixantaine de synagogues, nommer et salarier rabbins et ministres du culte, surveiller la fabrication des produits kascher.

Avec l'arrivée des juifs d'Afrique du Nord, la communauté a connu un regain de ferveur religieuse et vu se multiplier les boucheries rituelles et les restaurants kascher.

Le Consistoire de Paris doit affronter et résoudre tous les problèmes que ne manque pas de poser cette nouvelle communauté. Ainsi, en 1980, la communauté de Garges-les-Gonnesse se révolta contre le Consistoire. L'organisme central avait entrepris des travaux dans une annexe de la petite synagogue pour y construire, sur la demande des fidèles, un bain rituel nécessaire à l'ablution des femmes pratiquantes. La superficie prévue du bassin, le système de chauffage envisagé ne convenaient pas aux membres de la communauté. Ils décidèrent d'occuper le chantier pour entraver la marche des travaux. Lorsqu'un matin de février, les ouvriers arrivèrent pour couler le béton, ils furent stupéfaits de trouver dans le trou préalablement creusé les hommes et les femmes de Garges en rangs serrés, bien décidés à gêner le cours des opérations. Le conflit a pris fin avec un peu de bonne volonté de part et d'autre et les juifs de Garges ont eu leur bain rituel. Ce Clochemerle juif de la banlieue parisienne montre assez bien la vitalité des communautés et la volonté qu'elles manifestent de prendre une part active à leur avenir.

Le Consistoire central, présidé par M. Jean-Paul Elkann, PDG de Christian Dior, forme les rabbins et fournit, à l'occasion, des aides ponctuelles aux communautés de province qui, en principe s'autogèrent. Les grandes options sont tracées par le grand rabbin de France dont la double fonction est celle

d'un organisateur en chef et d'une autorité morale reconnue. M. René-Samuel Sirat a le difficile privilège d'être à la fois le premier grand rabbin de France sépharade (d'origine orientale) — il est né en Algérie — et le premier à avoir été élu par ses pairs pour une période limitée de sept ans.

Depuis son élection en 1980, le grand rabbin Sirat se bat pour l'éducation juive. Il existe en France soixante et onze écoles juives (dont cinquante-neuf dans la région parisienne) qui accueillent 11 000 élèves, environ 12 % des enfants juifs. Les cours d'instruction religieuse extra-scolaires sont fréquentés par une proportion d'enfants plus réduite encore. En tenant compte des chiffres les plus optimistes, moins d'un enfant juif sur quatre reçoit un minimum d'éducation religieuse. Sous l'impulsion du grand rabbin de France, les communautés tentent de renverser cette tendance.

Vivre dans la communauté

Le CRIF, le FSJU, les consistoires sont l'ossature de la communauté juive de France. Parallèlement ou faisant front commun avec ces organisations, il existe de très nombreuses associations.

Le Renouveau juif, créé par un jeune avocat, M^e Henri Hajdenberg, a décidé de faire cavalier seul et de n'appartenir à aucun des grands courants. Il veut mobiliser toute une jeunesse pour la défense d'Israël et du judaïsme. Le Renouveau est l'inventeur des « 12 heures pour Israël », immenses meetings qui, à la fin des années 1970, réunit à trois reprises plus de 100 000 personnes pour une fête populaire juive avec chanteurs, discours enflammés, débats animés et merguez kascher.

Les Eclaireuses et éclaireurs israélites réunissent plus de 2 000 jeunes sous la double bannière de Moïse et de Baden-Powell. On y apprend le judaïsme et le scoutisme, les chants hébraïques et les jeux de piste.

Plus culturelle, la Fédération sépharade de France entend maintenir haut l'héritage culturel du judaïsme transplanté d'Afrique du Nord.

Les femmes juives ont également leurs institutions comme la fédération française de la WIZO (initiales, en anglais, de l'Organisation mondiale des femmes sionistes) qui groupe quarante sections à Paris et se trouve présente partout en province. La WIZO s'occupe en Israël du financement d'écoles professionnelles, de crèches et de clubs de jeunes. En France, son activité tend à permettre aux femmes de préserver leur identité juive par l'éducation et la culture.

Si l'Union des étudiants juifs ne connaît plus les heures glorieuses et épiques de mai 1968, si elle ne regroupe plus qu'une minorité d'étudiants juifs, elle entend toujours lutter en milieu universitaire pour la défense d'Israël. Pour les quelque 600 000 juifs de France — dont la moitié vit à Paris et dans sa banlieue — il existe encore une myriade d'associations.

L'image du juif se fait multiple : superorthodoxes à la foi chatouilleuse, libéraux branchés sur notre XX^e siècle finissant, sionistes purs et durs, diasporistes à la recherche de racines, yiddichistes nostalgiques. Tous veulent leur association qui leur confère comme une légitimité au sein d'un judaïsme hétérogène.



La cantine sociale juive de Montmartre. On y distribue la soupe aux « nouveaux pauvres » sous l'égide d'un déjà ancien riche, Bleustein-Blanchet.

Les juifs m'emmerdent

par Geneviève DORMANN

J'AVAIS six ans à la déclaration de la dernière guerre et onze quand elle s'est terminée. A l'école primaire — et publique — du parc des Princes où je traçais péniblement des bâtons, il y avait des petites filles qui portaient l'étoile jaune. Un peu plus tard, à l'école privée où j'assemblais des syllabes, on nous faisait prier pour les pauvres juifs persécutés, pour les pauvres protestants si cruellement enfoncés dans leur erreur et pour les pauvres petits Chinois de la Sainte-Enfance qui ne mangeaient pas à leur faim. D'où j'avais conclu qu'il valait mieux n'être ni juive, ni protestante, ni Chinoise.

Dans cette école religieuse, il y avait une petite fille que j'aimais beaucoup. Nous savions qu'elle avait changé de nom parce qu'elle était juive et que son père avait été emmené en Allemagne d'où il n'était pas revenu. Ce faux nom la protégeait d'un sort semblable. Un jour, pour la protéger encore mieux, je l'ai baptisée sous le jet d'une fontaine, au bois de Boulogne. Confiante dans les vertus du baptême, il me semblait que je ne pouvais rien faire de mieux pour elle.

Donc, pour les enfants que nous étions, les juifs étaient des victimes. Après la guerre, ces victimes — ou plutôt ceux qui avaient échappé au génocide — ont commencé à devenir des bourreaux. C'est-à-dire à vouloir infliger à ceux qui n'en avaient pas été les instruments la mauvaise conscience de leurs épouvantables malheurs.

Depuis, cela n'a fait que croître et embellir et les juifs, trop souvent, déshonorent leur tragédie passée par l'abus de pouvoir qu'ils en tirent.

Lorsqu'ils me font le coup de : « Tu es une goye, tu ne peux pas comprendre », les juifs m'emmerdent, je le dis tout net. Lorsque, à la moindre occasion, ils me balancent dans les gencives ce qu'on leur a fait, lorsque j'étais petite, prenant un sadique plaisir à tenter de faire surgir chez moi un sentiment de culpabilité ou de mauvaise conscience, je leur en veux comme j'en voudrais à des Vendéens qui, aujourd'hui, m'accuseraient d'avoir ravagé leurs villages et sauvagement assassiné leurs ancêtres.

Je refuse absolument d'assumer cette mauvaise conscience-là pour la simple raison que je ne suis pas de ceux qui dénoncent leur prochain, juif ou pas, pour l'envoyer dans des camps d'extermination. Et qu'on ne me parle pas de partager une mauvaise conscience collective ; tout ce qui est collectif m'est étranger.

Je refuse, parce qu'un juif est un juif, de le traiter avec plus de considération qu'un individu de n'importe quelle autre confession. Je revendique le droit d'aimer les bons juifs et d'envoyer paître les autres.

Antisémitisme ? Non. Je ne suis pas non plus de ceux qui disent israélite pour juif, parce que ce dernier terme leur semble un gros mot. Raciste, dites-vous ? Certainement ; je déteste la race des cons.



Geneviève Dormann, par Jacky Redon.

LES SUFFRAGES DU PEUPLE ELU

par Maurice BORNIER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
du 22 Septembre 1889

Gai! Gai! serrons nos rangs
— Espérance de la France
Gai! Gai! serrons nos rangs
En avant Gaulois et Français

AD. WILLETTE
CANDIDAT ANTISÉMITE
IX^{ème} Arrond!
2^{ème} Circonscription
Électeurs.

Les Juifs ne sont grands, que parce que nous sommes à genoux!.....
LEVONS NOUS!
Ils sont cinquante mille à bénéficier seuls du travail acharné et sans espérance de trente millions de Français devenus leurs esclaves tremblants.
Il n'est pas question de religion, le Juif est d'une race différente et ennemie de la nôtre.
Le JUDAÏSME voilà l'ennemi!
En me présentant, je vous donne l'occasion de protester avec moi contre la tyrannie Juive, faites le donc, quand ça ne serait que pour l'honneur!

A. Willette
DIRECTEUR du **Pierrat**

Une célèbre affiche de Willette : à l'époque (1889), être « anti » rapportait plus qu'être « pour ».

L'OPINION publique, qui parle sans arrière-pensée du vote des agriculteurs, du vote des femmes ou des jeunes, de celui des rapatriés ou des anciens combattants, attribue une toute autre dimension à ce qu'elle nomme : « le vote juif ». L'expression demeure chargée de souffre. Habillée de mystères et de sous-entendus, elle évoque dans les chaumières une sorte de puissance occulte dont les consignes et les mots d'ordre auraient le pouvoir de faire basculer les majorités et de bousculer les courants politiques.

Cette « croyance populaire » dans l'existence d'un vote juif n'est pas nouvelle. L'exploitation des « Protocoles des Sages de

Sion » ou du « syndicat juif » remonte à la III^e République et une certaine presse en fit longtemps son cheval de bataille.

Aujourd'hui la situation est bien différente. C'est à l'intérieur même de la communauté que le thème du vote juif prend racine et se développe, « à l'initiative sinon juive, du moins de groupes ou courants juifs plus ou moins identifiables et organisés » comme l'explique Annie Kriegel.

Ce sont les notables et les intellectuels juifs de gauche, surtout avant 1981, monopolisant le discours juif et cherchant à lui donner un rôle stratégique ; ce sont les électeurs invoquant

de plus en plus souvent la politique du gouvernement à l'égard d'Israël pour justifier leur vote quel qu'il soit, ce sont les appels de Renouveau juif recommandant un vote sanction contre Valéry Giscard d'Estaing, en 1981, qui nourrissent désormais dans l'opinion l'image d'un « vote juif ».

Les « affaires » et la place prépondérante qu'elles ont prise dans la dernière campagne présidentielle n'ont fait que renforcer les idées reçues.

En accusant, cinq jours avant le second tour, le ministre du Budget, Maurice Papon, d'avoir facilité la déportation de centaines de juifs pendant la guerre, « Le Canard enchaîné » n'avait pas innocemment choisi sa date pour faire éclater le scandale. L'ensemble de la presse s'en fit naturellement l'écho. Trois jours plus tard, c'est-à-dire à quarante-huit heures du scrutin, « Le Monde » ne réservait pas moins de trois pages intérieures à des sujets politiques ou littéraires relevant des préoccupations juives et consacrait en première page son éditorial de politique étrangère au réquisitoire de M. Begin contre le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. Il est vrai que les présidentiables eux-mêmes accordaient aux milieux juifs une place particulièrement importante. L'un et l'autre ne se contentaient pas de répondre par écrit comme les candidats ont coutume de le faire aux nombreuses corporations, associations ou organisations confessionnelles mais ils trouvaient, dans un calendrier plus que chargé, le temps nécessaire pour recevoir, chacun plus d'une heure, une délégation du CRIF (1). Dans le face-à-face qui opposa les deux candidats avant le scrutin, l'affaire des jumelles, pourtant bien minime, même si elle avait été vraie, parut si capitale aux arbitres du débat qu'ils autorisèrent VGE, sur ce seul point, à dépasser son temps de parole.

Depuis cette période d'autres marques d'intérêt pour les questions juives et l'importance accordée par les hommes politiques à tout ce qui concerne Israël (Mitterrand y fit son premier voyage de chef d'Etat à l'étranger, Giscard, Chirac et Barre y ont été reçus d'une manière quasi officielle) sont venus renforcer l'opinion dans la croyance d'un « vote juif », c'est-à-dire un vote monolithique et pro-Israélien. Le premier argument ne résiste pas à l'analyse, le second est plus complexe mais son efficacité reste à démontrer.

Un électorat dispersé

Un « vote juif » impliquerait la même orientation massive d'une communauté homogène dont le nombre de représentants serait assez considérable pour agir efficacement en faveur d'un même candidat. Or l'électorat juif est dispersé géographiquement et n'est pas uni politiquement.

Beaucoup plus intéressant que le mythe du « vote juif » considéré comme un lobby, le « vote des juifs » et leur comportement électoral sont des réalités qui ont leur place dans la vie politique française. Pour en mesurer la portée, il est d'abord nécessaire de connaître l'importance de cet électorat.

Si l'on retient, comme pour l'ensemble du pays, une proportion légèrement supérieure à deux individus sur trois en âge de voter, la communauté juive compte 450 000 électeurs potentiels dont il faut soustraire 20 % d'abstentionnistes correspondant à la moyenne nationale (15 % aux présidentielles, 20 % à 30 % aux législatives). Mais l'électorat juif étant souvent plus mobilisé que l'ensemble du corps électoral, on peut estimer qu'il représente 400 000 bulletins de vote.

Quelle est sa composition ? Comment se situe-t-il sur l'éventail politique ? Et comment vote-t-il ? A ces trois

(1) Voir notre chapitre sur les institutions juives de France.

questions, les résultats d'un sondage de l'IFOP, réalisé pour le compte de RTL lors des élections municipales de 1983, apporte des réponses assez précises.

L'enquête effectuée à la sortie des bureaux de vote dans des villes de plus de 9 000 habitants à l'exception de Paris consistait à interviewer un électeur sur quatre ou cinq à propos de leurs choix électoraux en 1981 et en 1983. Aux questions proprement politiques s'ajoutait, en fin d'entretien, une interrogation sur leur appartenance religieuse ou ethnique. Sur les 13 745 personnes interrogées, 188 se déclaraient juives, soit un



Poussez fort et votez bien, où l'art de cibler son électorat (sur la porte d'un restaurant, rue des Rosiers).

pourcentage de 1,30 % du corps électoral confirmant ainsi les estimations couramment retenues.

L'analyse de leurs réponses a permis d'observer les similitudes ou les dissemblances avec l'ensemble des votants et de chiffrer la proportion des électeurs juifs ayant fait leur choix sur des critères différents du reste de la population. Première constatation : la proportion des électeurs situés dans la moitié haute de l'échelle socio-professionnelle est deux fois plus importante dans l'électorat juif que dans l'ensemble de l'électorat (44 % contre 22 %). Cette situation se répercute naturellement au bas de l'échelle sociale, où le pourcentage des électeurs juifs est bien inférieur à celui de la moyenne nationale. Deuxième constatation : cet électorat, différent dans sa structure sociale, l'est aussi dans son comportement, très souvent inverse de celui de son environnement. C'est ainsi que les cadres juifs

votent plus à gauche que leurs coreligionnaires ouvriers et employés qui eux, votent plus à droite.

Sur ce point précis dont Shmuel Trigano et Jacky Akoka se sont fait l'écho en présentant l'enquête de l'IFOP, il semble que tous les avis ne convergent pas. Sylvie Strudhel et Dominique Schnapper, après avoir mené à Strasbourg une enquête très affinée, estiment pour leur part que le vote des juifs correspond essentiellement à un vote de classe. Sans mettre en cause les résultats de ce travail portant sur quatre bureaux de vote, il paraît pourtant plus probant de retenir les chiffres de l'enquête nationale : sur dix électeurs de gauche on y trouve 27 % de cadres supérieurs, 25 % de cadres moyens et 16 % d'inactifs mais seulement 3 % d'ouvriers alors que sur cent électeurs de droite il y a 12,5 % d'ouvriers, 21,5 % de cadres moyens et 34 % d'artisans et de professions libérales.

Troisième constatation : l'électorat juif n'est pas monolithique dans son appartenance politique. Il se répartit sur l'ensemble des formations avec une proportion pourtant plus forte que dans le reste de la population pour le PS (32 % contre 23 %) et le MRG (9 % contre 3 %). Dans d'autres formations, le RPR, par exemple, la répartition est à peu près comparable à la moyenne nationale (18 % d'électeurs juifs, 19 % pour l'ensemble). Cet électorat situé plutôt au centre gauche est aussi marqué par une mobilité électorale plus importante que le reste du corps électoral. Entre mai 1981 et les municipales de 1983 « les déçus du socialisme » ont été deux fois plus nombreux chez les électeurs juifs que chez les autres, d'où un net glissement à droite de l'électorat juif dans chacun des scrutins depuis trois ans.

Quatrième constatation : en 1981 comme en 1983 l'électorat juif a voté dans le même sens que la majorité des citoyens et n'a fait qu'accentuer les grandes tendances.

En 1981, alors que Mitterrand était élu avec 51,76 % des suffrages exprimés (soit un peu plus d'un million de voix d'avance), 65 % d'électeurs juifs avaient voté pour lui (soit à peu près 300 000).

En 1983, alors que sur l'ensemble du territoire près de 50 % des suffrages étaient obtenus par les listes d'opposition, l'électorat juif se situait à droite pour près de 60 %.

A ces quatre constatations il faut ajouter trois traits qui semblent — au-delà des clivages politiques ou sociaux — communs aux juifs de France et entrer en ligne de compte au moment du choix. Dominique Schnapper s'en est fait l'écho dans différents textes : un réveil identitaire, une sensibilité à l'antisémitisme et le souci d'œuvrer à la survie de l'Etat d'Israël. Tous ceux qui se sont penchés sur le problème, s'ils reconnaissent, surtout pour le dernier point, l'importance capitale qu'il peut avoir, admettent pourtant la diversité des votes par lequel il se traduit.

Interviewé par Chantal Benayoun, un juif Français résumait bien la multiplicité des choix possibles en expliquant avant un scrutin : « Nous nous sommes demandés ce qui était le plus favorable pour Israël. Résultat, la famille s'est scindée en deux : la moitié pour la majorité, la moitié pour l'opposition ».

Une efficacité limitée

Au-delà de ces constatations sur le comportement électoral des juifs, il reste à connaître l'efficacité de leurs votes dans les différents scrutins en faisant naturellement la distinction entre les élections présidentielles ou européennes pour lesquelles l'électorat forme un collège unique alors que celui-ci est multiple pour les élections locales et législatives.

En ce qui concerne les élections présidentielles et en retenant l'hypothèse irréaliste, on vient de le voir, d'un vote unanime en



faveur d'un même candidat, le poids des électeurs juifs n'a jamais pu être déterminant. En effet depuis que les présidents sont élus au suffrage universel, chacun d'eux a toujours obtenu une majorité supérieure à 400 000 voix c'est-à-dire à la totalité des électeurs juifs. Pour estimer que le rôle de ceux-ci puisse être décisif dans ce type d'élection il faudrait que la différence entre les deux candidats ne dépasse pas 250 000 voix.

Pour les élections législatives ou municipales la situation est légèrement différente. La dissémination d'une partie des électeurs juifs dans le pays fait qu'ils accomplissent leur devoir d'électeurs dans des circonscriptions très diverses. Il sont quinze électeurs ici, soixante là. Chaque bureau présente un cas particulier. Lorsqu'un candidat est élu ou battu à quelques voix on peut naturellement estimer qu'une vingtaine d'électeurs, qu'ils soient juifs, routiers, protestants, agriculteurs ou autres, ont effectivement pesé sur le scrutin. C'est leur droit, c'est possible. Mais ce n'est jamais prouvé. Il paraît plus réaliste d'observer comment les choses se passent dans les circonscriptions où il existe une communauté juive numériquement importante. Dix-huit villes françaises ont une population juive supérieure à 2 000 habitants. En dehors de Paris, six d'entre elles dépassent 10 000. Marseille : 70 000, Lyon : 25 000, Nice : 20 000, Toulouse : 18 000, Strasbourg : 16 000.

Sylvie Strudhel qui a présenté un mémoire de science politique consacré au « vote juif » en France s'est livrée à une minutieuse enquête sur le sujet : « Dans la plupart des villes à l'exception de Strasbourg indique-t-elle l'absence de quartier

Giscard est la logique même : il a attendu d'être battu pour se rendre au mur des Lamentations. Mitterrand, lui, avait fait le voyage six mois avant les présidentielles.



juif et la dispersion dans l'espace urbain réduit nécessairement l'effet d'un vote juif. » Les exemples choisis par l'auteur n'ont pourtant pas tous la même valeur de démonstration. Dans le premier cas, celui de Thionville qui compte 41 000 habitants, la communauté juives, d'après les sources communautaires, comprenait en 1976, 350 foyers représentant un millier d'électeurs, soit à peu près 800 suffrages exprimés, répartis sur deux circonscriptions dont le nombre total de votants avoisine pour l'une et l'autre les 63 000. Or dans le premier secteur, le candidat élu (PC en 1978, PS en 1981) l'a été chaque fois avec plus de 10 000 voix d'avance et dans le second secteur (UDF-PR en 1978 et PS en 1981), le siège a été gagné les deux fois avec plus de 5 000 voix d'avance. Il est donc évident que les 800 voix des électeurs juifs dispersées sur deux circonscriptions ne pouvaient en aucun cas jouer un rôle décisif.

L'autre exemple paraît moins probant : c'est celui de Toulouse, cinquième communauté de France. La population juive est estimée d'après les sources communautaires à 18 000 personnes, soit approximativement 13 000 électeurs et un peu plus de 10 400 votants dispersés de manière non significative dans les quatre secteurs de la ville.

En se référant à un sondage de Chantal Benayoun portant sur les intentions de vote qui donnaient 8 000 voix à l'union de la gauche, et en le comparant avec les résultats globaux, 152 203 voix pour la gauche et 126 000 pour l'ancienne majorité, les auteurs du « Vote juif en France » estiment que le vote n'a pu être décisif.

C'est certainement vrai pour le secteur « C » où l'avance de la gauche dépassait largement 5 000 voix mais on peut être plus sceptique à propos des deux autres secteurs où les candidats socialistes ont été élus avec moins de 800 voix d'avance dans

l'un, et moins de 200 voix d'avance dans l'autre, permettant ainsi à Alain Savary de conserver son siège. Rien ne prouve que le vote des électeurs juifs ait été déterminant mais rien ne prouve le contraire non plus.

Si l'analyse de certains résultats peut conduire à des conclusions différentes sur certains cas précis, il n'en reste pas moins vrai comme le soulignent Dominique Schnapper et Sylvie Strudhel, qu'en définitive « le vote des électeurs juifs ne peut devenir décisif que dans le cas d'un scrutin très serré et si la majorité des votes des électeurs juifs était contraire aux résultats obtenus sans leur vote. »

Ce sont des situations qui se produisent rarement et dans lesquelles, c'est vrai, il n'y a rien d'anormal. « Pourquoi en effet le vote de certains citoyens français d'origine juive ne serait-il pas comme ceux des autres groupes de la population, conditionnés entre autres variables par leur appartenance sociale et culturelle ? » Les électeurs français ont depuis longtemps pris l'habitude de choisir leurs élus en fonction de leurs intérêts particuliers qui ne vont pas toujours de pair avec ceux du pays même s'il s'agit là d'une attitude contraire à l'esprit de la République « une et indivisible » dont chaque député est censé représenter toute la nation.

De tout cela faut-il conclure que le vote des juifs n'a qu'une importance quantitative donc très limitée ? Non, certainement pas. Le vote n'est pas, et de loin, la seule dimension de la participation politique. « Par la forte proportion des intellectuels qui s'engagent dans les débats idéologiques, par leur visibilité toute particulière, par le nombre et l'activité de leurs organisations culturelles ou politiques, indiquent Dominique Schnapper et Sylvie Strudhel, les juifs jouent un rôle politique sans proportion avec leur part dans la population globale. »



Le vote juif

UN BAROMÈTRE HYPERSENSIBLE

par Frédéric BRÉMOND

Au lendemain de son échec aux présidentielles de 1981, Valéry Giscard d'Estaing confiait à son entourage :
« J'ai été battu par les services secrets israéliens... »

Le bruit courait, en effet, dans le petit monde politique parisien, que le Mossad avait entrepris, dans les mois précédant l'élection, une campagne de propagande antigiscardienne au sein de la communauté israélite. Les propos de l'ex-Président furent rapportés à un responsable des services secrets israéliens au cours d'un dîner privé et il s'esclaffa :

« Il le croit vraiment ?.. Eh bien, surtout ne le détrompez pas ! Mais personne, pas même nous, n'est capable d'influencer le vote des juifs en France... »

Phrase surprenante quand on sait les efforts déployés par les candidats pour conquérir l'électorat juif.

On a vu, par ailleurs (1), qu'à l'échelon national, le vote juif n'existait pas à proprement parler, mais on peut se demander tout de même si la situation n'est pas différente dans des régions électorales à forte implantation juive.

C'est le cas des II^e et III^e arrondissements de Paris où l'électorat juif représente 14 % de l'électorat total, avec une proportion plus importante dans le III^e arrondissement que dans le II^e (2).

Un faux atout

L'analyse des principaux scrutins montre que, à quelques nuances près, ces deux arrondissements votent comme le reste de la France, ce qui donnerait à penser que les tentatives engagées pour capter les voix de cette communauté particulière sont entièrement vaines. C'est à la fois vrai et faux.

En réalité, le vote juif dans ces quartiers du centre de Paris possède bien des caractères particuliers que les élus du secteur sont obligés de connaître s'ils ne veulent pas être battus.

D'abord, et ce n'est pas le moins surprenant, le fait pour un candidat d'être juif n'est pas forcément un atout. C'est parfois même le contraire.

Roger-Gérard Schwartzberg, aux législatives de 1978, voulait se présenter dans la circonscription. Il avait engagé sa pré-campagne en mettant en avant son origine israélite et fut surpris de constater que cet argument provoquait la réaction inverse de celle à laquelle il s'attendait.

« M. Dominati est d'autant mieux qu'il n'est pas juif... », s'entendait-il dire par ses coreligionnaires. Si bien qu'il renonça.

Et il est vrai que le député d'origine corse recueille dans les deux arrondissements, à part quelques accidents dus en général à des événements nationaux, un soutien fidèle d'une majorité de l'électorat juif.

Tout cela explique l'aventure de Schwartzberg et nous amène à la seconde caractéristique du vote juif. Il s'agit d'une communauté qui se caractérise par un bon niveau intellectuel et ne se laisse pas facilement abuser par des artifices démagogiques. Elle peut aussi bien élire deux conseillers municipaux juifs conduisant la liste socialiste en 1977, MM. Dayan et Lang, quand la gauche a le vent en poupe, et donner plus de voix à Dominati qu'à l'actuel ministre de la Culture aux municipales de 1983, lorsque le reflux des socialo-communistes est général.

Une sensibilité particulière

Pourtant, Jack Lang n'avait pas lésiné sur les moyens pour s'attirer les voix de ses coreligionnaires, obtenant de l'hebdomadaire « Tribune juive » qu'il lui consacre la « une » de son numéro du 21 janvier 1983 avec, comme titre : « Jack Lang : son projet culturel juif ». Dans l'interview qui lui était consacrée, il déclarait notamment :

« Je suis juif par sédimentation... mes enfants ont reçu une véritable éducation juive religieuse et ont été très actifs au sein de la communauté juive de Nancy. »

Il soulignait qu'il s'était vivement intéressé à la mise à jour des « ruines d'une habitation juive » lors des travaux archéologiques entrepris à Rouen, mettait en valeur les réalisations de son ministère en faveur du patrimoine juif : microfilmage et classement des documents les plus précieux des archives du Centre de documentation juive contemporaine de Paris, portant sur la Seconde Guerre mondiale, etc.

Le magazine fut routé sur un fichier informatisé d'électeurs d'origine juive. Dans la période précédant l'élection, on vit régulièrement Jack Lang en famille à la synagogue Nazareth, la plus ancienne de Paris et la seconde de France en importance, prenant soin de raccompagner le rabbin après l'office. On le vit aussi décorer le restaurateur Jo Goldenberg de la médaille des Arts et des Lettres.

« Il peut bien faire ce qu'il veut, disaient à cette époque les habitants du quartier, juif ou pas juif, on s'en moque. »

Cette lucidité du corps électoral juif s'accompagne cependant d'une sensibilité particulière. Cette communauté persécutée a des réactions sentimentales. Ce qui va suivre va peut-être paraître contradictoire avec ce qui précède mais, en réalité, explique bien la difficulté pour les hommes politiques de réussir à capter la sympathie des électeurs juifs.

« Comment se fait-il que vous soyez aussi hostiles à Giscard ? demandait récemment un partisan de l'ex-Président à des amis juifs. Il vous a pourtant fait moins de mal que



Les législatives approchent et le candidat Lang redécouvre la cuisine juive. Roger Hanin, Madame, et... un photographe l'accompagnent chez Jo Goldenberg. Mais les électeurs ne seront pas dupes.

Mitterrand. Ce n'est pas lui qui a sauvé l'OLP au Liban.

— Vous avez raison, lui répondit-on, mais Mitterrand a un autre langage. Il n'a pas la dureté de cœur de Giscard. Il a pour nous des attentions particulières... »

Comme tout le monde

Pour résumer, « ce qui passe » et « ce qui ne passe pas » dans l'électorat juif, prenons un exemple : lorsque Lang va spectaculairement déjeuner chez Goldenberg avec Roger Hanin — « le petit voyou juif », dit-on facilement dans le quartier — dans les mois précédant sa candidature, personne n'est dupe.

Mais, en revanche, chacun sait que, depuis toujours, Mitterrand passe rarement une année sans venir s'installer dans la salle du célèbre restaurant juif et cela lui vaut de la sympathie.

Tout cela explique que l'on n'ait jamais vu dans le II^e et le III^e arrondissement la communauté juive tout entière se dresser derrière un candidat.

En revanche, la sensibilité particulière de cet électorat l'amène à amplifier parfois une défaite ou une victoire, en se manifestant par l'abstention. Les résultats des présidentielles de 1974 et de 1981 sont, à cet égard, spectaculaires :

Dans le III^e, Giscard avait obtenu 10 014 suffrages en 1974, et Mitterrand 9 721. En 1981, Mitterrand n'en obtenait que 9 065, mais Giscard descendait à 7 548.

Ainsi, l'un des arrondissements les plus juifs de la capitale démontrait avec éclat ce que les commentateurs penchés sur la carte électorale de la France devaient découvrir par la suite. Giscard n'avait pas été battu par une montée de la gauche mais par une désertion des voix de droite.

Une fois de plus, la vote juif était calqué sur le vote national mais en rendant un verdict plus flagrant que l'ensemble du corps électoral.

(1) Dans notre chapitre : « Y a-t-il un « vote juif ? ».

(2) Le II^e arrondissement compte au total 15 000 électeurs et le III^e 36 000.

Attentats antisémites

LES ASSASSINS VENAIENT D'AILLEURS

par Bruno LAREBIÈRE



Devant la synagogue de la rue Copernic, le 3 octobre 1980. Un crime jamais revendiqué... mais féroce­ment exploité.

LE rapport sur le racisme et l'antisémitisme, élaboré par la commission du bilan mise en place par François Mitterrand peu après son élection, dénombre en 1975 : 53 incidents antijuifs dont 17 particulièrement graves. En 1976 : 68 dont 33. En 1977 : 112 dont 40. En 1978 : 126 dont 40. En 1979 : 175 dont 61. Et, en 1980 : 235 dont 75. En tout, 769 agressions dont 266 graves.

Durant cette période, les violences antisémites sont en recrudescence. Cela permet-il, comme le fait Simon Epstein dans « L'antisémitisme aujourd'hui et demain » (1), de comparer la France d'aujourd'hui à l'Allemagne de Weimar ?

Poursuivons l'analyse. Nous nous apercevons alors que l'antisémitisme violent — celui qui blesse ou qui tue — a ses racines hors de notre pays, même s'il bénéficie d'appuis sur le sol national. Cela donne une résonance particulière aux

réactions de certains secteurs de l'opinion qui, avant même que les enquêtes policières soient commencées, cherchaient les auteurs de ces crimes — quand ils ne les désignaient pas — au sein de la communauté française.

Car, s'il est certain qu'il existe en France un antisémitisme latent, qui se manifeste parfois par des agressions verbales du type « sale juif », il est sans doute abusif d'y voir les prémices de nouveaux pogroms, le commencement d'une nouvelle tentative d'extermination.

Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter la liste des actes antisémites ayant entraîné mort d'hommes ou blessures, ces cinq dernières années.

Premier attentat, le 27 mars 1979 à 12 h 30. Une bombe déposée devant le 5, rue Médicis à Paris, restaurant universitaire kascher fait 33 blessés. « C'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale, écrit « Le Monde », que des personnes et des biens juifs sont frappés et atteints en même

(1) Editions Belfond, Paris, 1984.

Deux cibles juives du terrorisme international, le restaurant universitaire de la rue Médicis et l'établissement de Jo Goldenberg. Entre les deux attentats, le pouvoir a changé de mains. Pas les bombes.



temps. » Pendant trente-cinq ans, les seuls actes antisémites avaient été soit des manifestations graphiques, soit des attentats de faible puissance. Mais, le 27 mars 1979, nous sommes au lendemain de la signature du traité de paix israélo-égyptien. C'est le début d'une série d'attentats qui, tous, seront l'écho de la guerre israélo-arabe.

Vendredi 3 octobre 1980, 18 h 30. Une bombe constituée de 10 kilos de plastic explose au 24 de la rue Copernic, Paris XVI^e, devant la synagogue de l'Union libérale israélite. Bilan : 4 morts, 29 blessés.

Quatre ans après, jour pour jour, le quotidien « Libération » apporte le récit complet de ce qui fut, pour les Français, l'événement de l'année 1980.

« Les services israéliens ont reconstitué l'opération Copernic : au mois de septembre 1980, Salim Abou Salem envoie trois Palestiniens en France avec, pour mission, de faire sauter un bâtiment israélien... Ils décident de s'attaquer à un symbole

juif... Ils choisissent la synagogue du XVI^e arrondissement. Les explosifs nécessaires arriveront par la valise diplomatique libanaise... Le mécanisme de la minuterie de la moto fonctionne avec un quart d'heure d'avance, déclenchant l'explosion avant la sortie de l'office religieux... Les trois hommes prennent la fuite à bord d'une voiture louée et regagnent Beyrouth via l'Allemagne. » Salim Abou Salem est un Palestinien dissident de l'OLP de Yasser Arafat et du FPLP de George Habache. Et pourtant...

Haro sur l'extrême droite

Dès l'attentat connu, et sans qu'aucun élément ne permette de donner quelques indications que ce soit sur la nationalité ni les motivations des terroristes, le coupable est par tous désigné : l'extrême droite. Et le gouvernement libéral est mis en cause en

des termes qui vont de la « passivité coupable » à la « complicité ».

« Le Monde » est le premier à réagir en la personne de son directeur Jacques Fauvet qui en signe l'éditorial le 4 au soir. « *La police est en retard d'un extrémisme. Depuis des mois, depuis des années, elle a pour mission essentielle de combattre l'extrême gauche, sans trop se soucier de l'extrême droite... Toute une classe intellectuelle, dominante dans les nouveaux cénacles et les nouveaux médias, en a oublié de riposter et même de prêter attention aux articles et aux œuvres qui véhiculent une doctrine fondamentalement autoritaire, élitiste et raciste.* » L'éditorial est intitulé « L'horreur prévisible ».

Encore à la une de ce même numéro du « Monde », un second éditorial, preuve de l'importance accordée à l'événement, explique sous le titre « Une Internationale noire ? » qu'on assiste « *actuellement au contrecoup de cet effort de nombreux petits partis d'extrême droite pour s'intégrer à une vie politique plus normale. En tentant de reconquérir une certaine respectabilité, et de peser discrètement sur les grandes formations de la droite traditionnelle, ces petites organisations ont déçu la partie la plus activiste de leurs troupes, et l'ont rendue à la violence clandestine, au terrorisme qui font partie de la mythologie droitiste au moins autant que le geste révolutionnaire d'extrême gauche.* ».

On pourrait croire, à lire ces lignes, que l'attentat a été revendiqué de manière formelle ou que les enquêteurs ont livré leurs conclusions. En fait, il s'agit d'une analyse qui repose seulement sur ce qu'il faut bien appeler un souhait : que le coupable se trouve à droite.

Enfin, Philippe Boucher signe, toujours en une de ce même numéro, un article intitulé « L'Etat sans honneur » : « *Jamais, peut-on croire, l'extrême droite ne serait allée jusqu'à l'assassinat si, précédemment, on avait fait montre contre elle, à temps, de la rigueur qui s'imposait... Jamais, peut-on croire, l'extrême droite n'aurait tué si elle n'avait eu de bonnes raisons d'imaginer qu'il n'était pas de limites à son action, que de la tolérance active à la complicité passive, il n'était pas de silence qu'elle ne pouvait attendre, de la police, des autorités, de l'Etat.* » Il conclut : « *Il n'est pour ceux qui gouvernent les Français que deux solutions : ou bien trouver des assassins, et empêcher désormais qu'ils aient des imitateurs ; ou bien se démettre et faire, s'il se peut, oublier eux-mêmes et ce qu'ils ont laissé commettre.* »

Que cet article ait été écrit dans le journal de référence des intellectuels et d'une certaine bourgeoisie n'est pas le fait du hasard. Il illustre à la fois l'aveuglement de ceux pour qui il n'est d'ennemis qu'à droite et à l'Ouest, et la récupération politique de l'attentat à six mois des élections présidentielles.

Barre la gaffe

La quasi-totalité de la presse, de « France-Soir » à « l'Humanité » ; tient le même raisonnement que « Le Monde » : le coupable est à rechercher dans les rangs de l'extrême droite. Même discours pour tous les partis et syndicats de gauche.

Et même, pour Chaban-Delmas, président gaulliste à l'Assemblée.

Seuls quelques hommes politiques, dont Jean-Marie Le Pen, mettent en cause des puissances étrangères plus ou moins épaulées par l'Union soviétique. Mais ces déclarations sont, bien entendu, mises au compte de leur anticommunisme primaire.

Face à ces réquisitoires, le gouvernement est comme paralysé. Raymond Barre, Premier ministre, ne fait qu'enve-

nimer les choses lorsqu'il déclare maladroitement : « *Un attentat d'autant plus odieux qu'il visait des Israélites se rendant à la synagogue et qu'il a frappé des Français innocents (2) traversant la rue Copernic.* »

Le 3 au soir, des milliers de manifestants défilent dans Paris aux cris de « Israël vivra, Israël vaincra. Le fascisme ne passera pas ! » « Giscard-Bonnet (3) complices des assassins ! ».

Dans la nuit, après la manifestation, des groupes de jeunes gens excités partent dans Paris à la recherche de « nazis ». Un jeune militaire blond, yeux bleus, cheveux très courts, échappe de peu au lynchage. Le « Figaro-Magazine », dont le directeur, Louis Pauwels, est accusé de soutenir des thèses racistes, est brûlé sur les Champs-Élysées. Deux motards, qui avaient commis le crime de porter des vestes kaki, sont tabassés. Et, à deux heures du matin, une vingtaine de militants armés de gourdins sillonnent encore la place de l'Etoile.

Le samedi 4 au matin, — la police vient d'arrêter et de placer en garde à vue treize militants d'extrême droite — ils sont plusieurs milliers à défiler de Copernic à la place Beauvau où se trouve le ministère de l'Intérieur, en demandant la démission de Christian Bonnet. Le soir, vingt mille personnes marchent de l'Opéra à la place Victor-Hugo. Et, le 7 octobre, ils sont trois cent mille à manifester entre la Nation et la République, précédés par les dirigeants et responsables de tout ce que la gauche compte de partis, syndicats, mouvements ou associations, tandis que des manifestations semblables ont lieu dans toute la France. La rareté des personnalités de droite et des dirigeants de la majorité de l'époque dans ces cortèges fournira à leurs adversaires un argument supplémentaire. Ceux qui condamnent l'attentat mais refusent d'accuser l'extrême droite sont considérés, a priori, comme neutres, voire complices. Les articles se multiplient, ou l'on essaye, avec succès d'ailleurs, de leur donner mauvaise conscience.

De fausses pistes en démentis

Menahem Begin, alors Premier ministre d'Israël, avait déclaré après l'attentat : « *J'appelle la jeunesse de notre peuple en France à défendre la vie des juifs et leur dignité.* » Cet appel à l'autodéfense, émanant d'un homme politique étranger, trouble-t-il quelque cervelle ?

Le 7 octobre, Michel Bousquet, quatre-vingt-quatre ans, est défiguré à l'acide sulfurique. Son rôle dans l'attentat de la rue Copernic ? Aucun. On l'a confondu avec un homonyme, Pierre Bousquet, ancien responsable de Vichy.

Le 12 octobre, Marc Frederiksen, dirigeant les FNE, ex-Fane, est agressé et a les deux poignets fracturés. Le 14, c'est au tour de Jean-Yves Pellay, militant des FNE, d'être attaqué. Et, le 29 janvier 1981, Michel Caignet, également militant des FNE, sera attaqué par quatre inconnus devant son domicile et vitriolé. Il restera éborgné et défiguré.

Au début de l'année 1982, les premiers éléments de l'enquête commencent à être rendus publics, et nul ne peut plus ignorer que la bonne piste est celle qui mène au Proche-Orient.

Cependant, la manipulation de l'opinion continue. Le 1^{er} juillet 1982, un quotidien de Paris publie la copie d'une note de la police espagnole : « *German Sanchis Bernat est actuellement détenu à la prison de Strasbourg, pour un hold-up commis dans une bijouterie. S'il n'a pas participé directement à l'attentat de la synagogue de Paris, il a dirigé l'opération exécutée par les Espagnols Ernestoi Mila et Rafaël Tormo Cincosta, dépendant*

(2) Souligné par nous.

(3) Christian Bonnet est alors ministre de l'Intérieur.

(4) Mouvement espagnol d'extrême droite.



Des groupes d'« autodéfense » juifs se constituent pour répliquer au terrorisme. Des initiatives qui ne rassurent ni ne protègent personne et font le jeu des assassins venus d'ailleurs.

d'un haut responsable de Fuerza Nueva (4) nommé José Luis Jerez Riesgo. »

Cette bombe avait d'abord été allumée dans « l'Humanité » en novembre 1980. Fait du hasard ? Le 27 juillet 1981, « Libération » dénonçait ces révélations sous le titre : « Copernic : l'effondrement de la piste espagnole ». Elle se serait effondrée à moins car la prétendue note n'était qu'un amalgame de noms connus, les réunissant sans aucun lien, et truffée d'erreurs sur les différents détails biographiques.

Il aura fallu attendre le 3 octobre 1984 pour que les révélations de « Libération » mettent fin au débat. Quatre ans perdus en invectives et en suppositions.

Mais, dans l'intervalle, d'autres événements avaient secoué le pays. Et d'autres attentats antisémites avaient eu lieu.

En mai 1981, François Mitterrand accédait à la présidence de la République.

Son premier geste politique au Proche-Orient fait du bruit : il se rend en Israël. Partant de l'idée simple et noble que la France peut contribuer au bonheur et à la paix d'Israël, du Liban et des Palestiniens, il s'y rend plein d'espoir. Hélas, un rapide raidissement des pays arabes qui retirent leurs placements financiers en France et remettent en cause certains contrats commerciaux oblige Mitterrand à rééquilibrer sa politique.

De plus, peu après ce voyage, l'armée israélienne entre au Liban. Mitterrand se sent trompé et fait pencher la balance vers l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), de Yasser Arafat qu'il juge modérée. Alors que les Américains souhaitent la disparition d'Arafat, Mitterrand plaide au contraire pour lui offrir, en échange de sa défaite militaire et de son exil, une compensation politique. La France va même, à l'Organisation des Nations Unies, jusqu'à soutenir une résolution présentée par l'Union soviétique qui demande l'arrêt de toute livraison d'armes à Israël. Enfin, François Mitterrand reçoit à l'Elysée Farouk Kaddoumi, ministre des Affaires étrangères de l'OLP.

Ce faisant, il exaspère aussi bien les Israéliens, qui espéraient bien en avoir fini avec l'OLP, que les jusqu'au-boutistes

palestiniens qui considèrent déjà Arafat, qui négocie avec Israël, comme un traître.

C'est dans ce contexte que, le 9 août 1982, se produit l'attentat de la rue des Rosiers dans le quartier du Marais à Paris. A 13 h 05, deux inconnus font irruption dans le restaurant de Jo Goldenberg, lancent une grenade et mitraillent la clientèle et le personnel. Le bilan est terrible : 6 morts, 22 blessés.

Cette fois, c'est un symbole qui a été visé. Le Marais est un haut lieu de l'histoire des juifs de Paris. Vivent notamment de nombreux descendants de ceux, qui, fuyant les pogroms de Russie ou de Pologne, avaient trouvé asile en France. Quant au restaurant de Jo Goldenberg, il fut la cantine de Lazareff, Chagall et Braque. Joseph Kessel le définissait comme la Brasserie d'Europe centrale à Paris. Aujourd'hui encore, « Goldenberg » est fréquenté par les Israélites les plus connus, et Laurent Fabius, Premier ministre, y dîne au moins une fois par semaine. L'attentat est ressenti d'autant plus douloureusement par la communauté juive que François Mitterrand était considéré comme un ami de toujours. C'est contre lui que vont se retourner colère et indignation : et d'autant plus que, dans les milieux juifs, on considère son alliance avec les communistes et le rôle que ceux-ci jouent pour rendre la politique française plus favorable aux Palestiniens comme une trahison.

Mais, contrairement à ce qui s'était passé après Copernic, et en dehors des réactions passionnées mais compréhensibles de la communauté juive, l'ensemble de la classe politique et intellectuelle ne fera pas, cette fois, retomber la responsabilité de l'attentat sur le bouc émissaire de l'extrême droite.

Car l'été 1982 avait été marqué par de nombreux attentats antisémites clairement revendiqués par Action directe, mouvement terroriste d'extrême gauche favorable aux Palestiniens les plus intransigeants.

Le 20 juillet 1982, attentat contre la banque israélienne Leumi, Paris 9^e, et contre une société d'électronique important des produits d'Israël. Le 1^{er} août, la voiture d'un fonctionnaire



Manifestation monstre de Renouveau juif sur les Champs-Élysées, après l'attentat de la rue Copernic (ci-dessus). Les communistes ne manquent pas l'occasion de condamner l'antisémitisme (ci-dessous). En France, bien sûr...

de l'ambassade d'Israël est mitraillée. Le 7, une bombe explose dans une agence de la Discount Bank, filiale de l'ancien groupe Rothschild. Le lendemain, c'est au tour du magasin Nemor, tenu par un couple juif, de sauter.

Et, quelques heures seulement après la rue des Rosiers, une bombe explose à la Citrus GMBI, importateur d'agrumes d'Israël. Sur un mur voisin de la Citrus, on relève même une inscription : « *Retrait immédiat et inconditionnel des fascistes israéliens. Si les Palestiniens sont chassés de Beyrouth, nous tuerons les financiers et propagandistes du sionisme.* »

Ces menaces sont suivies des lettres A.D., initiales d'Action directe. Les policiers ne mettront d'ailleurs jamais en doute la responsabilité d'Action directe dans tous ces attentats.

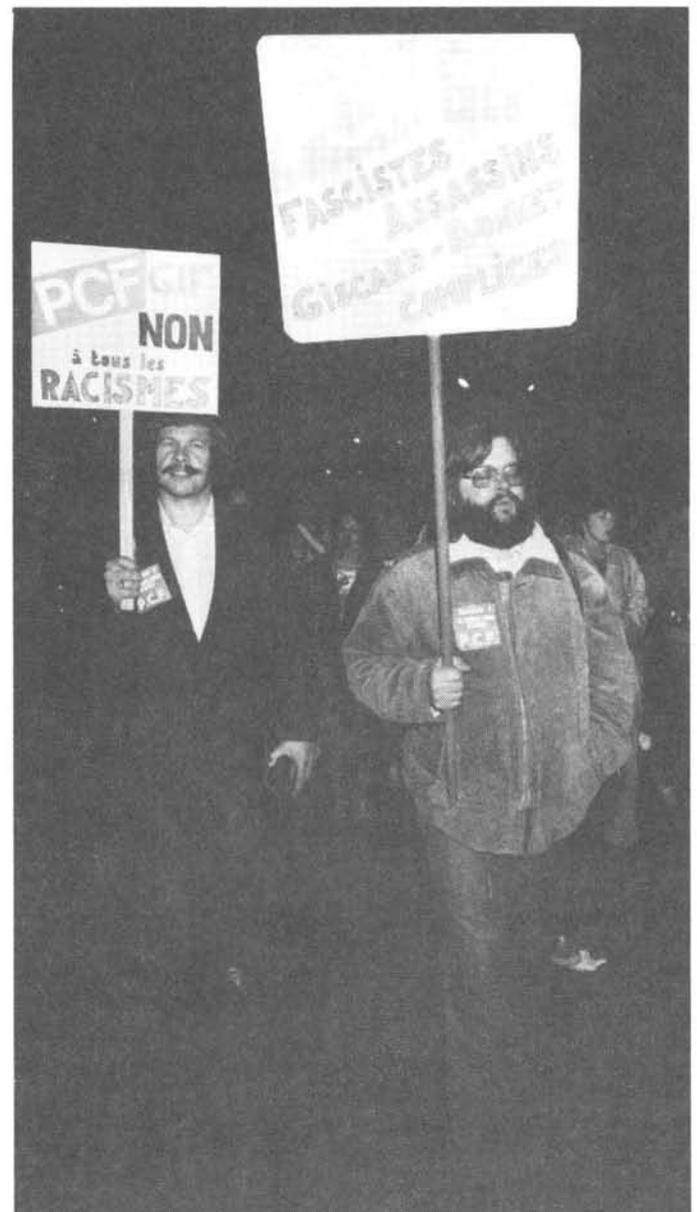
La piste extérieure

En enquêtant rue des Rosiers, les policiers ont relevé de nombreux indices qui permettent d'établir que la grenade lancée dans le restaurant était tchèque, que les armes utilisées étaient des mitraillettes WZ 63 polonaises et les munitions, du 9 mm court « Marakov » utilisé dans les pays du Pacte de Varsovie. Ces indices matériels permettront aux enquêteurs, collaborant avec leurs collègues d'autres pays européens, d'établir des rapprochements avec d'autres attentats antisémites à Vienne, Bruxelles, Londres et Anvers.

Le 29 août 1981, après avoir jeté une grenade, trois terroristes ouvraient le feu dans la grande synagogue de Vienne, tuant deux personnes et en blessant dix-huit autres. Les armes utilisées étaient également des WZ 63. Deux terroristes avaient pu être arrêtés : Hasan Marvan, Palestinien de Jordanie, et Mohamed Rajik, né à Bagdad. Tous deux avouèrent rapidement être membres du groupe Abou Nidal (5).

Le WZ 63, découvrirent également le enquêteurs, avait été utilisé le 4 juin 1982 à Londres, dans l'attentat contre l'ambassadeur d'Israël. Attentat raté, mais revendiqué par le groupe Abou Nidal. Deux des terroristes étaient jordaniens, le troisième irakien.

De même, l'attentat contre le Centre culturel israélien



(5) Le leader palestinien Abou Nidal, de son vrai nom Sabri el-Bana, a rompu en 1974 avec l'OLP, trouvant Arafat « trop mou ». Il a multiplié les actions terroristes, soutenu par la Syrie et par l'Irak, ainsi que par les pays de l'Est.

d'Anvers avait été présenté comme une action des néo-nazis. En réalité, le terroriste qui avait lancé deux grenades contre un groupe d'enfants, faisant un mort et dix-sept blessés, était un Palestinien de nationalité syrienne.

Dans tous les cas, le ou les terroristes venaient du Proche-Orient et agissaient avec l'armement fabriqué au-delà du rideau de fer.

Pourtant, en février 1983, on constate deux nouvelles tentatives pour sortir du placard le fantôme du tueur nazi. Le 17 février 1983, à 13 h 16, une dépêche tombe sur les téléx de l'Agence France Presse : arrestation en Espagne de militants néo-fascistes français et italiens impliqués dans les attentats en Europe (6). Aussitôt, la dépêche est reprise par les radios et les télévisions. Le même jour, à 21 h 16, l'AFP dément. Mais il est bien tard : les médias en ont déjà longuement fait état, et la première dépêche figurera dans les quotidiens du lendemain qui n'ont plus le temps de la supprimer.

Deux jours plus tard, le quotidien allemand « Die Welt » affirme que Walter Kexel, néo-nazi allemand arrêté à Londres, pourrait être mêlé à la fusillade de la rue des Rosiers. Le 20 février, « Le Journal du Dimanche » y consacre toute sa une, titrant : « Rue des Rosiers : une piste nazie ». Même si l'article était plus nuancé que ne le laissait prévoir la manchette, il affirmait que « les milieux informés considèrent l'article de « Die Welt » comme très documenté ». Et de donner des détails sur l'arrestation des prétendus tueurs, leur curriculum vitae, leur appartenance au groupe néo-nazi Hoffmann...

Une lecture plus attentive de l'article ou la simple connaissance de l'allemand leur aurait évité quelques fâcheuses confusions. En effet, « Die Welt » parlait de la « synagogue de la rue des Rosiers » ! De plus, la police avait déjà enquêté sur une possible participation de Walter Kexel à la fusillade et l'avait depuis longtemps mis hors de cause.

« Minute », valet du sionisme

Le dossier de la rue des Rosiers, classé dans la rubrique « Enigme », en sortira — mais combien discrètement ! — le 8 novembre 1984.

Ce jour-là, dans le quotidien « Libération », les conclusions d'une commission d'enquête israélienne sont rendues publiques : lors de l'occupation du Liban, des hommes d'Abou Nidal ont été fait prisonniers par les troupes juives. Deux Palestiniens nés en Jordanie sont passés aux aveux. Ils ont raconté l'attentat contre la vieille synagogue de Rome qui, le 9 octobre 1982, coûta la vie à un enfant et blessa cinquante personnes... et celui de la rue des Rosiers.

« Pour attaquer le restaurant Goldenberg... le commando aurait été composé de trois hommes. Après avoir lancé leurs grenades, mitraillé clients et employés, faisant six morts, ils prennent la fuite en voiture : le commando passe la frontière en

Belgique puis traverse l'Allemagne fédérale, jusqu'à Berlin. Là, les trois hommes prennent le métro et passent du côté de Berlin-Est. Et retour à Bagdad. » D'où ils étaient partis... La journaliste de « Libération » poursuit : « Curieusement, les Israéliens affirment que les hommes d'Abou Nidal ont bénéficié d'un soutien logistique à Paris, que des « Français » leur ont fourni les armes pour commettre l'attentat de la rue des Rosiers et les ont aidés à repérer les lieux. »

« Libération » feint-il de découvrir ces complicités françaises ?

Il ne fait rien, en tout cas, pour orienter la curiosité de ses lecteurs.

Un éditorial de l'hebdomadaire « Minute » en date du 14 août 1982, y pourvoit :

« En allant extirper, au cœur du bouclier de chair humaine innocente dont l'OLP s'est bardée à Beyrouth, cette gangrène terroriste qui empoisonne le monde libre, Tsahal (7) se bat pour l'Occident tout entier. Au Liban, ce ne sont pas les Palestiniens que l'armée d'Israël combat comme la télévision et une bonne partie de la presse française essaient de le faire croire ; c'est l'organisation mise en place par Moscou pour former, armer, entraîner les commandos qui ensanglantent l'Europe : Brigades rouges en Italie, bande à Baader en Allemagne, ETA en Espagne, Action directe en France. » « Minute » titrait, cette semaine-là : « Qui sont vraiment les antijuifs en France ? »

Cinq jours plus tard, une explosion ravageait les locaux de « Minute ». Il était immédiatement revendiqué par Action directe, qui accusait le journal d'être « un valet du sionisme »...

Claude Imbert, dans « Le Point » du 14 août 1982, avait parfaitement compris la nature des attentats antisémites : « La vague antisémite en France, le drame de la rue Copernic comme celui de la rue des Rosiers sont avant tout des produits d'importation et comme l'onde de choc du conflit enragé qui, par saccades, depuis trente ans, ravage le Moyen-Orient. »

Et « L'Express » précisait les responsabilités : « Les tueurs à visage découvert succèdent aux poseurs de bombes invisibles. Leurs pistes se croisent au Proche-Orient, avec des relais à l'ultra-gauche française. »

Cela ne change évidemment rien au sort tragique des victimes ni aux responsabilités de l'Etat : nos compatriotes, quelle que soit leur confession, ont droit à la protection de la police. Mais cela change la signification politique et morale des attentats : la preuve est apportée que leurs instigateurs sont étrangers, comme les moyens matériels dont ils disposent, et que leurs appuis sur le sol national émanent de l'extrême gauche terroriste. En associant automatiquement la violence antisémite à l'extrême droite, on se rend complice d'une entreprise de dislocation de la communauté française dont tous, juifs et non-juifs, sont en réalité les cibles.

(6) Souligné par nous (NDLR).

(7) L'armée israélienne.



Abou Nidal (lunettes noires) trouve Arafat trop « mou ». Soutenu par la Syrie et l'Irak, il reçoit l'appui logistique des pays de l'Est.

Vivement qu'on s'engueu

par Alphonse BOUDARD

C'EST l'occupation allemande, la propagande nazie qui m'a fait connaître les juifs, le problème juif. Jusque-là, juif ne voulait pas dire grand-chose pour moi. Dans le XIII^e, mon quartier, on avait plutôt des frictions entre mômes avec les Ritals, les Espagnols qui habitaient à cette époque la zone entre la porte d'Ivry et la porte de Choisy. Les juifs n'existaient qu'à de très rares unités. Dans ma rue, il n'y avait qu'une copine, la grosse Arlette... on a vraiment pris conscience qu'elle était juive le jour où elle a été obligée de coudre l'étoile jaune sur sa robe.

Mon éducation à la communale et par mon père nourricier dans le Loiret, ancien combattant de 14-18, était à la sauce antiboche. On avait bien en tête notre ennemi héréditaire avec son casque à pointe. Ça m'a servi de garde-fou pendant toute l'Occupation. Je n'ai jamais pu de la sorte me laisser séduire par les sirènes de la collaboration. Ma grand-mère aussi bouffait du boche. Elle ne parlait des Allemands qu'en disant « Ces sales Boches ! »

Donc tout ce qui venait des Boches était plus ou moins empoisonné. Ils mentaient, ils nous exploitaient, ils nous prenaient tout, ils gardaient nos hommes derrière des kilomètres de barbelés... la cause était entendue, on ne pouvait souhaiter que leur défaite, qu'ils se fassent aplatis à leur tour sous les bombes...

J'avais la conviction, comme ça, basé sur mon Histoire de France du certif, qu'Hitler se ferait ratatiner par les Anglais, qu'il ne pouvait réussir là où Napoléon avait échoué.

C'était court comme raisonnement, déduction... la stratégie de bistrot... n'empêche !

Dans tout ça, l'étoile d'Israël pour marquer les juifs, ça m'a paru une de leurs dégueulasseries ni plus ni moins. Les juifs, bien sûr, en argot on les appelait les youdes ou les cormorans... ça relevait plutôt des querelles de marchands, de fourgues... ça ne tirait pas plus à conséquence que Polak, Russkoff ou Espingouin...

*
**

En 1942, je crois, la Propaganda Staffiel a organisé la grande exposition antijuive au palais Berlitz. J'avais seize ans, les dimanches j'allais comme dans la chanson flâner sur les grands



Alphonse Boudard, par Jacky Redon.

boulevards en quête de filles à draguer. Je suis entré là, comme ça, pour voir... la foule, il faut avouer, se pressait, sans doute parce que c'était gratuit. C'était plein de tableaux avec des chiffres, des graphiques, des flèches. Il y avait d'horribles caricatures de juifs avec des grands nez, des cheveux crépus qui tenaient entre leurs doigts crochus des sacs d'or. Je me rappelle aussi d'un gilet pare-balles exposé dans une vitrine... celui de Georges Mandel, l'ancien ministre de l'Intérieur de Clemenceau, qui fut assassiné plus tard par la Milice.

Mea culpa... je regrette aujourd'hui d'avoir mis mes panards, ne serait-ce que par simple curiosité, dans cette épouvantable exposition. En tout cas, je ne m'y suis pas prélassé, j'en suis sorti très vite, un peu comme d'une Kommandantur... j'ai dû me précipiter vers un ciné où la mode était, en ces temps de fer et de sang, aux films de féerie, d'amour toujours et d'eau bien fraîche.

Le sans arrière-pensées !

Grosso modo, il fallait se foutre dans la tête que les juifs nous avaient conduits à la guerre et que, eux, une fois les hostilités ouvertes, s'étaient planqués pour mieux gagner du pognon. Goebbels prétendait qu'il fallait viser gros. Peut-être n'appréciait-il pas exactement ce qu'on pouvait faire avaler à un peuple sous la botte.

*
**

Au moment du port de l'étoile jaune, des premières déportations, nous n'imaginions pas jusqu'où ça irait. Tout au plus, pensions-nous, les juifs allaient être dans des camps comme les prisonniers de guerre, comme les réfugiés espagnols dans le Midi de la France. Il faut toujours se remettre dans le contexte lorsqu'on veut comprendre, juger une époque. On crevait la dalle, on subissait les bombardements, les femmes étaient seules avec les mômes à élever, on s'est fait embarquer pour le STO, le travail dans les usines allemandes. Les juifs subissaient eux aussi le sort commun, leur lot... on ne voyait pas bien au-delà.

Aujourd'hui, bien sûr, on sait. Tout un chacun y va de ses déclarations vengeresses. J'entends partout des jeunes qui me disent ce qu'ils auraient fait... le premier jour, la première heure à Londres ou dans les Glières, la mitrailleuse aux aguets. Les juifs eux-mêmes à l'époque n'étaient pas aussi foudres de guerre. En juillet 1940, les petits boutiquiers pensaient que ça allait se tasser, qu'Hitler déconnaît pour la galerie, qu'il allait y avoir la paix, etc.

J'ai eu des potes juifs à la guerre lorsque je me suis engagé chez Fabien, puis à la 1^{re} armée. L'un d'entre eux est mort trois ans plus tard, il a sauté sur une mine en Jordanie. Certes, il était pas enclin

à la modération, ce Lévy, à l'égard des Fritz... mais d'après ce que je me souviens de nos discussions et bavardages, il n'imaginait pas Buchenwald et Dachau.

Je me rappelle tout ça pour situer les choses... que rien n'était très simple. J'ai même connu plus tard, en taule, un ancien du parti de Bucard, un jeune collabo bon teint, qui m'a affirmé que s'il avait connu les camps d'extermination, il aurait jamais endossé l'uniforme bleu des francistes. Je crois qu'il était sincère, l'engance qui traînait les couloirs de Fresnes en 1948 avait plutôt tendance aux propos antisémites.

Pierre Dac a dit quelque part qu'il n'y aurait plus de problème lorsqu'on pourrait s'engueuler, se traiter de tous les noms sans arrière-pensée entre juifs et catholiques.

L'antisémitisme en France semble une vieillerie. Certes, ça peut repartir, l'homme trouve toujours quelque bon prétexte idéologique, religieux ou raciste pour persécuter son semblable, surtout s'il est en état de faiblesse. L'avenir nous réserve certainement quelques surprises douloureuses.

Un écrivain français a eu le culot inouï d'écrire au général von Stülpnagel, commandant du Gross Paris, pour protester, dire toute son indignation à propos de l'étoile jaune obligatoire pour les juifs. Stülpnagel, heureusement, n'était pas un nazi, il ne faisait qu'exécuter les ordres de Berlin. L'affaire n'eut pas de suite.

Cet écrivain, c'était Marcel Aymé, il ne s'est jamais vanté de son exploit pour obtenir une médaille à la Libération. Tout au contraire, il a pris la défense des nouveaux persécutés qui avaient pris la place des juifs à Drancy.

C'est ça le véritable courage...



L'exposition antijuive du palais Berlitz, fin 1941 : « La foule se pressait... c'était gratuit. »

HISTOIRE SECRÈTE DE LA NAISSANCE D'ISRAËL

par Maurice DALINVAL



Une carte du « Tree Fund » sioniste dans les années vingt. Comment renouer avec ses racines en contribuant au reboisement de la Palestine. Ces cartes étaient vendues dans le monde entier.

QUAND, en 1878, un illuminé barbu, Joël Salomon, acheta avec des amis les terrains d'une vallée insalubre de Palestine pour fonder un village juif, personne n'accorda à l'entreprise la moindre chance de succès. Même les quelques milliers de juifs pieux résidant dans les villes saintes de Jérusalem et de Tibériade ne s'y intéressèrent pas. Le village, baptisé Petah Tikva, « la porte de l'espoir », deviendra pourtant la première véritable colonie juive en Palestine.

Quelques années plus tard commencera l'Aliya, « la montée », comme les juifs appellent l'immigration en Israël. C'est l'époque où Theodor Herzl entamera une véritable croisade pour établir un Etat juif en Palestine, cette région désolée de l'Empire ottoman en voie de dislocation.

Herzl mourra en 1904 sans avoir obtenu le moindre arpent de terre, mais il aura semé les germes d'un projet qui verra le jour quelque quarante ans plus tard. Très exactement le 29 novembre 1947, lorsque l'ONU adoptera le principe de la création de deux Etats, l'un juif, l'autre arabe, se partageant le territoire de la Palestine et mettant fin au mandat britannique institué par la SDN au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Après deux mille ans d'attente, les juifs avaient une terre à eux. C'était le résultat d'un demi-siècle de lutte, l'aboutissement d'une extraordinaire bataille diplomatique faite de secrets, de double jeu et d'espoirs déçus dont le point de départ avait été

trente ans plus tôt la déclaration Balfour, fruit d'un étonnant marchandage entre le gouvernement britannique et un jeune leader sioniste, Chaïm Weizmann. Né en Russie en 1874, naturalisé anglais et installé à Manchester, ce brillant professeur de chimie avait mis au point l'acétone synthétique qui devait révolutionner la fabrication des explosifs. En « récompense » de sa découverte, il demandait que l'on fit quelque chose pour son peuple.

Weizmann obtient des Anglais... une promesse !

Ce « quelque chose » fut une lettre par laquelle lord Balfour, le chef du Foreign Office, affirmait à lord Rothschild que « le gouvernement de Sa Majesté envisageait favorablement l'établissement en Palestine d'un foyer national pour le peuple juif et emploierait tous ses efforts pour faciliter la réalisation de cet objectif, étant clairement entendu que rien ne serait fait qui puisse porter préjudice aux droits civils et religieux des communautés non juives en Palestine ainsi qu'aux droits et au statut politique dont les juifs pourraient jouir dans tout autre pays ».

Il s'agissait là d'une simple déclaration d'intention puisque la Grande-Bretagne n'avait aucun pouvoir sur la Palestine qui

dépendait toujours de la Turquie. Mais le gouvernement anglais voyait dans cette opération plusieurs avantages : en payant sa dette de reconnaissance à Weizmann, il espérait inciter les juifs américains à faire pression sur leur gouvernement pour accélérer l'entrée en guerre des Etats-Unis ; en cas de réalisation du projet palestinien, les Anglais pouvaient en outre espérer dominer un véritable carrefour stratégique. Les termes de la lettre déclenchèrent chez les juifs une explosion de joie. Ben Gourion, jeune pionnier expulsé de Palestine en raison de ses activités sionistes, fut l'un des seuls à ne pas s'y associer. Il s'en expliqua en ces termes : « Même si tout le pays était conquis par l'Angleterre, il ne deviendrait pas le nôtre par le fait que la Grande-Bretagne y a consenti et que les autres pays ont donné leur accord. Le peuple hébreu et lui seul doit par son corps et par son âme, par sa force et par son capital, construire son foyer national et mener à bien sa rédemption nationale. »

Cette mise en garde marquera durant de longues années une différence sensible quant à la manière d'édifier le foyer national juif. Weizmann fera toujours confiance à l'action diplomatique alors que Ben Gourion concentrera ses efforts sur la création d'une force juive indépendante et la constitution d'un noyau pionnier.

Les sionistes s'organisent

Lorsque, après la guerre, la jeune SDN accordera à l'Angleterre le mandat sur la Palestine, les deux tendances continueront à s'affronter. Weizmann fera confiance à la puissance mandataire qui facilitera durant un temps le travail de l'Agence juive et son organisation des kibboutzim, tandis que

A bord de cette auto-mitrailleuse d'une milice d'autodéfense juive en Palestine, un jeune officier (à droite) promis à une belle carrière : Moshe Dayan.



En 1936, sur la plage de Saint-Jean-d'Acre, les soldats britanniques peuvent goûter aux joies du « farniente ». Mais ils doivent déjà faire trempette sous la protection de la troupe.



Ben Gourion, soupçonneux, estimant que l'Angleterre — sous la pression des quatre-vingt-dix millions de sujets musulmans qui font partie de l'Empire — sera tôt ou tard conduite à un changement d'attitude, restera persuadé de devoir un jour ou l'autre combattre les Anglais et les Arabes. Dans cette optique, il fondera l'Histadrout, sorte de confédération de travailleurs et d'organisation politique ayant des ramifications militaires, diplomatiques, financières, culturelles. Véritable « Etat dans l'Etat ».

Parallèlement à cette action intérieure, le leader sioniste entamera la conquête du judaïsme européen. En 1933, les pionniers de Palestine, jusque-là minoritaires dans les institutions officielles internationales du mouvement sioniste, obtiendront la victoire. Désormais, les mots d'ordre du sionisme ne partiront plus de Londres ou de Bâle, mais de Jérusalem.

Tandis que le sionisme s'organisait, la colère arabe montait. En quinze ans, de 1922 à 1937, le nombre de juifs en Palestine était passé de 84 000 à 500 000. Pour la seule année 1935, l'immigration israélienne dénombrait 60 000 nouveaux arrivants. La création en 1937 de l'Irgoun, organisation militaire dont Menahem Begin devait, quelques années plus tard, prendre la direction, ne pouvait qu'accentuer l'opposition entre les deux communautés. Les émeutes déclenchées sur ordre du grand mufti de Jérusalem devenaient de plus en plus sanglantes. Le monde musulman dénonçait l'aide de l'Angleterre au peuple juif et mobilisait l'opinion arabe. Après avoir envisagé plusieurs solutions, dont la partition, le Royaume-Uni, effrayé par les remous de sa politique et les répercussions qu'elle risquait d'avoir sur l'Empire, changeait son fusil d'épaule. La volte-face tant redoutée par Ben Gourion eut lieu au moment où les juifs, au bord du désespoir, commençaient à fuir la terreur hitlérienne. Ce fut à la veille de la guerre, le 17 mai 1939, que le gouvernement britannique publia le Livre blanc sur les grandes orientations de sa nouvelle politique : réduction sévère de l'immigration, limitée à 15 000 personnes par an jusqu'en 1944, puis soumise ensuite à l'agrément des Arabes ; interdiction pour les juifs d'acquérir des nouveaux terrains ; établissement d'un statut minoritaire des juifs en Palestine.

C'était la fin d'un rêve.

Le Livre blanc, la guerre et la révolte

Lorsque le conflit éclate en Europe, Ben Gourion n'hésite pas dans le choix de son camp : l'adversaire, c'est d'abord l'Allemagne. « Nous ferons, dit-il, la guerre comme s'il n'y avait pas de Livre blanc, nous combattons le Livre blanc comme s'il n'y avait pas de guerre. »

La majorité des juifs souscrivirent d'abord à la formule. Certains s'engageront « pour la défense du foyer national et l'Empire britannique » et s'illustreront à l'ouest de Bir-Hakeim, en Italie et sur d'autres fronts. Mais, dans le même temps, des extrémistes dirigeront systématiquement leur action contre la Grande-Bretagne. Ce sera notamment le cas du groupe Stern, organisation terroriste juive née en 1941 d'une scission avec l'Irgoun dirigé par Menahem Begin et dont l'un des commandos assassina à Caire lord Moyne, le ministre britannique pour le Proche-Orient. Le crime, condamné par l'Agence juive rangée aux côtés des Alliés, sera dénoncée par Churchill comme « un pacte de gangsters digne de l'Allemagne nazie ». Le groupe Stern fit d'ailleurs — comme le montre notre encadré — des avancées très précises au Reich...

En réalité, durant le conflit mondial et surtout à partir de 1943, les appels à la révolte contre la Grande-Bretagne ne cessent de s'accentuer. Begin n'attend pas la fin de la guerre pour proclamer son hostilité. Il juge que le soulèvement est

devenu l'objectif numéro un : « Même s'il n'y avait pas eu d'extermination en Europe, même si les Anglais n'avaient pas montré autant de continuité dans leur politique, une révolte juive sous une forme ou sous une autre se serait produite », explique-t-il dans la « Révolte d'Israël ».

Dès 1944, le mouvement, sous son impulsion, prend de l'extension. L'armée anglaise doit faire face à une véritable guérilla qui démantèle les moyens de transport, sabote les pipe-lines, harcèle ses voies de communication, fait exploser voitures et avions, installations portuaires et bâtiments publics. En 1946, l'attentat contre l'hôtel King David, bastion administratif et militaire, symbole de la présence britannique, fera cent morts. Les Anglais, naturellement, ne demeurent pas passifs. La répression s'abat durement. Les prisonniers politiques sont déportés au Kenya dans des camps d'internement. Les exécutions en Palestine sont nombreuses et l'enchaînement infernal de la violence se développe. La guerre s'installe, mais le « gouvernement de Sa Majesté » reste inflexible et refuse l'entrée en Palestine des rescapés des camps de la mort. Raison de plus pour se tourner vers les Etats-Unis.

Le double jeu des Etats-Unis

Les Américains, et pas seulement les juifs d'Amérique, sont dans une large proportion favorables à la constitution d'un Etat hébreu. Mais, pour des raisons économiques et stratégiques, et en dépit de prises de position officiellement pro-sionistes, l'administration américaine a toujours traîné les pieds pour s'engager formellement en faveur de l'idée d'un Etat juif. Le Département d'Etat et le ministère de la Guerre y sont même hostiles.

Une double diplomatie — l'une officielle, en faveur d'Israël, l'autre secrète en faveur des Arabes — s'est ainsi développée depuis 1943. Tandis que le judaïsme américain s'assurait l'appui du Congrès, le Département d'Etat, par des notes confidentielles et des dépêches secrètes en date du 26 mai et du 26 octobre 1943, puis des 24 février, 4 mars et 28 mars 1944, rassurait le Caire, le Yémen, Bagdad, Beyrouth et Damas. Cette double politique devait prendre un aspect encore plus surprenant lors de la campagne électorale de l'automne 1944, lorsque le président-candidat Roosevelt s'engagea à donner son appui à l'établissement d'une « république juive libre et démocratique ».

Pour tenir sa promesse, Roosevelt ne se souciait pas tellement de l'obstacle du Livre blanc britannique. Il lui importait beaucoup plus de convaincre le monde arabe de la nécessité d'admettre des nouveaux juifs en Palestine. Certaines dispositions économiques prises dans un plan d'ensemble lui semblaient devoir lever les obstacles. En décidant de son propre chef d'inscrire l'Arabie Saoudite sur la liste des nations bénéficiaires de la loi « Prêt et Bail », Roosevelt était en effet persuadé qu'Ibn Seoud n'aurait plus rien à lui refuser.

C'est dans ce climat favorable que, à la fin de la conférence de Yalta, Roosevelt décida de s'arrêter sur la route du retour pour rencontrer le roi Ibn Seoud. L'entrevue eut lieu le 14 février 1945, à l'entrée de la mer Rouge, à bord du croiseur « Quincy ». Elle se déroula dans une étrange ambiance, Roosevelt déployant tout son charme, Ibn Seoud toute sa ruse. Le premier obtint des avantages stratégiques et commerciaux non négligeables mais le second répondit par un « non » catégorique et sans appel à la question juive. Il refusait que de nouveaux juifs entrassent en Palestine. Il dénonçait les forces sionistes comme plus menaçantes pour les Arabes que pour les puissances de l'Axe. Il avertissait que l'introduction de nouveaux contingents d'immigrants conduirait les Arabes à prendre les armes et qu'en sa qualité de chef religieux, il soutiendrait toujours ses frères de Palestine. Roosevelt, sans



En août 1947, les émigrants de l'« Exodus » refoulés vers Hambourg par les autorités britanniques, ont frappé l'« Union Jack » d'une croix de sinistre mémoire.

avoir obtenu la moindre concession sur ce sujet, signa pourtant les accords économiques et militaires en contrepartie desquels il prenait l'engagement de soutenir toutes les initiatives prises par l'Arabie Saoudite en faveur des populations arabes placées sous des tutelles étrangères...

Cette diplomatie double se poursuit avec l'accession de Truman à la présidence. Le 16 août 1945, celui-ci fit savoir qu'il avait traité du problème palestinien avec Churchill et Attlee à Potsdam et qu'ils s'étaient mis d'accord pour laisser entrer en Palestine autant de juifs qu'il serait possible. Mais, le 23 octobre, dans une série de dépêches confidentielles aux capitales arabes, le Département d'Etat expliquait que « si la Palestine avait naturellement été mentionnée comme l'un des refuges pour les juifs sans foyer, cela ne modifiait nullement

l'attitude précédente du gouvernement américain ».

D'ailleurs, les Anglais, revenant sur leurs accords, demandaient quelques semaines plus tard qu'on entamât un nouvel examen de la situation.

Une enclave juive... en Allemagne !

C'est dans ce climat pour le moins incertain qu'allait se poser la question des rescapés des camps de la mort. On ignore trop souvent que, six mois après la fin des hostilités en Europe, plus de cinquante mille juifs considérés comme « personnes déplacées » vivaient encore dans les camps, soit qu'on ne leur

Les ennemis de nos ennemis...

EN janvier 1941, le très distingué ambassadeur d'Allemagne à Ankara, Son Excellence Franz von Papen, expédiait à ses supérieurs de Berlin une missive frappée du sceau « Geheime » (secret). Cette lettre relatait les contacts pris par l'agent des services secrets nazis à Damas, Werner Otto von Hantig, avec les émissaires d'un groupe nationaliste du Proche-Orient. Cette dernière organisation, en lutte contre les Britanniques, faisait valoir à l'honorable correspondant « la nécessité d'utiliser toute combinaison et coalition pour vaincre l'Angleterre » et proposait dans ce but de conclure avec le Reich une alliance militaire et politique (1). Les pourparlers furent interrompus en juin 1941 lorsque le représentant du groupe nationaliste fut pris au piège, à Damas, par les troupes alliées.

Cet homme, qui était intervenu auprès des Allemands, se nommait Naftali Loubentchik. Il avait agi sur ordre de son chef, I. Yezernitsky, plus connu aujourd'hui sous le nom d'Itzhak Shamir (2).

Les tractations entre les terroristes juifs du groupe Stern (3) dont Shamir était alors le numéro deux, et les autorités hitlériennes constituent l'un des chapitres les plus stupéfiants de l'histoire secrète d'Israël. L'un des plus controversés aussi.

« Notre devoir, explique Natan Yellin-Mor, le deuxième homme du triumvirat qui dirigeait le groupe Stern (4), était de combattre l'ennemi : les Britanniques. Et il était permis pour cela de chercher l'aide de l'ennemi de notre ennemi ».

Si l'on en croit les documents fournis par Israël Shahak (5), la lutte commune contre les Britanniques devait s'accompagner, dans l'esprit des combattants juifs, d'un transfert massif des populations juives d'Europe en Palestine : « La participation indirecte du mouvement de libération nationale à l'établissement d'un ordre nouveau en Europe, indiquait le protocole de l'accord rédigé par les responsables du groupe Stern, serait liée à une solution positive et radicale du problème juif européen, en accord avec les aspirations nationales du peuple juif. » Elle devait déboucher sur une collaboration inter-Etats : « Lorsque l'Etat juif sera créé, écrivait Yezernitsky-Shamir, il sera un allié du III^e Reich (6). »

Les premiers contacts des nationalistes juifs avec les puissances de l'Axe remontaient à l'immédiat avant-guerre. « Ils furent pris, écrit Fred Goldstein, avec le consul général italien à Jérusalem, le comte Quinto Mazzolino, mais ils ne donnèrent aucun résultat (7). » Cet échec incita les hommes du groupe Stern à s'adresser directement aux Allemands, plus précisément à la Commission d'armistice en Syrie.

C'est à Damas que son émissaire, Loubentchik, rencontra von Hantig. Selon le rapport du diplomate nazi, son interlocuteur « lui fit bonne impression » (8).



Natan Yellin-Mor Friedman : second au « hit parade » des mises à prix britanniques. Le premier était Begin...

Un peu plus tard, une nouvelle mission, ayant les mêmes objectifs, tenta à nouveau sa chance. Elle était dirigée, cette fois, par Natan Yellin-Mor.

Quel fut l'accueil des services de Ribbentrop à ces successives démarches ? Les archives du ministère des Affaires étrangères allemand sont muettes sur ce point. Mais plusieurs membres du groupe Stern trouvèrent que l'on allait, cette fois, un peu trop loin. En signe de protestation, deux d'entre eux, Kalai et Ziroumi se rendirent même aux Britanniques. Ils passèrent sept années dans les prisons anglaises. Quant à M. Shamir, qui a fait depuis une brillante carrière en Israël, ses adversaires politiques ne manquent jamais de rappeler qu'il eut autrefois de douteuses fréquentations.

Y.B.

(1) Voir Amnon Kapeliouk, « Le Monde diplomatique », décembre 1983.

(2) Sur les fonctions de Shamir dans le groupe Stern, lire Israël Sanders, « Davar », 22-6-1979.

(3) Les Britanniques baptisèrent « Stern Gang » l'organisation créée par Abraham Stern.

(4) Les trois têtes du groupe Stern étaient le Dr Israël Eldad Snaib, Natan Yellin-Mor et Itzhak Shamir, chef des opérations.

(5) Israël Shahak, hebdomadaire « Za Ha-Derech » du 2-9-1979. I. Shahak est professeur à l'université hébraïque de Jérusalem.

(6) Voir I. Shahak, « Fascist-Zionist Cooperation in the Years Stretching 1933-1939 ».

(7) Fred Goldstein, « L'Irgoun », éditions France-Empire. Préface de Menahem Begin.

(8) Voir Klaus Polkahn, « Zionism and Nazi Germany, 1933-1941 », « Journal of Palestine studies », printemps 1976.

Les deux sergents britanniques pendus par l'Irgoun. Ces assassinats provoquèrent une flambée de violence en Angleterre, où une synagogue fut incendiée (août 1947).



Un détachement du régiment « Royal Hampshire » patrouille dans les rues de Jérusalem. Au premier plan, le cadavre d'un franc-tireur juif, abattu durant une perquisition.



connût pas de nationalité, soit qu'ils refusassent de regagner les pays de l'Est. Tous exprimaient un même souhait : gagner la Palestine.

Au-delà du drame humain vécu par cette foule d'hommes, de femmes et d'enfants, leur condition de « personnes déplacées » devait constituer un exceptionnel atout pour la cause sioniste.

Devant l'opposition renouvelée de la Grande-Bretagne d'ouvrir la Palestine aux « sans-patrie », Ben Gourion lança une proposition insolite : la création d'une enclave juive en Allemagne du Sud. Pour le leader sioniste, l'objectif était double : mettre l'éclairage sur l'impérieuse obligation d'une terre d'asile pour le peuple juif, mais surtout offrir dans l'immédiat une possibilité de rassemblement à tous les juifs hongrois, roumains et surtout polonais qui souhaitaient eux aussi rejoindre la Palestine.

Son idée, Ben Gourion l'expliqua en termes clairs : « L'arrivée massive de réfugiés obligera les Américains à demander leur transfert en Palestine. On peut amener ici tous les juifs d'Europe. Si nous réussissons à regrouper deux cent cinquante mille juifs dans la zone américaine, cela contribuera à augmenter la pression des Etats-Unis sur la Grande-Bretagne. »

Dès l'hiver 1945-1946, l'immense mouvement migratoire s'organise. Venant des pays de l'Est, sur lesquels le rideau de fer n'est pas encore tombé, des dizaines, des milliers de juifs entament un long exode pour gagner les zones d'occupation américaine. Coordinée par l'Agence juive, l'opération porte le nom du groupe chargé de la mener à bien, Brichach, qui signifie « exode ». C'est une organisation clandestine, occulte, sans existence légale, dont les membres entreprennent des négociations secrètes avec les autorités militaires et parfois même avec les gouvernements des pays d'origine comme des pays de transit : leurs attitudes sont bien différentes. Si les Roumains s'opposent le plus souvent au départ et si les Polonais hésitent, la Tchécoslovaquie de Masaryk se montre compréhensive et la Yougoslavie de Tito accueillante. Partout, les différents réseaux

établissent des filières dont les agents secrets, soviétiques comme anglo-saxons, ne parviendront jamais à percer les rouages.

A la fin de l'année 1946, deux cent mille juifs sont rassemblés en Allemagne et en Autriche. Le plan élaboré par David Ben Gourion a atteint son but. L'Angleterre s'inquiète de cet exode massif qui favorise l'immigration clandestine en Palestine et derrière lequel le haut commandement britannique dénonce l'existence d'une organisation occulte. Le Foreign Office fait pression auprès des chancelleries autrichienne, tchécoslovaque, polonaise et italienne pour enrayer les départs. Rien n'y fait. Le flot est continu et prend une telle ampleur qu'il inquiète les Américains eux-mêmes.

Le général américain Joseph MacNarmey, rallié à la cause anglaise, prend la décision d'interdire toute entrée concertée de réfugiés juifs dans les zones d'occupation américaine en Allemagne et en Autriche. « Les Etats-Unis, déclare-t-il, n'ont



L'émir Fayçal (au centre) lors de la conférence de Lake Success sur la question palestinienne. Les Américains lui mentiront... autant qu'aux juifs.

jamais adopté l'idée que leur zone pût constituer une étape sur la route de Palestine. »

Le tollé par lequel les juifs américains accueillirent cette décision et la campagne de presse qu'elle déclencha outre-Atlantique obligèrent les militaires à revenir sur leur décision et conduisirent le gouvernement américain, comme Ben Gourion le souhaitait, à rechercher une solution.

Course poursuite à l'ONU

Curieusement, ce sont les Britanniques qui vont brusquer les choses. Soucieux de retrouver un premier rôle diplomatique dans une région du monde qu'ils considèrent comme une chasse gardée et de calmer une opinion publique excédée par une « sale guerre » qui coûte cher en vies humaines et en livres sterling, ils décident de porter le problème devant l'ONU et de défendre la formule d'un Etat fédéral dont ils garantiraient l'équilibre.

Afin d'étudier la situation, une énième commission d'enquête est nommée par l'Assemblée. Elle se rend alors en Europe pour constater de visu combien le problème des juifs déracinés est étroitement lié à la création d'une terre d'asile. Création d'autant plus urgente qu'aucun pays n'accepte plus les « sans-patrie » dont l'épopée de l'« Exodus » vient illustrer durant l'été la situation dramatique.

En Palestine, la commission trouve un pays au bord de la guerre civile. L'armée anglaise y compte plus de cent mille hommes, quatre fois plus qu'aux Indes ! Depuis le mois de mars, l'état de siège est décrété dans toute la partie juive de la Palestine. Le pouvoir civil est passé aux mains des militaires anglais, les cours martiales ont remplacé les tribunaux. Au mois d'août, en représaille des condamnations à mort qui ont frappé

des terroristes sionistes, deux sous-officiers anglais ont été pendus, déchaînant à Londres une vague de colère qui s'est traduite par l'incendie de plusieurs synagogues.

Les conclusions de la commission d'enquête sont formelles sur un point : le maintien d'un mandat britannique, quelle que soit sa forme, n'est plus possible. Ni les Arabes ni les juifs ne le supporteront.

Après avoir écarté comme irréalisable la formule d'une Palestine entièrement juive souhaitée par Ben Gourion et la solution arabe préconisant la constitution d'un Etat unitaire dans lequel les juifs et les Arabes bénéficieraient des mêmes droits, la majorité des membres de la commission adopte la thèse de Weizmann, c'est-à-dire le partage de la Palestine en deux Etats, unis sur le plan économique, et l'internationalisation de Jérusalem.

Le tracé des frontières proposé a de quoi faire frémir n'importe quel esprit cartésien. Mais c'est pourtant bien ce projet qui sera proposé le 29 novembre 1947 à l'Assemblée générale des Nations unies qui siège dans la patinoire de Flushing Meadows en attendant la construction de son building. Avant d'être présenté en séance plénière, le projet de partition avait été adopté le 24 novembre par vingt-cinq voix contre treize. Il y avait eu dix-sept abstentions et l'adoption définitive nécessitait la majorité des deux tiers ; cinq jours d'un suspense dramatique vont alors suivre ce premier vote et provoquer une véritable course d'influences et de pressions les plus diverses.

Eliahon Eilath, qui devait plus tard devenir ambassadeur d'Israël et président de l'université hébraïque de Jérusalem, raconte même que le « milieu » juif de New York lui proposa à l'époque de faire « disparaître » durant quelques jours les représentants des puissances dont le vote était douteux. Les formes de pression retenues furent heureusement plus diplomatiques mais s'exercèrent pourtant d'une manière intense sur toutes les délégations qui s'étaient jusqu'ici abstenues. La France, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande, la Nouvelle-Zélande étaient dans ce cas mais les uns et les autres avaient promis de voter « oui » lors du scrutin final.

Le mercredi 26, le délégué des Philippines, absent lors du premier scrutin, indiquait que son pays voterait « non ». C'était pour les sionistes un coup dur. Chaque nouveau vote acquis aux pays arabes nécessitait que les partisans de la partition en gagnent au moins deux. Or le délégué du Paraguay, lui aussi absent à la première séance, ne s'était toujours pas prononcé et celui d'Haïti avait reçu instruction de changer son « oui » en « non ». En fin de journée, la partie semblait perdue. Pour gagner du temps et chercher à rallier à leur cause certaines délégations hésitantes ou hostiles, les partisans du partage utilisèrent la technique de l'obstruction bien connue des parlementaires du monde entier. Des interventions interminables et le nombre des orateurs inscrits obligèrent le président de l'Assemblée à lever la séance et à reporter la suite des débats de quarante-huit heures puisque le lendemain c'était Thanksgiving, jour férié aux Etats-Unis. C'est un délai « providentiel » que les sionistes mettront en œuvre pour renverser les tendances et tout d'abord celle du Département d'Etat demeuré très tiède à l'idée du partage. A l'instigation personnelle du président Truman, la diplomatie américaine met son poids dans la balance. En usant de pressions diplomatiques autant qu'économiques, elle parviendra à faire changer d'avis le Libéria et les Philippines.

De leur côté, les Arabes ne restaient pas inactifs. En promettant l'appui de leurs voix dans tous votes à venir, ils parvenaient à rallier Cuba et à neutraliser le Chili. La chance les avait aussi servis puisque le nouveau gouvernement du Siam, fruit de très récents bouleversements intérieurs, désavouait le vote de sa délégation à l'ONU en faveur du partage. Le 28 novembre, une dernière épreuve était imposée aux nerfs des uns et des autres. Alexandre Parodi, le représentant de la



On ne joue pas encore au tennis à Flushing Meadows, mais on se renvoie déjà la balle. Le secrétaire général de l'ONU, Trygve Lie (au centre) a besoin d'un assistant pour compter les voix « pour » et « contre » la partition de la Palestine.

France, proposait un nouveau report de vingt-quatre heures pour donner aux deux parties une ultime chance de conciliation. En réalité, cette manœuvre de dernière heure relevait plus de la politique intérieure française que de la stratégie mondiale. Il s'agissait simplement de prouver aux musulmans de l'Union française que tout avait été tenté pour trouver un compromis. L'Assemblée, malgré la tension existante, accepta de reporter son vote définitif au samedi 29 novembre. Ce jour-là, les délégations arabes eurent recours à la même tactique que leurs adversaires. Ils cherchèrent en vain à retarder le scrutin. Le délégué libanais, le futur président Chamoun, présenta même un nouveau plan reposant sur la constitution d'un Etat fédéral, mais les délégués soviétiques et américains, pour une fois associés, s'employèrent à démolir la nouvelle thèse et refusèrent tout nouveau délai. Lorsque le scrutin décisif fut enfin ouvert, la nervosité dans la salle était à son comble. A l'appel de chaque nationalité, les représentants indiquaient à voix haute « oui », « non » ou « abstention » ; le vote ne fut interrompu qu'une seule fois lorsqu'une tempête d'applaudissements accueillit le « oui » de la France. Malgré les appels lancés à Léon Blum, un doute avait subsisté jusqu'au dernier moment sur la position française.

Quelques instants plus tard, le président de séance annonçait les résultats : la partition était adoptée par trente-trois voix contre treize. Au bloc des pays arabes s'étaient joints l'Inde, Cuba et la Grèce. Il y avait eu onze abstentions dont celle de la Grande-Bretagne.

Les dés étaient jetés. Le lendemain même du vote historique, la Ligue arabe appelait les pays frères à entreprendre la guerre sainte.

Israël était né. Il lui fallait maintenant se battre pour survivre.

La fin des vengeurs

LA naissance d'Israël mit fin en Europe au temps des « vengeurs ». Composés d'anciens résistants venus souvent de Pologne, de Roumanie et d'Autriche, certains réseaux s'étaient constitués en Europe dès la fin de la guerre pour exécuter les criminels nazis qui avaient échappé à la justice. Pour quelques-uns cette recherche était devenue une véritable obsession dépassant les objectifs et tombant parfois dans la démesure. Lorsque l'Etat d'Israël décida de pourchasser lui-même les criminels de guerre, sous sa propre responsabilité, il voulut mettre fin aux actions dispersées. Ce ne fut pas toujours facile. Le colonel Schadmi, chef de la Haganah en Europe, chargé de démanteler les réseaux existants, dut ordonner à ses commandos de séquestrer les « vengeurs » qui refusaient d'abandonner la partie, avant de les faire transférer en Israël où bon nombre d'entre eux vivent encore aujourd'hui. Parmi les plus célèbres de ces réseaux figurait le groupe Nakan dont le nom signifie « vengeance » en hébreu. Ses membres avaient leurs bases d'opération en France, en Autriche et en Allemagne.

L'un de leur projet le plus meurtrier consista à vouloir rayer de la carte la ville de Nuremberg en empoisonnant l'eau potable de la cité. Les membres du commando étaient parvenus à se faire engager

dans la compagnie des eaux et possédaient le plan de distribution, lorsque les responsables, pris d'un remords de conscience, annulèrent l'opération au dernier moment.

Un autre plan d'empoisonnement collectif fut suivi d'un début d'exécution en avril 1946 : il visait le camp de prisonniers de Nuremberg, l'ancien stalag XIII où se trouvaient rassemblés 36 000 SS. Les chefs du groupe Nakan avaient décidé de tous les exécuter en empoisonnant le pain noir qui leur était destiné.

Dans un laboratoire secret, les chimistes du groupe avaient préparé une formule à base d'arsenic ayant la même consistance que la farine utilisée pour saupoudrer le pain. Dans la nuit du 13 au 14 avril, avec la complicité de comparses qui s'étaient fait embaucher dans l'atelier, trois hommes du groupe s'infiltraient dans les locaux avec un objectif précis : badigeonner 14 000 boules de pain à la farine d'arsenic. Deux mille étaient déjà traités lorsqu'une ronde de police interrompit le commando. Ses membres parvinrent à s'enfuir mais, avant que l'enquête permette de découvrir une partie du matériel abandonné, les pains empoisonnés avaient atteint leur but. Plusieurs centaines de prisonniers mouraient dans les semaines suivantes.

TRIBUNE LIBRE

Dieu se tait sur tout cela

J'ABORDE une fois encore avec ennui mais sans gêne un domaine où, pour m'être déjà aventuré avec trop de bonne foi, j'ai encouru d'être accusé de tout et peut-être même de ce qu'il est convenu d'appeler les péchés d'Israël. Car le jeu de mots rejoint tristement ici le jeu de la politique. En fait, c'est une banalité que mon refus du sionisme ait été peint par tous les sectateurs de cette idéologie à prétention géo-historique comme de l'antisémitisme, puisque le procédé de l'amalgame est commun à toutes les passions de cet ordre, qui s'en servent pour conforter leurs exigences et simplifier leurs arguments. Refus du sionisme qui se nourrissait du reste de la seule constatation de ses effets tragiques dans un moment et en un lieu bien déterminés de l'histoire. Pour le reste, chacun est libre de tirer de son passé l'idée de soi qui lui convient ou l'exalte, pourvu que la liberté ou la vie des autres ne soit pas appelée à en faire tous les frais : c'est en fait l'unique question, qui demeure le plus souvent sans réponse.

**

En 1970, lorsque je publiais « Le jeu de la France en Méditerranée », qui faisait suite à un précédent ouvrage (1), je ne voulais que prolonger, concernant le Proche-Orient, une « défense et illustration » de la politique étrangère essentiellement **capétienne** (et non bonapartiste, comme l'ont cru nombre d'ignorants de leur propre histoire) que le général de Gaulle avait su rendre à la France. Je n'y montrais tout simplement qu'un mouvement de l'histoire constamment soutenu ou infléchi par une histoire en mouvement, c'est-à-dire par une volonté politique faisant entrer l'histoire elle-même dans ses motivations. Or il se trouve que les distances prises alors, au lendemain de la guerre des Six Jours, avec la politique de moins en moins contrôlable de l'Etat d'Israël, ne faisaient que renouer avec la position notoire qui fut celle de la France aussi bien pendant qu'après la Conférence de Versailles. Cette position de la France était si peu « antisémite » qu'elle était absolument calquée sur celle de tout le judaïsme français de l'époque. Le judaïsme français a pu évoluer par la suite, mais comment pourrait-il nous opposer aujourd'hui comme un dogme ou un absolu ce qui apparaît avoir été incertain et relatif dans sa propre évolution ? Et comment pourrait-il feindre d'ignorer aujourd'hui ce que furent en 1919 les protestations des plus célèbres de ses représentants (2) ?

Cette évolution semble elle-même très récente, si l'on en croit les Mémoires laissés par Jacob Tsur, qui fut à Paris le premier ambassadeur de l'Etat d'Israël, et qui s'y plaint, reçu le 11 novembre 1953 par le consistoire de la rue de la Victoire, d'avoir dû subir du porte-parole de la communauté un discours lui signifiant la distinction à maintenir entre l'Etat qu'il représentait et le judaïsme français : « **A mesure que le discours avançait, raconte Jacob Tsur, je sentais la tension envahir la salle. (...) Il me semblait entendre des échos oubliés des discours hostiles des représentants du judaïsme français à la conférence de la paix, à Paris, au lendemain de la Première Guerre mondiale, lorsqu'il s'agissait de donner un statut international au Foyer national juif en Palestine** (3). On peut rendre à Jacob Tsur cette justice qu'il s'employa à changer les choses. Mais elles ne changèrent certainement pas de son seul fait. La période où la France se rapprocha le plus de la politique israélienne, jusqu'à se confondre tout à fait avec elle lors de la regrettable expédition de Suez, fut celle où les gouvernements impuissants de la IV^e République se révélèrent incapables de concevoir, puis de mettre en œuvre la nécessaire décolonisation. Et c'est sans doute parce que l'Etat d'Israël apparaissait encore clairement alors comme ce qu'il n'a pas cessé d'être, à savoir par lui-même un fait colonial, que ce rapprochement excessif s'opéra tout naturellement. Parler de fait colonial en ce qui concerne Israël ne choque que ceux qui veulent oublier que les pionniers du sionisme ne conçurent pas leur entreprise autrement, et que Golda Meir, pour ne citer qu'elle, prophétisait dès 1921 : « **Ce ne sont pas les Arabes que les Anglais choisiront pour coloniser la Palestine, c'est nous** (4). »

Ensuite, l'évolution du judaïsme se fit de l'intérieur, par la prédominance que prirent progressivement en son sein les communautés juives d'Afrique du Nord. L'exacerbation du conflit proche-oriental, la restauration d'une politique française indépendante du jeu ordinaire des blocs et plus particulièrement de la prétention américaine à conduire toute la politique de l'Occident, le rétablissement des liens historiques de la France avec le monde arabe, tout cela ne pouvait qu'accentuer cette évolution-involution du judaïsme français vers cet état de repli et de rupture où on le voit camper à présent, même si un judaïsme plus traditionnel et désormais minoritaire devait dans le même temps s'imposer l'épreuve du silence, faute de quoi il ne tarderait pas à se voir accuser de trahison. La lettre de

par Philippe de SAINT ROBERT



En juin 1960, De Gaulle assume encore l'héritage des relations privilégiées avec Israël et reçoit Ben Gourion à l'Élysée. Mais le Général semble déjà disposé à leur tourner le dos.

protestation de mademoiselle Jacqueline Hadamard, insérée dans « Le Monde » des 9 et 10 juillet 1967, où elle s'élève contre l'attitude prise publiquement par Edmond de Rothschild — « N'a-t-il jamais réfléchi au fait que le prosémite qui se considère comme appartenant à un peuple élu est tout aussi raciste que l'antisémite ? » — est le dernier écho connu, venu de la communauté juive elle-même, à la première protestation de Joseph Reinach contre le sionisme, qui fut inséré dans « Le Journal des débats » du 30 mars 1919. Ce courant longtemps majoritaire du judaïsme français, bien qu'existant toujours et resurgissant à certains moments (on l'a entendu redonner de la voix lors des massacres de Sabra et de Chatila), est désormais contraint au silence par l'effet d'un constant et redoutable terrorisme intellectuel qu'exercent des organisations juives françaises inconditionnellement inféodées, non seulement à

l'Etat d'Israël, mais à toute politique qu'il entend mener et qu'il leur impose sans partage.

Cependant, de Joseph Reinach à Jacqueline Hadamard, l'idée d'un racisme juif a été dénoncée. Elle l'est bien davantage en Israël même, si l'on se réfère aux témoignages bien difficilement réfutables d'une avocate comme Felicia Langer ou de l'ancien président de la Ligue des droits de l'homme à Jérusalem, le professeur Israël Shahak. Ces textes sont constamment occultés, mais nul ne peut faire qu'ils n'existent pas, non plus que ce jugement de la Cour suprême de Jérusalem édictant en 1970 que « les nazis ont discrédité à nos yeux le terme de race, mais il ne faut pas laisser les nazis obscurcir pour nous la signification véritable de ce critère » (5). Aussi est-il bien difficile de comprendre la feinte indignation soulevée dans certains pays par l'adoption à une majorité écrasante de soixante-douze voix contre trente-cinq et trente-deux abstentions, de la résolution des Nations-Unies du 10 novembre 1975 considérant, au terme d'une longue analyse qui mérite d'être lue, « que le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale ». Bien d'autres peuples ne seraient au reste pas exempts de semblables reproches, mais il faudrait avant tout que chacun acceptât de répondre, pour lui-même et pour autrui, à la plus absurde, à la plus piégée des questions : **Qu'est-ce qu'une race ?** Au fil des définitions possibles, on démêlerait peut-être ce qui est tolérable de ce qui ne l'est pas — comme Renan jadis osa tenter de répondre à cette question non moins difficile : **Qu'est-ce qu'une nation ?**

Par conséquent, la thèse qui tend à assimiler tout refus du sionisme à un nouvel antisémitisme est non seulement politiquement irrecevable mais moralement odieuse ; elle relève au plus fort degré de ce terrorisme intellectuel dont ne manquent jamais de se soutenir toutes les entreprises qui sont à la fois impérieuses et contestables, elle relève plus ordinairement aussi de ce vieux procédé de l'amalgame qui est une misère de la philosophie politique. De toute manière, le cas qu'offre au monde l'Israël d'aujourd'hui est unique, et de ce fait peut à la fois revendiquer en permanence une considération privi-

(1) *Le Jeu de la France* (1967). Ces deux ouvrages sont épuisés, mais *Le jeu de la France en Méditerranée* fera l'objet d'une prochaine réédition, entièrement refondue et actualisée.

(2) Joseph Reinach, *Juda Magnès*, Martin Buber.

(3) *Prélude à Suez*, Paris 1968.

(4) Mary Syrkin, *Golda Meir*, Paris 1963.

(5) Cf. *Le Monde*, 22 novembre 1975.

légée et récuser toute réprobation dont il serait l'objet comme une atteinte à son principe, qui constituerait par elle-même la définition de l'antisémitisme. Il n'existe actuellement, en effet, aucune entité au monde qui confonde, et par là impose au monde extérieur, dans un même principe un Etat, une race et une religion qui paraissent à ce point confondus qu'on ne peut récuser un seul de ses éléments, voire une manifestation d'un de ces éléments, sans paraître récuser tous les autres.

Il y a là, à proprement parler une sorte de paranoïa historique qui culpabilise tout ce qui n'est pas elle et se voue à un sentiment permanent de persécution, ces deux phénomènes étant d'ailleurs nécessaires à la poursuite de l'aventure historique elle-même. Le sionisme veut susciter un antisémitisme apparent pour s'y trouver justifié ; c'est une dialectique élémentaire. Par ailleurs, nombre d'antisémites de tradition se sont ralliés depuis la dernière guerre à l'entreprise sioniste parce qu'elle seule leur permettait de rejeter les juifs sans paraître vouloir les tuer. Il y a dans tout cela une implacable logique en réalité dictée par l'empire de la nécessité qu'on s'impose et qu'on doit imposer ; c'est une logique de nature totalitaire en ce sens qu'elle ne permet jamais à ceux qui la refusent de faire apparaître leur refus comme légitime ou seulement respectable ; c'est aussi un dogme qui nie toute métaphysique. Mais à tout cela, le bon sens le plus simple répond, s'il peut encore s'exprimer, que le refus du sionisme en tant que système démesuré est aussi sans doute la seule façon aujourd'hui possible de protéger toute une communauté des conséquences, trop prévisibles pour elle, de ce système qui l'implique tout entière sans pitié.

*
**

Qu'est-ce qui porte les peuples à faire dégénérer leurs droits en privilèges, puis en abus que tôt ou tard les autres peuples rejettent ? Ici, nous sommes tenus par le sentiment d'une réparation que l'opinion courante lie aux persécutions de la dernière guerre. Mais l'établissement d'Israël comme Etat sur une terre déjà occupée n'est pas né de la dernière guerre, et David Ben Gourion tint à le rappeler solennellement dans une lettre adressée au général de Gaulle au lendemain de la guerre des Six Jours. Aujourd'hui l'ensemble des pays arabes provoqués par l'établissement de cet Etat tend à reproduire, à son tour, une intolérance non moins paranoïaque, et l'on ne constate d'ailleurs pas sans amertume qu'Israël semble moins gêné, à tout prendre, par l'islamisme débile des mollahs iraniens, qu'on fournit au besoin en armes, que par l'attitude résolument **politique** de l'Organisation de libération de la Palestine. L'opinion publique occidentale, culpabilisée et désinformée, trouve au

demeurant dans le souvenir des persécutions subies une sorte de justification facile, instinctive, à celles que l'Etat d'Israël infligerait aujourd'hui à d'autres. Mais des esprits plus profonds, et en tout cas plus solitaires, verraient au contraire dans cette apparente fatalité une circonstance aggravante, et la ressentiraient avec une incommensurable tristesse. Faire à d'autres ce qu'on a soi-même subi, après avoir pris le monde entier à témoin de ses souffrances, n'offre pas d'excuse mais occasionne une dégradation morale plus grande ; cela témoigne en tout cas que l'homme ne se rachète jamais seul et que qui veut faire l'ange fait immanquablement la bête.

*
**

Depuis que je me penche sur ce problème, depuis que j'en écris à mon plus grand dommage, j'ai tenté de le ramener à ce qu'il est, à savoir une querelle du droit des peuples à laquelle il faut trouver une solution politique qui ne fasse passer aucun droit dogmatiquement avant un autre, en référence à une histoire prétendument exclusive de toutes les autres. Les sionistes prétendent que tout refus de leur idéologie est déjà de l'antisémitisme puisqu'ils affirment, comme faisait le vieil antisémitisme, qu'aucun juif, à quelque nationalité qu'il appartienne, n'appartient au pays où il vit, voire même que prétendre lui appartenir le mettrait en état de péché par rapport à son espérance religieuse.

La vérité est que tout cela a terriblement mal tourné parce que les sionistes, victimes de leurs manipulations politiques, sont devenus eux-mêmes les pions d'un jeu qu'ils ne maîtrisent qu'imparfaitement ; ils ont fini par faire le service des ambitions impériales dont ils se sont d'abord eux-mêmes servis, et nul ne parvient plus à démêler, notamment, le rapport fatal qui les lie pour la paix et pour la guerre avec la politique désordonnée de la puissance occidentale qui se veut abusivement la première du monde. Sous cet angle tragique, nous sommes à vrai dire bien loin des fantasmes brandis par les peurs ou les nostalgies racistes, mais il demeure à craindre que le psychodrame qui se poursuit depuis trente-cinq ans au Proche-Orient, d'où il a gagné le monde entier, ne réalise jusqu'au bout son paroxysme naturel — alors qu'en fait **Dieu se tait sur tout cela**, pour parler comme cette religieuse anonymement lucide du « Port-Royal » de Montherlant, autre célèbre action dramatique où l'on voit que toute religion détournée d'elle-même conduit tôt ou tard au martyr sans la foi. Le péché est sans doute ici de se croire juste en oubliant qu'il est écrit dans l'« Ecclésiaste » : « Ne sois pas juste à l'excès » (VII, 17). Car il est une autre justice que celle de sa propre raison qu'on ne nourrirait pas d'une lecture toujours renouvelée du monde.

LES JUIFS FRANÇAIS ET LE SIONISME

par Emmanuel HAYMANN



Les organisations juives et sionistes célèbrent la proclamation de l'Etat d'Israël, le 19 mai 1948 dans un lieu bien singulier : le Vel' d'Hiv'.

LE 31 octobre 1894, avec vingt-quatre heures d'avance sur les journaux parisiens, la « Neue Freie Presse » de Vienne annonce l'arrestation dans la capitale française d'un capitaine juif accusé d'espionnage : Alfred Dreyfus.

Le « scoop » journalistique est dû à Theodor Herzl, correspondant à Paris du journal autrichien. Dandy de trente-quatre ans, passionné de théâtre et de littérature, Herzl ne sait pas encore que sa vie vient de basculer. Avec fièvre, le journaliste suit l'évolution de ce qui va devenir l'Affaire. Lentement, au fil des semaines, ce judaïsme, qu'il a tant voulu étouffer, remonte en lui, le submerge.

Au mois de juin suivant, indigné par le complot mis en place par des officiers pour charger Dreyfus, Herzl s'enferme dans une petite chambre de l'hôtel de Castille, dans le 1^{er} arrondissement de Paris, et écrit « L'Etat juif ». Il note dans son journal intime : « Je ne me rappelle pas avoir jamais éprouvé, en écrivant, un état d'exaltation pareil à celui que j'ai connu en composant ce livre. Heine dit qu'il entendait le battement d'aile des aigles tandis qu'il écrivait certains vers. J'entendais le

même bruissement en écrivant ce livre. J'y travaillais chaque jour jusqu'à l'épuisement. »

Face au déferlement antisémite, Herzl propose une solution nationale au problème juif : « Les juifs qui le voudront auront un Etat, écrit-il. Nous devons enfin vivre en hommes libres sur notre propre sol et mourir tranquilles dans notre propre patrie. Le monde sera délivré par notre liberté, enrichi de notre richesse et grandi de notre grandeur. Et tout ce que nous tenterons là-bas en vue de notre prospérité particulière agira puissamment et heureusement en dehors pour le bien de l'humanité... »

Un accueil mitigé

Le sionisme politique naquit donc en France. Et pourtant, l'accueil du judaïsme français à cette idée nouvelle fut des plus mitigés et bien souvent franchement hostile. En 1897, l'année même de la publication en français de « l'Etat juif », un certain Jacques Bahar publie un petit livre titré sans ambiguïté :



Mme Roosevelt visite un centre de formation juif à Montreuil-sous-Bois, en octobre 1948. Les Etats-Unis subventionnent massivement ces écoles qui fourniront leurs cadres à l'Etat juif.

« Restons ! ». L'auteur refuse tout projet d'exode et qualifie le sionisme en ces termes : « Une entreprise dont, sans doute, il ne restera qu'un souvenir d'originalité généreuse. »

Au deuxième congrès sioniste de Bâle, en 1898, les dirigeants du mouvement peuvent annoncer que neuf cents groupes ont été créés de par le monde. Il y en a deux cent dix-huit en Autriche, cent vingt-six en Roumanie, six même dans la petite Suisse, mais trois seulement en France ! Dans une brochure publiée à la suite de ce congrès, « Le mouvement sioniste et l'antisémitisme », le commentateur note avec réalisme : « Ce n'est pas en raison du chiffre de la population que le contingent des sionistes s'élève ou diminue. Ce qu'il faut retenir aussi, c'est la proportion décroissante à mesure que l'on descend de l'est à l'ouest, c'est-à-dire vers les pays les plus civilisés et les plus progressistes de l'Europe. »

Dans les premières années du siècle, l'establishment juif comme les représentants du culte haussent les épaules devant les idées émises par Herzl. La Palestine est bien lointaine et les juifs de France sont trop occupés à s'intégrer le plus parfaitement possible à la nation française. Certes, les communautés soutiennent financièrement les collectivités juives de Jérusalem, mais cette aide apportée aux nécessiteux du bout du monde ne se transforme guère en réflexion politique.

C'est d'ailleurs dans l'est de l'Europe que le sionisme de Theodor Herzl va enflammer les foules juives. En France, il demeure une idée étrange et étrangère. En 1911, dans une brochure sur « Le sionisme », Angel Marvaud écrit : « Le sionisme est une œuvre surtout allemande. Allemands sont la presque totalité de ses chefs. Cologne est son quartier général et son organe officiel, « Die Welt », se publie en langue allemande ».

En ces temps héroïques du sionisme, Zadoc Kahn, grand rabbin de France, voit avec une certaine sympathie se développer l'idée d'un retour en Terre sainte. Mais il reste hors de ce courant et l'un de ses amis, l'écrivain Iouda Tchernoff, pourra décrire ainsi le chef spirituel de la communauté : « Pour lui, le judaïsme ne s'identifiait pas avec le sionisme, surtout le

judaïsme officiel. Il était fonctionnaire avant la séparation des Eglises et de l'Etat, fonctionnaire du gouvernement français : fidèle à sa mission de pasteur. »

Le sionisme reste encore l'affaire de quelques intellectuels. Il y a d'abord Max Nordau, un juif de langue allemande habitant Paris, très proche de Theodor Herzl dont il sera l'un des premiers disciples. Mais, éloigné de la communauté juive française, son enthousiasme pour le nationalisme juif restera, en définitive, sans influence en France. En revanche, le poète André Spire qui, dès 1912, sera de ce combat, inspirera durablement la jeune génération juive par ses articles polémiques, ses conférences et ses poèmes :

« Ecoute Israël !
Les torrents roulent encore des pierres rondes
Pour les frondes des David futurs.
Les carrières sont pleines de meules de grès fins
Pour retailer les pointes de tes vieilles épées.
Tu trouveras des fours, des marteaux, des enclumes
Pour reforger les socs de tes vieilles charrues
En brownings bien galbés qui claquent d'un bruit sec.
Ecoute Israël !
Aux armes ! »

Avant la Première Guerre mondiale, une poignée de militants publie « L'écho sioniste », un journal politique, bien sûr, mais qui édite aussi bien des textes philosophiques et littéraires. Avec Spire, le sionisme devient un moyen de se savoir juif, une réflexion sur sa propre identité.

La guerre interrompt ce bouillonnement d'idées et il faudra attendre 1917 pour que les sionistes de France créent la Ligue des amis du sionisme. Au sortir des bouleversements du premier conflit mondial, Spire plaide auprès des gouvernements : « La guerre pourrait avoir comme résultat le démantèlement de certaines contrées, des échanges volontaires ou involontaires de territoires... Les grandes nations doivent permettre à Israël le retour vers la terre où ses aspirations l'ont toujours attiré », écrit-il dans « Les juifs et la guerre ». En même temps, il publie un article dans « Le Figaro » : « Notre élite juive se dit

française, se croit française, et elle a prouvé vraiment qu'elle l'était devenue en donnant à la France le meilleur de son sang : celui de ses fils. Mais en combattant le sionisme, elle ne s'aperçoit guère que son égoïsme et son incompréhension la font manquer à son plus clair devoir de Français. » Et l'auteur défend l'idée d'une présence française au Proche-Orient soutenue par les juifs. Cependant, même pour André Spire, la Palestine reste un rêve réservé aux miséreuses populations juives de l'Europe centrale. Un rêve qu'il convient de soutenir par charité et humanisme.

Dès 1925, différents périodiques sont édités par les mouvements sionistes. Ces journaux confondent déjà la réalisation sioniste — c'est-à-dire le départ effectif pour la Palestine — et le simple soutien aux aspirations juives par la collecte. Plus que d'inciter les lecteurs à s'en aller vivre sur la terre ancestrale, les organisations sionistes demandent un soutien matériel pour les colonies déjà existantes. Cette ambiguïté du sionisme a créé alors cette définition humoristique du militant sioniste : un juif qui donne de l'argent à un autre juif pour qu'un troisième juif puisse partir en Palestine !

Et pourtant c'est ainsi, par le biais de l'entraide, que le sionisme va pénétrer la communauté juive de France.

En 1931, Aimé Pallières, catholique et grand admirateur du judaïsme, est le vice-président en France du Fonds national juif, chargé de collecter de l'argent dans le monde entier pour racheter des terres en Palestine. Dans la revue « La terre retrouvée », Pallières démontre que le rabbinat n'est plus fermé

à l'idéologie sioniste : « L'imputation d'hostilité de la part de nos rabbins ne repose sur aucun fondement et elle est au contraire démentie constamment par les faits. J'ai sous les yeux une liste de vingt-trois communautés de province avec, en regard, une note explicative sur l'attitude respective de leurs rabbins dans la question qui nous occupe. Dans ces vingt-trois communautés, deux rabbins seulement sont signalés comme des antisionistes notoires. »

Le grand choc de la guerre

Avec la Seconde Guerre mondiale, l'Occupation, la chasse aux juifs, ces oppositions vont disparaître. Toutes les tendances sionistes, de la droite à la gauche, se fondent dans le Mouvement de jeunesse sioniste qui participe activement au sauvetage du judaïsme assiégé. Durant toute la guerre, les sionistes déploient une activité intense dans tous les domaines : réunions clandestines, cours d'hébreu, cours d'histoire juive, cours d'histoire du sionisme, bibliothèque circulante, propagande politique et, par-dessus tout, mise en place d'un réseau qui permettra de faire passer deux mille enfants en Suisse où ils seront accueillis dans des homes ouverts par les sionistes helvétiques.

A la Libération, le Mouvement de jeunesse sioniste est présent. Le 15 septembre 1944, dans un hebdomadaire juif de Toulouse, « Renaissance », le MJS lance un appel : « Des jeunes qui se sont dépensés sans compter vous accueilleront avec joie. Après d'eux vous comprendrez la nécessité de la



Au siège central de l'American Joint Committee, à Paris, des réfugiés juifs s'embarquent pour l'Australie. En juillet 1947, la Palestine ne capte pas encore le flot des émigrants.



La discrétion n'est plus de mise. Un participant des « Douze heures pour Israël » (1980) affiche tranquillement la couleur.

renovation de la jeunesse juive, vous apprendrez à vivre utilement. Vous participerez à la renaissance juive. Venez prendre part à l'activité de la MJS. Vous connaîtrez les joies pures d'une jeunesse qui veut non pas stagner pour disparaître mais « monter » pour vivre. La MJS a travaillé et est décidée à continuer. Venez l'aider. Elle a besoin de vous. Dans ses organismes de combat ou dans son travail éducatif vous aurez votre place. »

Alors que les juifs d'Europe se relèvent lentement du génocide, l'urgence et la nécessité d'un Etat juif sont acceptées par la majorité. Les quelques internationalistes se font discrets, on sait que la puissance mandataire britannique en Palestine refoule les rescapés des camps de la mort ou les enfermés derrière des barbelés sur l'île de Chypre. Et, pourtant, il faut trouver un havre pour des hommes, des femmes, des enfants marqués dans leur chair : « *La Palestine juive panse les plaies que des hommes sans crupules ont portées dans l'âme de l'enfant juif* », écrit « *La Terre retrouvée* » de juillet 1945.

Lors de la déclaration d'indépendance de l'Etat d'Israël, en 1948, la communauté juive de Paris célébrait l'événement au Vel' d'Hiv' où, six ans plus tôt, la police française avait parqué près de 13 000 juifs de la capitale avant leur déportation. Ici plus qu'ailleurs, la nouvelle bannière frappée de l'étoile de David était symbole de vie.

Aujourd'hui, même si rares sont les juifs de France prêts à tout abandonner pour monter en Israël, la communauté est massivement derrière l'Etat juif. Personne ne s'étonne plus d'entendre rabbins et officiels prendre la défense de la politique du gouvernement de Jérusalem. Les ultimes hésitations sont tombées avec la guerre des Six Jours en 1967 et l'embargo sur les armes imposé par le général de Gaulle. Ce blocus militaire fut ressenti comme une trahison contre un petit pays menacé par les armées arabes. Les communistes juifs, derniers opposants au sionisme, ont abandonné le Parti. L'antisémitisme soviétique a lentement rongé leur foi. Eux aussi se sont tournés vers Israël. Le sionisme est entré dans les mœurs.



La guerre des Six Jours vient d'éclater. Un juif français remplit des formulaires d'émigration pour Israël dans un bureau de la compagnie aérienne « El Al ».

HORS D'ISRAËL POINT DE SALUT

par Paul GINIEWSKI



Le renforcement d'Israël fera-t-il disparaître les « juifs de l'exil » ?

EN janvier 1984, le grand rabbin de France, René Sirat, faisait à Bruxelles une conférence à l'occasion du 175^e anniversaire du consistoire israélite. Il rappelait trois faits qui, mieux qu'une longue analyse, illustrent l'évolution des communautés juives en moins de cent ans :

1) Lors de l'affaire Dreyfus, ce ne furent pas les dirigeants de la communauté juive de France qui protestèrent contre la condamnation injuste du capitaine. Ils ne menèrent pas le combat pour sa réhabilitation.

2) En 1938, quand le Quai d'Orsay donna un dîner *judenrein* en l'honneur de von Ribbentrop, priant deux ministres juifs de s'abstenir, les dirigeants de la communauté ne protestèrent pas non plus.

3) Mais en 1967, quand Nasser, se croyant assez fort, annonçait son intention de rayer Israël de la carte et massait son

armée, des dizaines de milliers de juifs déferlèrent dans les rues de Paris aux cris de « Vive Israël ! » Un peu plus tard, quand de Gaulle déclara Israël « peuple d'élite, sûr de lui et dominateur », le grand rabbin Jacob Kaplan intervint publiquement pour remettre le Général à sa place.

On voit donc le judaïsme français, comme les autres communautés juives, passer de la pusillanimité collective à la prise de conscience de leurs intérêts politiques et au militantisme. Le moteur de cette mutation a été la création d'Israël. La propagande assimilationniste s'efforce d'accréditer la thèse contraire. L'idéologie antisioniste (relayée notamment par la propagande arabe) nie l'évidence. Le fait est là.

Les avions d'El Al sont beaucoup mieux remplis que les synagogues : les juifs ont d'instinct réinventé le pèlerinage en Terre sainte. Quand ils consomment des oranges de Jaffa ils ont,

obscurément, le sentiment de communier dans un rite. Le *yom haatsmaouth*, le jour anniversaire de la création d'Israël, est devenu une fête religieuse. Et il est « fashionable » et « in » d'aller célébrer la *bar-mitsvah*, la cérémonie de maturité des treize ans, au mur du Temple, à Jérusalem.

Ultime démonstration de la centralité d'Israël : les Appels unifiés juifs, qui collectent en amalgame pour Israël et pour les œuvres sociales locales des communautés juives, connaissent de bonnes et de mauvaises années. Les bons millésimes sont 1956, 1967, 1973, 1982, c'est-à-dire les années de guerre et d'extrême tension en Israël. C'est alors que les Juifs du monde, angoissés pour les dangers que court l'Etat juif, donnent le plus généreusement.

Leurs arbres : le palmier et le dattier

En fait, dès avant 1948 — création d'Israël — l'aspiration à Sion, l'espoir de retour en Terre sainte ont toujours constitué le thème central de la spiritualité, de la religion, de la philosophie, de la politique juives à travers l'histoire.

Dès après la déportation des Juifs à Babylone, au VI^e siècle

avant J.-C., les prophètes de l'exil leur promettaient le retour en Terre sainte : « *Je ramènerai les captifs de mon peuple, Israël ; ils restaureront leurs villes détruites ; ils planteront des vignes et en boiront le vin, cultiveront des jardins et en mangeront les fruits. Je les replanterai dans leur sol, et ils ne seront plus déracinés... Ils viendront et entonneront des chants sur les hauteurs de Sion.* »

A travers toute la durée de leur dispersion, les juifs ont adhéré à cet espoir et ont travaillé à le réaliser à travers le sionisme. A toutes les époques, il y eut un courant d'*alyah*, de « montée » en Terre sainte. Tous les symboles situent la Terre sainte au sommet des échelles de valeurs. Les sièges d'honneur, dans les synagogues, sont orientés vers Jérusalem. Les jours de jeûne et de deuil du calendrier juif sont presque tous des anniversaires de désastres nationaux. La législation juive élaborée en dispersion était israélo-centrique. Les ornements de la robe des mariées étaient incomplets, et une place vide était réservée à la fête, pour rappeler aux convives Jérusalem endeuillée. Les morts étaient enterrés avec un petit sac de terre d'Israël sous leur tête, afin qu'ils reposent sur le sol sacré. Pendant 2 000 ans, on rédigeait des traités savants sur des rites qui ne pouvaient être pratiqués en diaspora, pour maintenir vivace une jurisprudence qui redeviendrait un jour d'usage courant. Benjamin Disraeli



**Cérémonie de
Nouvel An
dans une fa-
mille de juifs
français. Le
maintien des
traditions ne
compense pas
la baisse dé-
mographique.**

avait bien compris l'esprit et la finalité de cette maintenance : « *Les vignes d'Israël ne sont plus, mais la loi éternelle enjoint aux fils d'Israël de célébrer la vendange. Une race qui persiste à célébrer la vendange quand elle n'a plus de fruits à cueillir retrouvera ses vignobles.* »

La loi talmudique et rabbinique organisait la priorité du pays d'Israël sur l'exil. Le jour du sabbat, quand toutes les autres transactions d'affaires étaient interdites, il était permis de conclure l'achat d'une maison en Terre sainte. Il n'était pas permis à un mari de forcer sa femme à quitter le pays d'Israël pour le suivre à l'étranger. Mais un mari immigrant en Terre sainte avait le droit de répudier sa femme, si elle refusait d'y « monter ». Si un esclave manifestait l'intention de se rendre en Terre sainte, son maître était obligé de l'accompagner, ou de le vendre à quelqu'un qui s'y rendrait avec lui ! Les statuts de la communauté d'Avignon, rédigés en 1779, interdisaient à ses membres de quitter le quartier juif sous peine d'excommunication, « *excepté ceux qui désiraient aller à Jérusalem ou en Terre sainte, et qui seront parfaitement libres de le faire...* »

De nombreux adages du Talmud expriment cet attachement poignant à Sion : « *Il y a dix degrés de sainteté. Le pays d'Israël est le plus saint de tous.* » « *Celui qui a fait quatre pas en Terre sainte est assuré d'une place dans l'autre monde.* » « *Il vaut mieux demeurer dans les déserts du pays d'Israël que dans des palais à l'étranger.* » « *L'air de la Terre sainte rend sage.* » Tout cela est résumé par l'invocation fameuse : « *L'an prochain à Jérusalem !* » ou par les vers célèbres du poète médiéval Yehouda Halevy : « *Mon cœur est en Orient, mon corps est en Occident.* »

Mais peut-on dire que les juifs étaient charnellement présents dans leurs séjours diasporiques ? Le *chtetl*, la bourgade juive de l'Europe de l'Est, était comme un morceau du pays d'Israël égaré par erreur en terre des *goïm*, en terre des étrangers. Mendelé, un chroniqueur du XIX^e siècle, explique que le petit enfant juif ne savait rien sur le pays où il était né, où il vivait, la Russie, la Pologne, la Lituanie, leurs peuples, leurs lois, leurs rois, leurs hommes politiques. Mais parlez-lui d'Og, roi de Bachan, de Sihon, roi des Amorrites, de Nabuchodonosor, roi de Babylone ! Interrogez-le sur l'Euphrate et le Jourdain ! Il sait tout de ces gens qui vivaient sous des tentes, parlaient l'hébreu et l'araméen, qui chevauchaient des mules et des chameaux. Il ne sait rien des champs qui environnent le *chtetl*, de l'orge, du blé, des pommes de terre, d'où vient le pain. Il ignore l'existence du chêne, du frêne, du peuplier. Ses arbres fruitiers sont le palmier, le dattier, la vigne, le grenadier.

L'holocauste de l'an 2000

Mais l'aspiration sioniste s'épuise-t-elle dans l'accomplissement israélien ? Tout indique au contraire que la centralité d'Israël ira s'amplifiant à mesure qu'Israël s'enracine et se renforce. Pour certains analystes, cette centralité coïncidera peut-être même avec la disparition de la diaspora.

C'est une conclusion, en tout cas, qu'on est fondé à tirer d'une étude de l'Institute of Jewish Affairs de Londres, sur les tendances démographiques de la population juive mondiale, publiée en mai 1983. Il en ressort qu'en l'an 2000, le nombre des juifs vivant en dispersion aura diminué de 20 à 25 % par rapport à 1975. Ils étaient alors 10 millions, et seront réduits à 7,4 ou 8,2 millions, selon les projections pessimiste ou optimiste. En même temps, la population juive d'Israël aura passé de moins de 3 millions en 1975 à 4,4 ou 4,7 millions, soit un accroissement de 47 ou 57 %. En 1975, Israël groupait 23 % des juifs du monde, contre 36 % en l'an 2000. Mais l'accroissement d'Israël ne pourra compenser le déclin du judaïsme mondial qui, de 13 millions en 1975, sera réduit à 11,8 ou 12,9 millions en l'an 2000.

Quelles sont les causes de ce déclin et de la prépondérance numérique et démographique d'Israël, qui ira s'accroissant au XXI^e siècle ?

1) L'holocauste nazi. Le peuple juif n'a pas trouvé en lui-même l'élan nécessaire pour réparer la brèche par une forte natalité.

2) Vieillesse de la population de la diaspora. En l'an 2000, 20 % des juifs de la diaspora auront plus de 65 ans, 12,8 % moins de 15 ans. Le taux de reproduction en diaspora



La réunion du sanhédrin des juifs de l'Empire le 9 février 1807 : la diaspora, même glorieuse, est toujours une « dispersion ».

est inférieur à 2,1, le minimum nécessaire pour une croissance zéro. La tendance est inverse en Israël.

3) Les mariages mixtes (20 % en diaspora, 50 % dans certains pays) produisant des enfants dont plus de la moitié ne restent pas juifs.

4) La situation encore plus défavorable du judaïsme soviétique. Il ne comptera plus que 1,95 million en l'an 2000, alors que des projections précédentes prévoyaient 2,70 millions pour la fin du siècle.

Tout se passe comme si les juifs de la diaspora s'infligeaient à eux-mêmes un nouvel holocauste. Nahoum Goldmann (1) avait, à juste titre, appelé les séductions de l'assimilation une « mort douce », un « baiser qui tue. »

La loi du retour

La centralité d'Israël, enfin, n'est pas seulement une donnée historique permanente, une résultante mécanique de la déjudaïsation. Elle s'explique aussi par la conscience bien comprise d'un intérêt fondamental. L'Etat juif fournit aux juifs ce dont ils avaient toujours le plus manqué : la protection, le recours, la sécurité.

Peu après l'arrivée au pouvoir des nazis, on racontait une histoire juive en Allemagne. Herr Kohn entre dans une agence de voyages. Il regarde avec envie les prospectus.

« Où puis-je aller, moi qui suis juif ? » demande-t-il.

(1) *Président du Congrès juif mondial.*

L'agent de voyages fait pivoter un grand globe terrestre et s'interroge intensément. « Les U.S.A. ? Le quota est atteint, dépassé même. Le Canada ? Pas d'immigration... A moins que vous ne soyez bûcheron. Mais vous n'êtes pas bûcheron, Monsieur Kohn, si je ne me trompe. L'Australie ? Il y a une quinzaine d'années d'attente. La Palestine ? Les Anglais n'accordent plus de certificats. La Suisse ? Mais vous ne pouvez pas emporter un pfennig, mon pauvre Herr Kohn... Navré, Monsieur le juif, je ne vois vraiment rien. A moins que Dachau ne puisse faire l'affaire. Ce n'est pas cher : un aller simple suffira. »

Herr Kohn, très triste, arrête le tournoiement du globe, qui pour lui ne tourne pas rond. Il montre du doigt ce ballon ingrat, hostile, inutile à ceux de sa race.

« Vous n'en auriez pas un autre ? » demande-t-il.

Un autre univers, une terre sans terres interdites, qui ne fût plus composée de pays où les juifs ne peuvent plus vivre et de pays où ils ne peuvent immigrer, voilà ce dont les juifs avaient toujours rêvé. Ils ont réalisé ce rêve en 1948. Et Israël a donné expression juridique à cette situation nouvelle par la « loi du retour », qui dispose que « chaque juif a le droit d'immigrer en Israël. » Il existe désormais un pays dont les juifs n'ont plus à quémander le visa ou franchir la frontière en fraude. En 1938, à la conférence d'Evian, en 1943, à la conférence des Bermudes, les démocraties discutèrent longuement de l'accueil des réfugiés juifs : elles décidèrent finalement de verrouiller leurs portes. « Nous n'avons pas de problème racial, nous ne désirons pas en importer un », déclara le délégué australien. Avant la loi du retour, tout juif était partout en exil. Désormais, il décide seul s'il veut rester un exilé ou se transformer en Israélien et devenir l'égal de tous les hommes.

« Cette sécurité si nouvelle, écrit Albert Memmi dans « L'Arche », inouïe littéralement dans l'histoire juive depuis la destruction du Temple, a déjà transformé la psychologie collective du juif contemporain, même de celui qui n'a pas l'intention arrêtée de se rendre en Israël : il le pourrait, il le sait, et cela lui suffit. Et, curieusement, même de celui qui s'affirme non sioniste ou antisioniste : il sait que, dorénavant, il peut le faire avec moins de danger. Bref, l'Etat d'Israël, directement ou indirectement, au niveau de la conscience claire ou inconsciemment, institutionnellement ou par le simple prestige aux yeux du monde, a transformé le statut du juif contemporain. » (2)

Depuis 1948, les juifs du monde ne sont plus seuls ni sans défense. C'est l'Etat d'Israël qui a traduit Eichmann devant un tribunal et l'a condamné à la potence. Quand un Airbus d'Air France était détourné à Entebbé par une équipe de tueurs allemands et arabes, les paras israéliens sont venus libérer les otages, alors que les démocraties, paralysées par le terrorisme, sont restées l'arme au fourreau.

C'est qu'une nouvelle race de juifs est née d'Auschwitz et s'épanouit dans son pays ressuscité : le juif d'Entebbé. Mais Israël n'en est que l'épicentre. A son exemple, dans sa mouvance, sous son influence, en diaspora aussi surgissent, se cherchent, s'affirment, s'érigent des juifs debout. Les autres, les juifs d'hier, les juifs à genoux, aveuglés par l'illusion des valeurs juives « diasporiques », seront de moins en moins nombreux et, s'ils n'évoluent pas en direction du modèle israélien, disparaîtront.

(2) « L'Arche », n° 166, 1971.



Été 1984 : l'Etat d'Israël organise un pont aérien pour sauver des juifs éthiopiens — et noirs — de la famine. L'opération « Moïse » rapatrie 25 000 « falashas » en terre Sainte.

Un conte inédit d'Albert MEMMI

Le cheval

UN sultan possédait un étalon d'une telle beauté qu'il en était quasiment amoureux. Les écuries du palais contenaient bien deux mille chevaux, tous choisis avec le plus grand soin ; mais aucun n'avait un port de tête aussi superbe, un poitrail aussi puissant, des pattes aussi nerveuses... Vraiment, il ne lui manquait que la parole. Et c'était cela, précisément, qui chagrinait son auguste maître : ah ! si son étalon pouvait parler. Il aurait



été la créature la plus parfaite, la plus merveilleuse que la terre ait jamais portée !

Un jour n'y tenant plus, il fit convoquer les sages les plus renommés du royaume, y compris le rabbin :

— Je vous ai rassemblés, leur déclara-t-il, parce que je veux que vous fassiez parler mon cheval : trouvez-en le moyen. Je vous donne une heure ; discutez-en tous ensemble. Après quoi, mon grand chambellan viendra vous chercher l'un après l'autre. Celui qui m'apportera la réponse adéquate sera comblé d'honneurs et de bienfaits ; les autres seront libres de rentrer chez eux. Mais si, par malheur, aucune solution n'est trouvée, vous aurez tous la tête tranchée.

Les sages, affolés, se mirent aussitôt au travail. Vu la gravité de la situation, ils oublièrent leurs rivalités coutumières, mettant en commun leurs connaissances, se communiquant tous les renseignements qu'ils possédaient sur ce difficile problème, faisant appel à leurs souvenirs de voyage dans les pays les plus étranges ou les plus lointains. Mais ils eurent beau réfléchir, ils durent s'avouer leur impuissance.

Et, lorsque l'heure écoulée, on vint chercher le premier, qui était un grand logicien, ce fut la mort dans l'âme qu'il se présenta devant le souverain :

— Seigneur, lui dit-il, vous disposez de ma vie et

de mes biens, mais Dieu seul peut l'impossible : aucun cheval n'a jamais parlé et aucun cheval ne parlera jamais.

Le sultan, furieux, le traita de paresseux, d'ignorant et d'incapable, et le renvoya en lui promettant un juste trépas.

On fit venir le second. C'était un médecin, versé dans les maladies de l'âme ; il entreprit de raisonner le souverain :

— Seigneur, on raconte, il est vrai, dans certains livres, très anciens, que certaines bêtes, particulièrement douées, et, dans certaines circonstances extraordinaires, ou sous l'effet de quelque magie, auraient prononcé quelques mots, mais il semble bien que depuis...

Le sultan l'interrompit avec impatience :

— Le peux-tu, oui ou non ? Peux-tu faire parler mon cheval ?

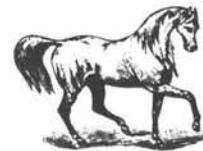
— Hélas, Seigneur, je dois avouer que non...

Il fut aussitôt chassé avec la même violence et avec la même sinistre promesse que son prédécesseur.

Le troisième, qui était un moraliste, crut bon de faire appel aux sentiments humanitaires du sultan ; allait-il, pour un cheval, sacrifier des hommes, et les meilleurs de son peuple ?

Qu'avait-il dit ! Il avait osé mettre en balance les mérites de l'étalon et la vie de quelques misérables ! Fou de rage, le sultan lui envoya son éventail à la tête et lui ordonna de disparaître de sa vue, en attendant de quitter définitivement cette terre !

Le quatrième, le cinquième, le sixième ne firent qu'irriter encore davantage le souverain. Le sep-



tième fut en outre condamné à être écorché vif, avant d'être mis à mort.

On arriva ainsi jusqu'au onzième (si ma mémoire est bonne) qui se trouvait être le rabbin ; lequel, à la stupéfaction générale, répondit posément que « oui, ce serait possible ». Le sultan, n'en croyant pas ses oreilles, le fit répéter :

— Tu peux ? Tu peux faire parler mon cheval ?

— Oui, Seigneur, je pourrais faire parler votre

noble étalon... Mais, au préalable, j'aurais besoin de votre bienveillance...

— Accordé d'avance ! cria joyeusement le sultan.

— Il me faudrait également quarante domestiques, vingt hommes et vingt femmes, tous beaux et bien faits...

— Accordé ! dit le sultan.

— Il me faudrait, en outre, pour loger tout ce monde, une grande maison, avec un grand parc digne d'un tel dessein...

— Accordé !

— Il me faudrait de l'or, beaucoup d'or...

— Accordé ! Accordé !

— Et surtout, il me faudrait du temps : trois ans me paraissent un délai raisonnable...

Le sultan fit un geste de la main, comme pour chasser une mouche : il était prêt à tout, pourvu que son étalon adoré finisse par parler :

— Tu auras tout ce que tu voudras ; et dès aujourd'hui, afin que tu te mettes immédiatement au travail. Va !

Le sage s'inclina, baisa la main du souverain, et sortit à reculons.

Dans l'antichambre, il fut rejoint par ses confrères incrédules et fâchés :

— Es-tu donc devenu fou, à ton tour, comme notre malheureux souverain ? Tu sais bien que tu n'y arriveras jamais ! Lorsque la supercherie sera découverte, nous finirons tous par être exécutés, toi y compris...

— Oui, certes, répondit le rabbin, aucune bête n'a jamais parlé, et l'étalon ne parlera pas davantage ; mais, avez-vous remarqué, j'ai demandé un délai de trois ans : d'ici-là, je serai peut-être mort ; d'ici-là, le sultan sera peut-être mort ; d'ici-là, le cheval sera probablement mort...



Un rabbin
kabbaliste
hollandais.
(Gravure
de Rubens.)



N° 68 La bataille de Paris



N° 69 L'école en guerre

1 à 3 numéros 20 F l'unité
4 numéros 60 F (économie 20 F)
8 numéros 110 F (économie 50 F)
12 numéros 140 F (économie 100 F)

Frais d'expédition compris



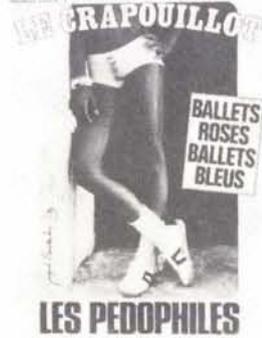
N° 70 Le pamphlet de Sade à Mitterrand



N° 71 Les monstres (réédition)



N° 72 Les superfemmes



N° 73 Les pédophiles



N° 74 Le choc Montand



N° 75 La franc-maçonnerie aujourd'hui



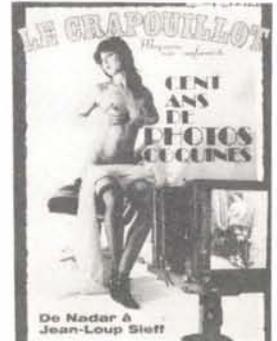
N° 76 Mitterrand très secret



N° 77 Les fascistes



N° 78 Sexe et magie



N° 79 Cent ans de photos coquines

LE CRAPOUILLOT

49, avenue Marceau, 75116 PARIS - 720-65-09

NOM PRENOM.....

ADRESSE

Je désire recevoir les numéros 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ; chèque postal ; mandat-lettre **CCP 25391 74 C PARIS**

Mettre une croix dans les carrés choisis - Nous n'acceptons pas les Eurochèques. France métropolitaine uniquement.

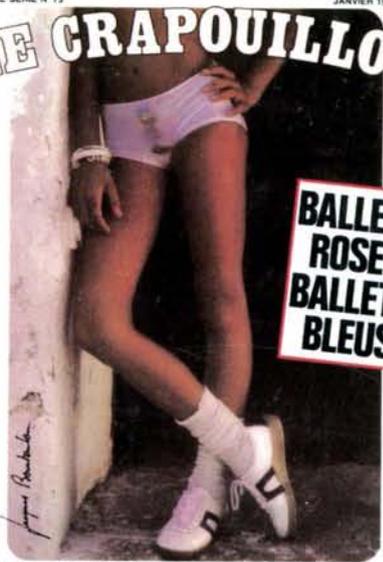
Recopiez ce bon si vous ne voulez pas découper ce numéro.

SPECIAL

LE CRAPOUILLOT

NOUVELLE SERIE N° 73 JANVIER 1984 • 20 F

LE CRAPOUILLOT

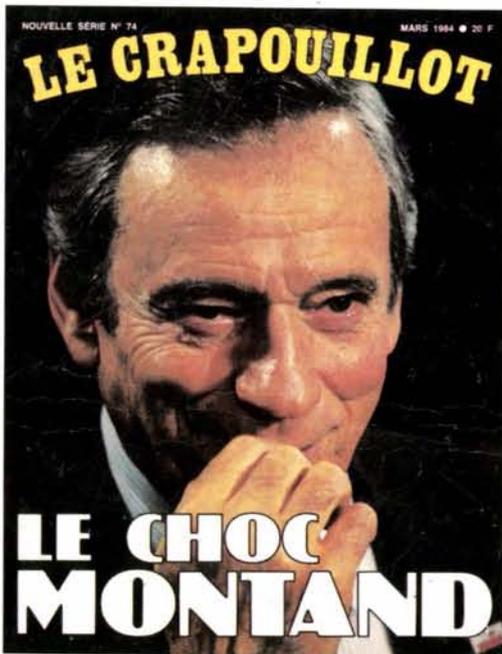


**BALLETS
ROSES
BALLETS
BLEUS**

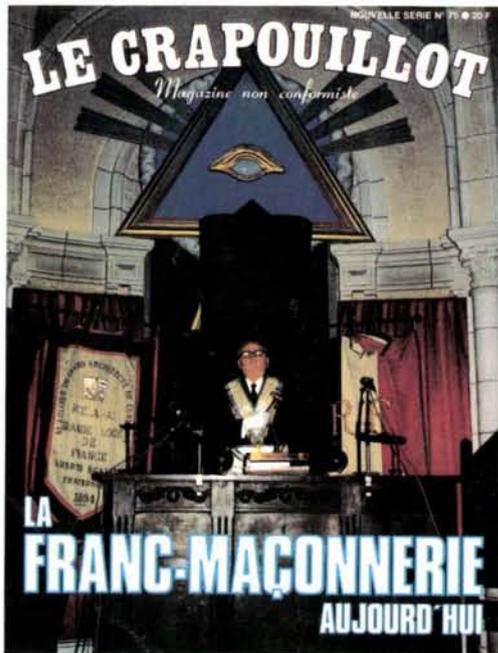
LES PEDOPHILES

N° 73

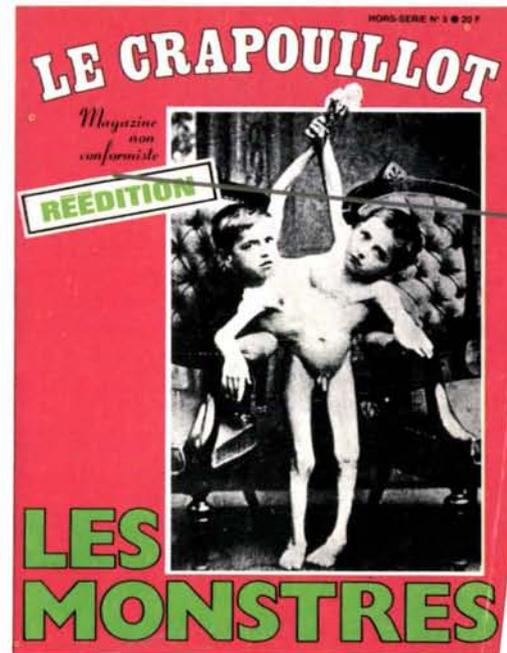
1 NUMÉRO 20 FF l'unité (+ 4 FF frais d'envoi)
4 NUMÉROS 60 FF (+ 15 FF frais d'envoi)



N° 74



N° 75



HS N°

Règlement par :
virement bancaire,
virement postal,
25 391 74 C
ou mandat international.
Nous n'acceptons pas
les eurochèques

LE CRAPOUILLOT

49, avenue Marceau, 75116 PARIS - 720-65-09

NOM
 ADRESSE
 PRENOM

Je désire recevoir les numéros 73 74 75 HS N° 5

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ; chèque postal ; mandat-lettre CCP 25391 74 C PARIS

Recopiez ce bon si vous ne voulez pas découper ce numéro. Mettre une croix dans les carrés